

- Un éditorial de Claude Ryan: les mesures de guerre et les voix dissidentes du Canada anglais (page 4)
- Le front commun syndical propose quelque 120 amendements à la loi de protection du consommateur (page 3)
- Le Conseil des sciences souligne l'importance des avions à décollage court (page 10)

la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum de près de 40.

S. François Xavier

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL LXI - NO 281

Montreal, jeudi 3 décembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclu): 15 CENTS

Le bill du consommateur divise patrons et syndicats

Le débat s'annonce très laborieux

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — Au terme de la première journée des travaux de la commission parlementaire sur le projet de loi de la protection du consommateur, il ressort que les représentants du patronat sont relativement satisfaits tandis que le mouvement syndicaliste manifeste déception et pessimisme.

Les partis d'opposition ont également beaucoup à redire. Le projet de gouvernement est contesté de tous les côtés

à la fois et le débat s'annonce assez laborieux.

Plus de deux cents propositions d'amendements seront soumises devant la commission parlementaire des institutions financières, compagnies et coopératives.

Au cours de la seule journée d'hier, pas moins de quatorze organismes ont fait entendre leur point de vue aux députés des quatre partis politi-

ques. Un front commun de neuf organismes, dont les trois plus importantes centrales syndicales, a condamné le projet de loi sur la protection du consommateur. En plus de la Confédération des syndicats nationaux, de la Fédération des travailleurs du Québec et la Corporation des enseignants du Québec, six organismes dévoués à la protection du consommateur font partie du front commun qui a soumis hier à lui seul,

120 amendements portant sur 74 articles du bill 45 et dont on retrouvera l'essentiel ailleurs dans cette édition.

Pour sa part, le Parti québécois soumettra 80 propositions d'amendements.

Du côté patronal, trois organismes se sont déjà fait entendre, il s'agit de: l'Association provinciale des marchands d'automobiles; la Chambre de commerce de Québec et la compagnie I.A.C. Enfin, l'Office de révision du code civil

a formulé un certain nombre de suggestions pour arrondir les imperfections juridiques du projet de loi.

Le plus fort et le plus long du débat entre le gouvernement et le front commun a porté sur la question des taux d'intérêt. Représenté par MM. Marcel Pépin, Pierre Marois et André Laurin, le front a allégué que le gouvernement pourrait très bien légiférer lorsque le taux est accessoire au contrat sans

pour autant violer l'esprit de la constitution.

Le front commun voudrait surtout que le gouvernement fixe un maximum et que le taux soit établi d'après le calcul décroissant et non d'après le solde mensuel. Mais lors du débat en deuxième lecture, plus tôt cette semaine, le ministre des finances, M. Gauthier, a déclaré qu'il n'était pas question pour

Voir page 6: Consommateur

\$48 millions de plus pour les anciens combattants

par André Bellemare, de la PC

OTTAWA — Le gouvernement canadien versera une somme additionnelle de \$48 millions à compter du 1er avril 1971 aux quelque 200.000 personnes qui ont directement souffert de la guerre, les anciens combattants et leurs dépendants.

Ces montants seront distribués sous forme de pensions d'invalidité et d'allocations de bien-être qui reçoivent déjà les anciens combattants ou les personnes à leur charge.

Faisant suite au livre blanc sur les pensions des anciens combattants déposé en août 1969, le ministre des affaires des anciens combattants, M. Jean-Eudes Dubé, a soumis hier aux Communes un projet de loi qui augmente de 10 pour cent les pensions d'invalidité et de 15 pour cent les allocations aux familles des anciens combattants.

C'est ainsi qu'en vertu du projet de loi, les célibataires invalides à 100 pour cent recevront une augmentation de \$324 par année et retireront une pension de \$3.504 dans le cas des célibataires.

Les pensionnés mariés toucheront une somme de \$4.464, soit une majoration de \$408.

La pension des veuves, augmentée de \$240, sera portée à \$2.640.

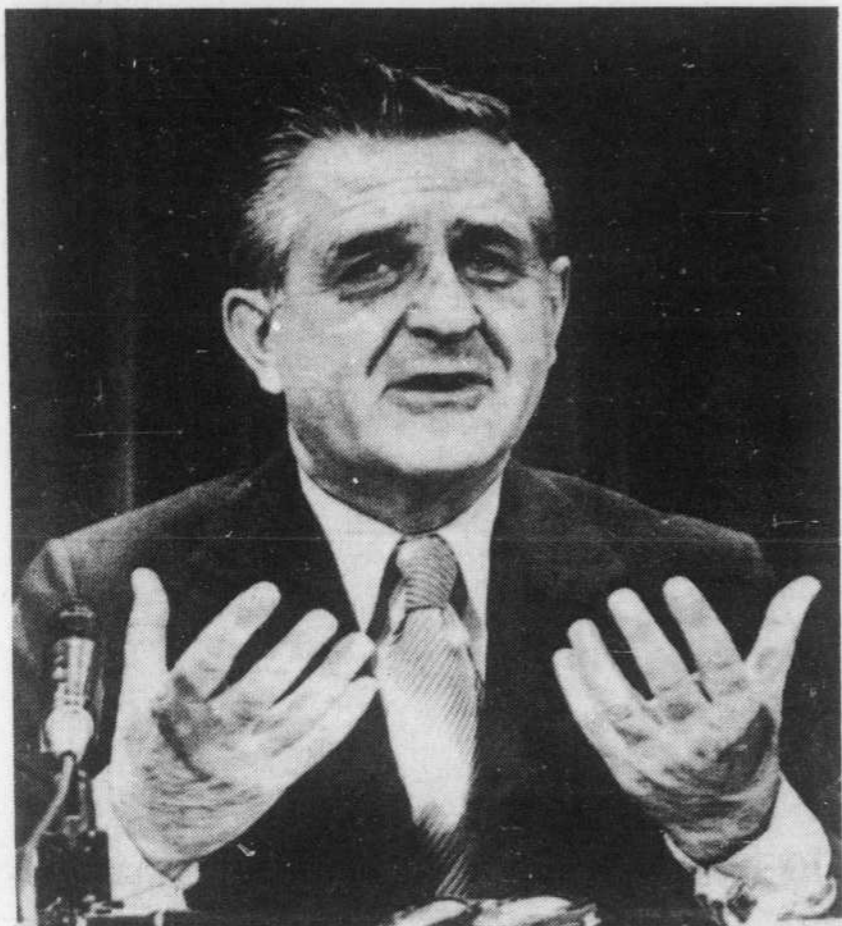
Quant aux pensions aux enfants, pères et mères ainsi qu'aux frères et sœurs à charge, elles seront augmentées proportionnellement.

Au chapitre des allocations de bien-être, les bénéficiaires célibataires retireront \$16 de plus par mois, soit \$121. Les bénéficiaires mariés, eux, toucheront une somme mensuelle de \$201, représentant une augmentation de \$26.

Par ailleurs, M. Dubé a précisé, au cours d'une conférence de presse, que les pensions des invalides à 100 pour cent ne sont pas impossibles ni assujetties à une évaluation de leurs ressources.

D'autre part, ceux qui retirent une allocation d'ancien combattant verront le revenu maximum auquel ils ont droit porté de \$145 à \$161 dans le cas d'un célibataire et de \$245 à \$271 pour une

Voir page 6: \$48 millions



M. David Lewis, candidat au leadership du NPD en avril prochain, reconnaît que son parti ne sera vraiment national que lorsqu'il aura réussi à faire élire un député au Québec. M. Lewis est le seul membre du caucus NPD dont on peut dire qu'il est bilingue. (Téléphoto CP)

Candidat au leadership

David Lewis reconnaît au Québec un "rôle spécial"

par Germain Dion, de la PC

OTTAWA — M. David Lewis, leader-adjoint du nouveau parti démocratique, combattra pour faire reconnaître "le rôle spécial du Québec au Canada", s'il est élu chef national au congrès d'avril 1971. Il devient le troisième candidat à briguer la direction du parti, les deux autres étant MM. Edward Broadbent, député d'Oshawa-Whitby

aux Communes, et John Harney de Toronto.

M. Lewis est déjà considéré comme un "héritier présomptif" de M. C. C. Douglas:

"Je n'aime pas le terme statut particulier", a-t-il dit, en parlant du Québec: "Je ne pense pas qu'on puisse faire des arrangements constitutionnels pour une seule province. Je ne crois pas qu'on puisse dire qu'une province A aura tel pouvoir que n'aura pas une province B."

Mais dans les faits, les anglophones devraient reconnaître que le Québec, par sa langue et sa culture, occupe une position particulière par rapport au reste du Canada.

"S'ils ne reconnaissent pas cette position particulière je ne crois pas que le Canada survive longtemps."

Social-démocrate, M. Lewis a rappelé la position de son parti dans le débat qui vient de finir aux Communes sur la loi sur les pouvoirs d'urgence et, auparavant, sur les règlements adoptés en vertu de la loi sur les mesures de guerre.

"Au cours des dernières semaines dans une déclaration écrite, notre parti a démontré sa loyauté aux principes de base en se dressant, pratiquement seul, à la défense des libertés civiles. Un observateur objectif devra reconnaître l'apport de notre parti à l'édifice démocratique de notre pays, quelles que soient ses opinions

Voir page 2: David Lewis

Ce soir, à huit heures

Edgar Benson présente son budget de relance

par Claude Lemelin

C'est ce soir, à vingt heures, que le ministre fédéral des finances, M. Edgar Benson, présentera aux Communes un budget supplémentaire destiné à relancer l'économie canadienne et à parer quelque peu à l'accroissement du chômage prévu pour cet hiver.

Les mesures qu'annoncera M. Benson, prévoit-on, injecteront au-delà de \$200 millions de pouvoir d'achat dans les circuits économiques, soit sous forme de réduction d'impôts, soit sous forme d'accroissement des dépenses publiques. Certaines de ces mesures viseront surtout le Québec — ou tout au moins les provinces de l'Est, si Ottawa ne veut pas paraître favoriser indûment cette province — tandis que d'autres s'appliqueront à tout le pays. Parmi les réaménagements fiscaux que le ministre pourrait décréter, il y a l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction, qui relancerait utilement la construction domiciliaire, industrielle et commerciale; mais il n'est pas impossible que le gouvernement réduise plutôt la taxe dite "de progrès social" qu'il a imposée il y a deux ans.

A moins, bien sûr, qu'Ottawa ne mise sur l'expansion des investissements privés, auquel cas il modifierait la fiscalité des entreprises: par exemple, il pourrait fort bien rendre plus alléchantes les allocations d'amortissement.

Plusieurs s'attendent à ce que la trésorerie fédérale augmente ses versements aux provinces, surtout à celles où le chômage est plus élevé que la moyenne canadienne. Les rencontres intervenues entre le premier ministre Bourassa et M. Robert Andras, le ministre fédéral responsable de l'habitation laissent prévoir qu'Ottawa dégagera enfin les fonds dont Québec a besoin pour faire démarrer son programme de construction domiciliaire. Enfin, il serait dans l'ordre des choses que l'on développe encore les programmes de développement régional administrés par M. Marchand.

Ce budget survient à peine un mois et demi après que le ministre des finances se soit livré devant les parlementaires à une analyse détaillée de la situation économique. Après avoir rappelé le glissement des revenus et l'augmentation des dépenses qui, depuis

le début de l'année financière, a transformé en déficit de \$150 millions l'excédent de \$250 millions annoncé en mars dernier, M. Benson conclut alors qu'il n'était pas opportun d'adopter de nouvelles mesures de relance.

Le gouvernement, toujours hanté par l'inflation, malgré une décelération sensible de la plupart des indices

de prix, jugeait plus prudent de ne regonfler que graduellement la demande globale, même si cela risquait de maintenir le chômage à un niveau relativement élevé.

"Nous pensons que notre économie peut retrouver les taux de croissance qui abaisseront le taux de chômage

Voir page 2: Edgar Benson

Le premier ministre logera au parlement

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — Le premier ministre du Québec logera à proximité de l'Assemblée nationale, dans l'édifice du Parlement, en attendant la construction d'une résidence officielle.

Il y a quelque temps, M. Bourassa avait fait part aux journalistes de ses difficultés à trouver un logement fonctionnel et convenable. Il a expliqué hier à l'Assemblée nationale que sa demeure temporaire au petit hôtel Victoria était trop coûteuse à la province.

Depuis la crise d'octobre, plusieurs garde-corps veillent jour et nuit sur la

personne de M. Bourassa, le suivent dans tous ses déplacements et sont chargés d'assurer sa protection. "Il est normal, soulignait M. Bourassa, qu'après la crise que nous venons de passer, le premier ministre ait une surveillance appropriée. Le fait de "démourer dans un hôtel, dans un appartement ou même dans n'importe quel endroit à l'extérieur du Parlement voudrait dire des sommes considérables."

C'est M. Jean-Jacques Bertrand, appuyé par les porte-parole des deux autres partis d'opposition, qui avait suggéré que

Voir page 6: Le premier

L'offre de GM

Inacceptable, mais...

TORONTO (CP) — Le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Léonard Woodcock, a qualifié d'"insatisfaisante et inacceptable" une nouvelle offre salariale faite hier par la General Motors du Canada.

Mais M. Woodcock a ajouté que la proposition patronale laissait place aux négociations pour mettre fin à la grève de 11 semaines des 23.500 employés

canadiens de la GM.

De son côté, M. Dennis McDermott, qui dirige le syndicat canadien, a déclaré que la compagnie avait offert un taux de base horaire de \$4.02, alors que le mois dernier les syndiqués américains ont obtenu \$4.25.

"Nous voulons la parité et ce n'est pas la parité", a-t-il dit.

Voir page 6: L'offre de GM

L'affaire Cross-Laporte

La SQ aurait fait de "réels progrès"

par Guy Deshaies

Le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, a déclaré hier au cours d'une émission au réseau anglais de Radio-Canada, que de "réels progrès" ont été faits dans l'enquête en cours sur les enlèvements de MM. Cross et Laporte. Il se dit satisfait du travail accompli par les policiers jusqu'à présent.

M. Saint-Pierre a ajouté qu'il ne pouvait pas révéler la nature de ces progrès afin de ne pas nuire à l'enquête.

Vus de l'extérieur cependant, les éléments d'information qui ont été rendus publics jusqu'à présent ne permettent pas de croire que la police est sur une piste sérieuse.

M. James Cross, enlevé le 5 octobre dernier, est toujours porté disparu; ses ravisseurs n'ont pas été repérés, non plus que les ravisseurs et les assassins de Pierre Laporte.

Il y a eu l'inévitable histoire du placard dans lequel les Rose et Francis Simard se sont dissimulés au moment d'une perquisition, trompant ainsi la vigilance des policiers.

L'enquête du coroner a permis jusqu'à présent d'établir les circonstances de l'enlèvement de M. Laporte, grâce au témoignage de Bernard Lortie mais, depuis ce témoignage, rien de vraiment neuf et de particulièrement pertinent n'a été dit sur les circonstances de sa mort.

Depuis la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, le 16 octobre, 455 personnes ont été arrêtées au Québec, parmi elles 403 ont été libérées et 52 autres demeurent derrière les barreaux. Les accusations portées jusqu'à présent ne concernent aucunement les enlèvements de MM. Cross et Laporte et l'assassinat de ce dernier mais plutôt l'appartenance au FLQ et la conspiration séditeuse des Chartrand, Le-

mieux, Vallière, Gagnon, etc.

Les multiples perquisitions effectuées depuis le début des "événements" n'ont pas permis, toujours selon les rapports officiels, de saisir des quantités importantes d'armes ou d'explosifs. (Plus de 10.000 bâtons de dynamite ont été volés depuis un an au Québec).

Les policiers ont aussi mené diverses opérations dont deux d'importance à Laval et dans les Laurentides. Il s'agissait de frapper à toutes les portes pour montrer aux occupants des photos de suspects dans l'espoir que quelqu'un puisse reconnaître l'un d'eux. Aucun ré-

sultat à Laval. Trois arrestations dans les Laurentides hier et avant-hier mais les trois personnes appréhendées ont été relâchées.

Il paraît certain, d'après les témoins-détenus assignés à l'enquête du coroner, que la police a arrêté en tout cas un certain nombre de personnes fort sympathiques au FLQ et à ses militants. Mais Paul Rose, Jacques Rose et Francis Simard, que Lortie dénonce comme ravisseurs de Pierre Laporte, sont toujours en liberté. Les ravisseurs de James Cross demeurent inconnus et sont aussi introuvables que leur otage.

Certains incidents favoriseraient la thèse selon laquelle la police n'y voit pas très clair. Exemple: l'arrestation de Gary O'Brien, journaliste au Montreal Star.

Parce qu'il a vaguement la stature et la chevelure et la barbe de Jacques Rose, O'Brien a reçu la visite inattendue des policiers, armés de mitraillettes, dans son appartement de Ville Saint-Laurent, mardi matin.

Il avait été "dénoncé" par un inconnu alors qu'il achetait des cigarettes au centre d'achat Norgate.

Il y a quelques jours, le directeur de la police de Montréal lançait sur le radio de la police un message à ses hommes. Le directeur Saint-Aubin jugeait bon de demander à ses policiers de ne pas se laisser aller, d'être sans cesse aux aguets et de faire preuve d'une vigilance de tout instant.

Voir page 6: La SQ

au gré du temps

Urbanisme

Le gouvernement du Québec dresse, on le sait, les plans d'une mirifique autoroute qui traversera Montréal, y amenant un flot de véhicules évacuant des gaz polluants et qui obligera la destruction de milliers de demeures.

Il est permis de croire que cette décision relève d'une saine préoccupation de nos édiles. Ils veulent, par la disparition des habitations et la contamination excessive de l'air, forcer les Montréalais à aller habiter les salubres campagnes.

Ce mécanisme d'échappement vers la Nature va obliger la Métropole à changer son blason.

Héraldiquement, il se tira ainsi: d'azur souillé à la croix de gueules masquées, cantonnée de fleurs de lys défoliées, de roses encrassées, de trèfle maculé et de chardon terni. Adorné non plus de la devise "Concordia Salus", mais de cette phrase: "Trop polluée pour être au sec".

Louis-Martin TARD

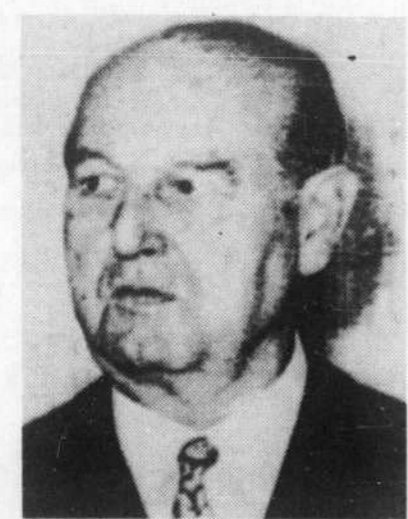
Précautions extrêmes à Djakarta

DJAKARTA (AFP) — Une automobile blindée suivra le pape où qu'il se rende, au cours de sa visite de 16 heures en Indonésie, aujourd'hui, a déclaré le colonel de police Harjono, chargé de la sécurité du Saint-Père.

Les mesures adoptées à cette occasion ont été rendues d'autant plus strictes après la tentative d'assassinat du pape à Manille que l'Indonésie est un pays à majorité musulmane.

C'est ainsi que des tireurs d'élite seront postés sur les toits de l'aéroport

Voir page 2: Précautions



Le consul Beihl-Schaeffer

Le rapt du consul allemand

Les terroristes basques exigent la libération des seize accusés

Les ravisseurs du consul honoraire de la République fédérale allemande à Saint-Sébastien, M. Eugen Beihl-Schaeffer, enlevé mardi soir par l'organisation séparatiste basque ETA, auraient demandé la libération des seize membres de ce mouvement nationaliste qui doivent comparaître ce matin devant le tribunal militaire de Burgos.

L'ambassade de la RFA à Madrid a reçu en effet une communication en ce sens, a annoncé hier le ministère allemand des Affaires étrangères qui a déclaré, d'autre part, vouloir tout mettre en oeuvre pour obtenir la libération du diplomate. Plus tôt, l'association basque Anai-Artea (Entre frères), mou-

vement d'entraide des réfugiés basques, avait fait savoir à Bayonne (France) que le sort du Consul, selon un message que lui aurait fait parvenir l'ETA, dépendait de celui qui sera fait aux accusés de Burgos.

Cependant, un second communiqué, tapé à la machine, parvenu hier soir au bureau de l'AFP à Madrid et signé du

seul sigle de l'ETA, annonce que ce mouvement désavoue le kidnapping du diplomate et l'attribue à une faction dissidente. Le document a été remis peu après minuit à l'AFP, sans autre possibilité d'identification.

Entre-temps, la police espagnole a retrouvé hier après-midi la "Mercedes" noire du consul à Oyazurm, à environ six milles de Saint-Sébastien et cinq seulement de la frontière franco-espagnole. Selon les déclarations de la femme du consul, seul témoin de l'enlèvement, c'est vers dix heures trente mardi soir que des inconnus se sont emparés du diplomate dans le garage souter-

Voir page 2: Terroristes

■ Autres informations en p. 11 sur les racines du problème basque et sur le procès de Burgos.

AU DÉJEUNER COMME AU DINER, les sybarites se retrouvent à la Guinguette Les Trois. Parce que la qualité de sa cuisine française ne se dément jamais. Dans le Vieux Montréal, au 273 rue Saint-Paul, 506-5311. Bonne journée!

Les médicaments

3ème jour d'occupation au Montreal General Hospital

Un groupe de citoyens a occupé hier, pour la troisième fois consécutive, le département de service social du Montreal General Hospital, bien que le ministère de la Santé ait partiellement accédé à leur demande.

Un porte-parole du groupe, patronné par le Comité anti-pauvreté du grand Montréal, a déclaré que le sit-in se poursuivrait tant que le gouvernement ne subventionnera pas les pharmacies de tous les hôpitaux de Montréal, de façon à ce que ceux-ci puissent distribuer gratuitement ou à prix réduits des médicaments aux assistés sociaux et aux petits salariés.

Hier, le groupe a reçu un télégramme du ministère de la Santé annonçant que le gouvernement était disposé à subventionner le Montreal General pour que celui-ci puisse financièrement absorber les coûts de la pharmacie. Mais les occupants attendent que le gouvernement étende sa politique à tous ces hôpitaux avant de quitter les lieux.

Traditionnellement, certains hôpitaux, pour la plupart anglophones, pratiquaient une politique humanitaire envers les défavorisés. Mais ils ont graduellement abandonné cette politique pour des raisons d'ordre économique.

Commissaire-enquêteur

L'abbé Louis O'Neil déplore la décision de son collègue

QUEBEC (PC) — Le président de l'Association des professeurs de l'université Laval, l'abbé Louis O'Neil, déplore que son collègue, l'abbé Gérard Dion, ait accepté d'être nommé au poste de commissaire-enquêteur sur le comportement politique des enseignants.

"Je regrette qu'un homme de qualité comme M. Dion serve de caution morale à un système de surveillance qui peut s'avérer dangereux, a déclaré M. O'Neil dans une interview.

"Ce travail de commissaire-enquêteur, a-t-il noté, me semble contredire l'image que le public québécois s'est faite de M. Dion dans le passé, par suite des combats qu'il a livrés en faveur des libertés démocratiques".

A son avis, la nomination d'un commissaire-enquêteur, quel que soit l'homme, demeure tout à fait inutile, parce que les conventions collectives des enseignants possèdent déjà tous les mécanismes permettant de régler les plaintes dont a parlé le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre.

M. O'Neil a rappelé que le front commun des enseignants du Québec, et le

comité exécutif de l'Association des professeurs de l'université Laval ont désapprouvé la nomination d'un commissaire-enquêteur.

Pour sa part, M. Dion a déclaré: "C'est dans le but de rendre service à la population que j'ai accepté d'être nommé au poste de commissaire-enquêteur sur le comportement politique des enseignants".

Selon lui, "il y a eu des plaintes. Qu'elles soient fondées ou non, le fait existe et la population a le droit de voir ses plaintes considérées".

De plus, a-t-il dit, "les enseignants sont déjà accusés de bien des maux. Il faut régler le grief, sinon ça va faire boule de neige".

A son avis, la plupart des enseignants vont être contents de la nomination d'un

Suite à la page 2

La situation s'envenime à l'université de Montréal

La situation a continué à se détériorer hier à l'université de Montréal à la suite de la décision des autorités de ne pas renouveler les contrats de 28 enseignants appartenant à six facultés, théologie, philosophie, lettres, sciences sociales, médecine et nursing.

La faculté des lettres, notamment, est en session d'étude jusqu'à ce soir et tous les cours sont interrompus. Cette décision a été prise en assemblée régulière des professeurs de la faculté, sous la présidence du doyen.

L'université est cependant restée calme hier puisque les professeurs et quelques étudiants ont concentré leurs efforts sur l'organisation de la journée d'aujourd'hui. Il y aura notamment à midi et demi une réunion de tous les professeurs et des étudiants des facultés touchées, au pavillon des sciences sociales.

Ce soir à 8h, l'Association des professeurs de l'université de Montréal et le Syndicat des professeurs de l'université de Montréal ont convoqué conjointement tous les professeurs de l'université à une assemblée où l'on étudiera tous les aspects de la crise actuelle.

Déjà, dans certaines facultés, le corps professoral fait corps avec les enseignants non-réengagés et se promet de ne plus remettre les résultats d'examen aux autorités, de ne plus signer aucun document officiel, de ne pas remettre les programmes d'étude pour l'an prochain et de paralyser le fonctionnement des conseils de faculté.



Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs

garantie 10 ans

Nos experts peuvent refaire entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

Livraison gratuite avant Noël

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE ENRG.

7469, 18e Ave. Mt. 721-0947

■ aujourd'hui

A 09h00, au salon Richelieu du Reine Elisabeth, 24ème assemblée annuelle de l'Association des bureaux médicaux des hôpitaux du Québec. A 14h30, au salon Duluth, colloque sur le rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, vol. IV: la santé.

A 10h00, à l'auditorium de la tribune parlementaire, 150, rue Wellington, à Ottawa, conférence de presse du Conseil des sciences du Canada et présentation d'un rapport intitulé: "Le transport par ADAQ (STOL), programme majeur pour le Canada".

De 10h30 à midi, au salon Marquette du Reine Elisabeth, symposium sur la drogue et l'adolescent, à l'occasion du 40ème congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada. De 14h00 à 17h00, deuxième session de la journée d'étude sur les grossesses à risques élevés.

A 10h00, un front commun des organismes familiaux va rencontrer le ministre Quéenneville et donnera ensuite une conférence de presse à la tribune parlementaire. Sujet: le nouveau ministère des affaires sociales.

A 10h30, au pavillon Marie-Victorin, 1100 rue Lavergne, à Sainte-Foy, le président des enseignants, M. Jean-Noël Toulouse, énumérera devant les journalistes les problèmes qui ont motivé le vote de non confiance envers la direction du campus Sainte-Foy.

A 12h30, à la Maison du commerce, déjeuné du Kiwanis Club de Montréal. M. Gordon McKay, c.r., prononcera une causerie sur le bill 10.

A 12h30, au salon Laurentien du Mont-Royal, le président de la FTQ, M. Louis LaBerge, fera connaître le programme d'urgence que sa centrale suggère au gouvernement du Québec.

A 14h00, séance régulière de la CECM. Une décision finale sera prise sur le projet R.A.S., quant à l'octroi ou non du contrat au groupe Francon.

A 15h00, au 400 Carré Youville, suite 612, conférence de presse donnée par M. Conrad Pilon, directeur général des opérations douanières, région du Québec.

A 15h00, à Dialogue, 2185 rue Bishop, conférence de presse pour marquer le fait que, pour la première fois au Canada, les Églises catholique et protestantes célèbrent un dimanche de la Bible, le 6 décembre.

A 15h00, sur les ondes de Radio-Canada, l'émission Femme d'Aujourd'hui sera entièrement consacrée au Pakistan oriental, au dernier cataclysme et aux réactions des gens. Participants: Robert Garry, Rita Boucher, Raymond Cournoyer et Sadat Kazi.

A 17h00, au 7ème étage du 1001 Saint-Denis, l'exécutif de la CSN rencontrera les journalistes qui seront appelés à couvrir le congrès de la CSN qui se tiendra du 6 au 12 décembre.

A 17h30, au pavillon des arts, 3450 Saint-Urbain, local 1025, l'Université du Québec, la Chambre de commerce de Montréal et le service de la recherche du ministère du tourisme inaugureront une exposition de documentation scientifique sur les divers aspects culturels du tourisme. L'exposition sera ouverte au public jusqu'à samedi inclusivement et à des groupes de lundi à mercredi.

A 18h00, au Cercle universitaire de Québec, 65, rue d'Auteuil, les Presses de l'université Laval présenteront quelques-uns de leurs récents ouvrages au ministre des affaires culturelles, M. François Gauthier.

A 20h00, à l'église Saint-Pascal-Baylon, 6560 Côte-des-Neiges, le comité de la jeunesse de l'Association libérale du comté fédéral de Mont-Royal présente une table ronde sur "Les drogues et la jeunesse".

A 20h00, à l'école Marchand de Saint-Jean (angle Frontenac et Mackenzie-King), le Front commun régional intersyndical et PQ présente à une table ronde publique MM. Jacques Parizeau et Fernand Daoust qui répondront au député Jacques Veilleux.

A 20h30, le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, rencontrera les maires, les conseillers et les représentants de corps intermédiaires qui sont concernés par la construction du nouvel aéroport international de Montréal. La rencontre aura lieu à la salle paroissiale de Sainte-Scholastique et il sera question de la création d'une nouvelle ville.

Le PQ-Laval appuie les ouvriers de Ste-Thérèse

La section du comté de Laval du Parti québécois vient de faire connaître son appui le plus entier aux employés de la General Motors à Sainte-Thérèse qui réclament la reconnaissance du français comme langue de travail. "Une communauté qui se respecte, dit le communiqué du PQ-Laval, ne peut tolérer que des institutions qui, en vertu de leur rôle économique, exercent une influence sur le milieu humain de la province, ignorant les exigences fondamentales de la population de ce milieu".

L'alcool et les fêtes

Le président de la Régie des alcools du Québec, le juge Marc Lacoste, annonce que la vente des boissons alcooliques devra cesser à 10 heures le soir du 24 décembre, veille de Noël. Le jour de Noël, le vendredi 25, les heures d'ouverture et de fermeture des établissements possédant un permis de la Régie seront celles que la loi détermine pour un jour férié.

La veille du jour de l'An et le premier janvier, les heures de vente sont celles que détermine la loi pour un jour ordinaire quant au 31 décembre, et pour un jour férié quant au premier janvier.

La protection du consommateur

Le front commun syndical propose 120 amendements

QUEBEC (Le Devoir) — Un front commun des trois centrales syndicales et de six associations de bien-être a recommandé, hier à Québec, une série d'amendements au projet de loi de protection du consommateur (bill 45) afin d'en étendre la portée et de le rendre plus efficace.

Une des principales recommandations est celle de donner au consommateur le pouvoir d'annuler unilatéralement, après un certain délai, tout contrat assorti d'un crédit, une vente d'automobile neuve ou d'occasion, une vente de terrain et une "vente de feu". L'actuel projet de loi n'accorde cette faculté de résolution que dans le cas d'une vente par colportage. Seul le prêt d'argent n'est pas visé par cette recommandation du front.

Le front commun recommande aussi le français prioritaire dans les contrats visés par la loi, la réglementation des compagnies de perception et des pouvoirs accrues à l'Office de protection du consommateur.

Les organismes signataires du mémoire présenté hier à la commission parlementaire chargée d'étudier le bill 45 sont: la CSN, la FTQ, la CEQ, la Fédération des ACEF du Québec, le Conseil de bien-être du Québec, l'Institut de protection et d'information du consommateur, le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants, la Fédération des services sociaux à la famille et la Société nationale des Québécois de Chicoutimi.

Le mémoire soumet 120 amendements portant sur 74 articles du projet de loi déposé le 10 novembre à l'Assemblée nationale.

Une autre importante recommandation touche la publicité. Le front suggère que non seulement la publicité fautive, abusive ou trompeuse soit frappée d'interdiction et de sanctions, mais aussi la publicité "de mauvais goût" et celle destinée aux enfants.

Afin d'éviter toute confusion dans l'interprétation d'une situation juridique, le front propose une définition précise du "consommateur" et du "commerçant", deux mots qui ne sont pas définis dans l'actuel projet.

Au chapitre des définitions, le front suggère que la loi de protection du consommateur vise non seulement un "bien mobilier" mais aussi un "service" (par exemple: un cours de langue).

La "vente de feu", dont il n'est pas question dans la version actuelle du bill 45, est définie par le front comme étant une "vente de clôture, liquidation, fermeture, grande vente, vente

annuelle, vente anniversaire et autre vente semblable". Le mémoire propose que tout commerçant désirant procéder à une vente de feu soit tenu au préalable, d'obtenir l'autorisation de l'Office de protection du consommateur.

Concernant les cartes de crédit et toute autre forme de crédit variable, le front recommande qu'il soit interdit à un

Suite à la page 2

Le Conseil de la coopération

Un projet qui laisse trop d'échappatoires

QUEBEC (Le Devoir) — Selon le Conseil de la coopération du Québec, le projet de loi de protection du consommateur (bill 45) "laisse trop d'échappatoires qui continueront à faire du consommateur une victime de commerçants malhonnêtes".

Tel est l'essentiel de la plaidoirie qu'a soumise le mouvement coopératif québécois à la commission parlementaire des institutions financières.

Le mouvement coopératif, qui représente 2 millions de consommateurs, préconise "un élargissement du sens et de la portée de la loi de manière à ce qu'elle soit non seulement policière mais revête une véritable dimension sociale".

Le mémoire estime que la loi devrait étendre ses préoccupations au vaste champ de la promotion, de l'éducation et de l'information du consommateur en aidant celui-ci à s'aider lui-même, à se valoriser.

Les principales recommandations du Conseil sont les suivantes:

— La loi de la protection du consommateur devrait relever du ministre des institutions financières ou du ministre

des affaires sociales, mais pas du ministre de la justice.

— L'article du bill 45 qui prévoit qu'"une erreur ou une omission faite de bonne foi ne constitue pas une infraction au sens de la loi" soit supprimé parce qu'il semble être une échappatoire.

— Les contrats devraient être rédigés en français, mais le consommateur pourrait exiger qu'ils soient rédigés en français ou en anglais.

— L'Office de protection du consommateur, tel que défini par le bill 45, est trop confiné à une fonction policière; il devrait être aussi capable d'effectuer un travail d'éducation et d'information. Plus précisément, le Conseil propose la création, au niveau régional, de bureaux de consultation juridique facilement accessibles aux consommateurs.

— Quant au Conseil de la protection du consommateur, le mémoire demande que cet organisme soit "un véritable chien de garde". Il devrait étudier tout problème relatif à l'application des règlements adoptés en rapport avec la loi.

Suite à la page 2

Protéger sa maison est une économie

LES GOUTTIÈRES HO-DO

sans joint installée exclusivement par

PRIMEAU MÉTAL

sont la meilleure protection. Émaillé, galvanisé, cuivre.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue 322-4160

Québec et Banlieue 872-9244

Hull et Banlieue 776-2549

Ottawa et Banlieue 822-2549

Cornwall et Banlieue 933-2549

Pour les fêtes profitez de notre

'VENTE DE JANVIER' EN DÉCEMBRE

ESCOMPTE de 20 à 30%

COMPLETS et PALETOTS FAITS sur MESURES

Livraison garantie pour les Fêtes

LES TAILLEURS Joly INC.

251 STE CATHERINE EST

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



par ses

- PERFORMANCES
- SA SÉCURITÉ
- SON ÉLÉGANCE
- SON CONFORT
- SA ROBUSTESSE
- SA TECHNIQUE
- SON PRIX (\$2,595.00)*

LA PEUGEOT 304

RÉPOND AU BESOIN D'UNE ÉPOQUE

EN DÉMONSTRATION AUX **GRANDS GARAGES DU QUÉBEC**

306 EST, RUE SAINT-ZOTIQUE TEL.: 273-9105

* ÉQUIPEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES INCLUS SAUF RADIO.

VIENT DE PARAÎTRE...

EDITIONS DU JOUR

KIDNAPPÉ PAR LA POLICE

par SERGE MONGEAU, M.D.

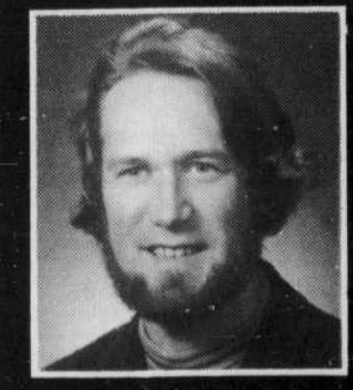
- le 16 octobre 1970, c'était au Québec la grande raffle policière
- Le Dr Mongeau, comme des centaines d'autres, a été arrêté; il nous livre le récit de ses huit jours de prison ainsi que ses réflexions entraînées par le "Kidnapping"
- Un livre brûlant d'actualité.

En vente partout à \$2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

E

EDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert



éditorial

Voix dissidentes du Canada anglais

Foulant aux pieds une longue tradition d'attachement aux libertés fondamentales en temps de paix, la Chambre des Communes adoptait mardi en troisième lecture, par un vote de 174 contre 31, la loi "prévoyant des pouvoirs d'urgence provisoires pour le maintien de l'ordre public au Canada".

Le bill C-181 s'appellera à juste titre la loi Turner. Car il a eu pour père, et pour pilote implacable à la Chambre, M. John Turner. Le ministre fédéral de la justice s'était acquis depuis deux ans la réputation d'un homme voué au respect des droits civiques. Par le caractère répugnant de plusieurs dispositions de la loi C-181, par l'intransigence absolue dont il a fait montre à l'endroit de propositions d'amendements formulées par les partis d'opposition et par son collègue libéral Pierre de Bané, il passera à l'histoire comme l'un des principaux artisans de cet odieux "statut particulier" que le Parlement du Canada vient d'infliger à la province de Québec.

Pour l'honneur du Parlement, il s'est trouvé dès le stade de la deuxième lecture, une voix pour parler sans artifice le langage de la conscience et de l'esprit critique. Le 5 novembre, un député obscur de l'Île-du-Prince-Édouard, M. David MacDonald, se levait en Chambre. Dans un discours de trois brefs paragraphes, il retirait l'appui qu'il avait donné au gouvernement le 19 octobre. "Je croyais alors, expliquait M. MacDonald, que le gouvernement s'était parfaitement rendu compte de la situation dans la province de Québec et prenait ce qui me semblait à ce moment-là des mesures raisonnables. Maintenant, avec deux semaines et demie de recul, je trouve la mesure mal avisée et ne saurait l'appuyer plus longtemps".

Ce discours survénait à un moment où l'appui populaire au gouvernement était si fort que le NPD lui-même, faisant machine arrière, semblait vouloir se ranger derrière le gouvernement. Il témoignait d'un courage et d'une lucidité dont la dernière crise offre peu d'exemples.

M. MacDonald, à la fin de son discours, s'engageait à faire tout son possible pour qu'on fasse disparaître au plus tôt les mesures d'exception. Par une curieuse coïncidence, le sort a voulu que juste avant le vote décisif des Communes, une brochure parrainée par le député d'Egmont vienne rappeler que la dissidence honnête et vigoureuse, loin d'être éteinte au Canada anglais, semble au contraire vouloir se manifester avec une détermination nouvelle. La prose des Charles Lynch, des Christopher Young, des Dennis Braithwaite, voire des Douglas

Fisher, avait jusqu'à maintenant eu l'effet d'un puissant chloroforme. Voici enfin que des voix raisonnables se regroupent pour faire entendre un son de cloche plus voisin de notre vraie tradition de "dialogue civilisé".

La publication de la brochure "Strong and Free..." a été rendue possible grâce à la collaboration financière d'une soixantaine de Canadiens de toutes les parties du pays. Dans cette brochure, Pat Watson, Claude Parisée, James Littleton, Dian Cohen, Nate Nurgitz, Peter Desbarats, Alan Clarke, Hugh Segal, James Eays, George Bain et David MacDonald, tracent un bilan des dernières semaines. Ils concluent que l'action gouvernementale a tantôt raté royalement la cible, tantôt consisté en un jeu habile en vue d'arracher au peuple canadien un acte de foi aveugle envers un gouvernement incapable de justifier sérieusement les motifs de ses décisions.

Il y aura lieu, un peu plus tard, de s'arrêter longuement sur les interrogations que Peter Desbarats formule au sujet des autorités policières. Non seulement celles-ci n'ont pas réussi jusqu'à maintenant à retracer les auteurs des actes d'octobre et ont été responsables d'un nombre élevé d'impairs. Mais elles furent aussi la source principale des soi-disant informations qui induisirent MM. Saulnier, Drapeau, Bourassa et Trudeau à conclure à la nécessité des mesures de guerre. On constate aujourd'hui que la qualité des renseignements de la police et l'efficacité des méthodes employées par celle-ci laissent beaucoup à désirer. Mieux vaudra ouvrir ce dossier plus tard, quand le calme sera davantage revenu dans les esprits.

Ce qu'on doit, pour l'instant, retenir de "Strong and Free...", ce sont trois thèmes qui révèlent que la réflexion, dans certains milieux du Canada anglais, est loin d'être tellement différente de celle qui s'est manifestée dans plusieurs milieux du Québec:

1. La crise a révélé que l'attachement des Canadiens aux libertés fondamentales inscrites dans nos lois est plus superficiel, plus fragile qu'on ne l'avait cru. Cet attachement est très fort en l'absence de défis majeurs. Lorsque surgit une crise, on constate qu'il est plus sentimental que réel. Que des citoyens, devant les mesures d'exception, aient réagi en disant: "Je ne suis pas personnellement affecté, il n'y a donc rien de grave", cela est déjà inquiétant. Que des politiciens aient utilisé cet argument pour tenter de justifier leur conduite, et qu'ils s'en soient tirés indemnes, voilà qui en dit long sur notre conception de la liberté.

2. La crise a révélé que, devant un pouvoir omnipotent, les citoyens sont capables d'une dose de naïveté et de foi aveugle qu'on eût cru impossible dans la société sur-informée d'aujourd'hui. Ce qui est remarquable, notent Watson, Bain et MacDonald, c'est que le sens critique des citoyens et des éléments d'opposition se soit évaporé si aisément devant des décisions qui exigeaient un contrôle serré.

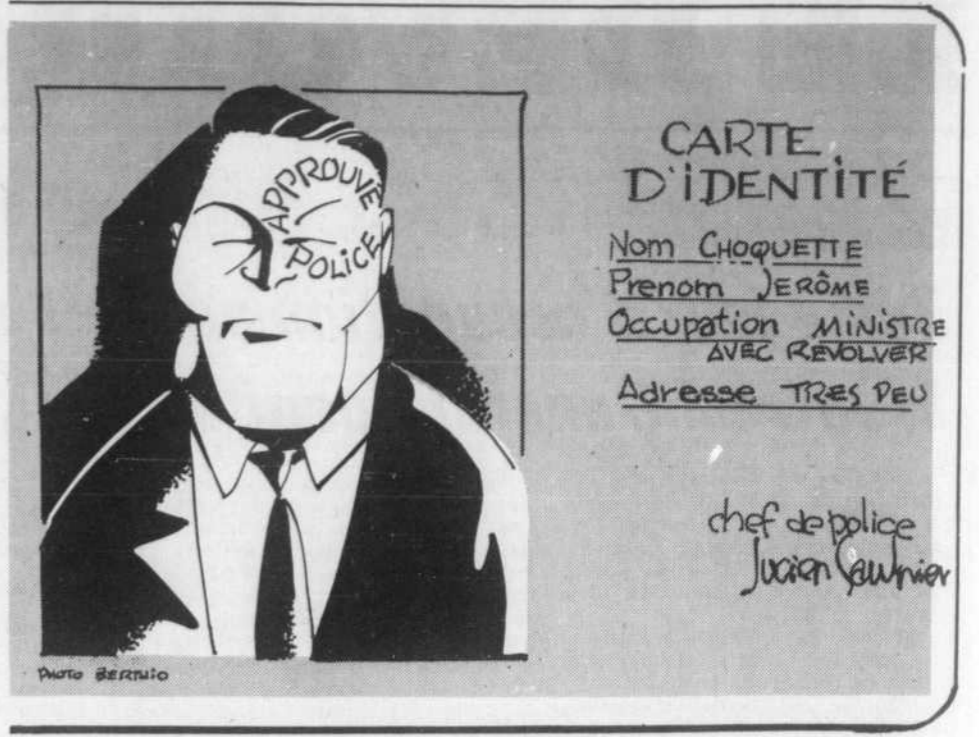
3. Venant s'ajouter au dossier d'expériences antérieures qui eussent dû suggérer une prudence extrême, le dossier des dernières semaines révèle que le genre de mesures adoptées par le gouvernement fédéral conduit, en somme, à des résultats éminemment contestables. "On a ressuscité les pouvoirs de guerre, écrit James Eays. Or, les arguments qui militaient contre ce recours dès les années 40 sont toujours valides. Rien de ce qui devait vraiment être fait n'était impossible en l'absence des mesures de guerre. Beaucoup de choses qui n'auraient pas dû être faites l'ont été sous l'empire de ces mesures. Le mal causé par de telles mesures vit longtemps après leur révocation".

Les auteurs de "Strong and Free..." abordent surtout leur sujet sous l'angle des libertés fondamentales. A ce niveau, ils rejoignent des interrogations qui ont surgi, par-delà toute divergence politique, dans l'esprit de milliers de Québécois. Heureuse rencontre qui montre une fois de plus le caractère universel de certaines libertés.

Il revenait cependant à l'inspiration de la publication d'évoquer aussi une importante dimension politique de la crise récente. La façon dont Ottawa a réagi, écrit David MacDonald, illustre l'ambiguïté fondamentale qui caractérise le rôle de M. Trudeau dans la politique canadienne. Le premier ministre actuel répond dangereusement, selon le député d'Egmont, au besoin qu'avait un certain Canada anglais d'un "Canadien français apprivoisé", qui ressemblant en tous points à ses compatriotes, "percevait néanmoins le monde en général et le Canada en particulier à travers des lunettes anglo-saxonnes aussi ombrées que les leurs". De ce Québécois qui "a dit et fait tout ce qu'ils avaient pu souhaiter", ils ont attendu une fois de plus, en 1970 comme en 1968, qu'il règle enfin pour de bon "le problème du Québec" et qu'il mette une fois pour toutes les troubles-fête à leur place.

Tout indique hélas, conclut MacDonald, que loin de régler le problème, l'action de M. Trudeau n'aura contribué qu'à compromettre plus gravement l'existence même du Canada et la liberté de chacun de ses citoyens.

Claude RYAN



LIBRE OPINION

L'Église dans la crise au Québec

par PHILIPPE TURCOTTE

On a parlé du "silence de l'Église dans la crise actuelle au Québec". Certains répondront que c'est faire peu de cas de la déclaration de l'évêque de Québec ou de celle de Mgr Paul Grégoire. Je pense plutôt, pour ma part, que ces déclarations témoignent davantage de la faiblesse de notre réflexion théologique et de ce phénomène ne me semble pas particulièrement réjouissant.

Déclarations "morales"

D'une part, ces déclarations sont surtout "morales" et se situent à l'intérieur d'une analyse politique qui rejoint la problématique du pouvoir. Le moins qu'on puisse dire c'est que cette analyse est ambiguë et qu'elle s'est élevée, malgré l'état de panique qu'ont voulu maintenir les politiciens en place, des voix discordantes qui ne sont pas toutes gagnées au manifeste du F.L.Q. Seroient-elles justes, qu'elles soulèvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Dans nos soi-disant sociétés "libérales", la morale n'a jamais pesé bien lourd dans la balance. Je veux bien que le machiavélisme revu et corrigé par Raymond Aron et Julien Freund apparaisse comme une solution à Guy Brouillet, mais je doute fort que ce dialogue des "essences" soit d'un grand secours dans le désarroi actuel.

Faut-il, d'autre part, se réjouir que l'Église, fidèle à sa mission spirituelle, ne s'immisce pas dans le domaine strictement politique? Je ne suis pas le seul à penser que cette attitude "puisque" n'est pas uniquement fondée sur le dynamisme des vertus théologiques et que finalement elle manifeste l'incapacité de l'Église à choisir lucidement son camp: s'identifier avec les pauvres, avec ceux qui subissent continuellement dans leur chair le scandale du "désordre établi" ou demeurer l'une des pièces maîtresses du système. Il n'y a pas d'autre solution possible. Le Professeur Metz, lors du dernier Congrès mondial des théologiens à Bruxelles déclarait: "Insister, comme on le fait couramment que l'Église est et doit a priori rester "neutre", ou bien révèle un manque de sens critique, ou bien a pour effet de camoufler des alliances politiques existantes. Il faut donc développer une herméneutique de l'Église qui soit à la fois critique, pratique et politique, qui l'empêche de s'identifier avec certaines idéologies politiques de manière irréfléchie et incontrôlée et de déchoir à cause de cela au niveau d'une religion purement politique."

Religion politique

En fait, cette crise québécoise manifeste l'urgence d'une vision théologique critique des réalités humaines. "L'Église du Québec, écrivait, dans "Le Devoir", Lynn Gagnon, semble oublier qu'elle a deux siècles de "manigances" avec le pouvoir anglais à se faire pardonner... et nous appuyons ce fait qu'elle a bien des réformes à opérer si elle veut être croyable". En fait, nous devons explorer honnêtement les voies tracées par les recherches de Jürgen Moltmann et de Johann Baptist Metz, d'une critique chrétienne de la "religion politique" qui constitue encore le cadre dans lequel trop de théologiens sont encore enfermés. Ce n'est que dans la formation d'une conscience politique critique des chrétiens que nous pourrions éviter les gra-

ves écueils signalés par Metz dans lesquels la théologie semble incapable de sortir: la "privatisation" de la foi qui confinerait l'Église dans la position d'une secte religieuse et la conduirait finalement à se nourrir d'illusions religieuses et d'autre part une exigence non-critique de "fonctionnalité" qui ne peut que déboucher sur un nouvel intégrisme qui ne rend pas plus acceptable, même s'il se colore d'une terminologie de gauche.

C'est dans des moments de crise comme ceux que nous vivons présentement que nous sentons l'impérieuse nécessité d'entendre une voix qui sache proclamer une liberté critique qui s'adresse à des hommes adultes dans un langage "démystifié" et "déréalisé", c'est-à-dire, en termes clairs, dégagé de toutes les ambiguïtés du langage ecclésiastique.

La propre critique

Pour être audible, une telle parole présuppose que l'Église fasse ouvertement sa propre critique. Ne peut-on pas supposer qu'en dépit d'une

certaine volonté de changement que nous ne songeons pas à nier, si l'Église n'a pas réussi à canaliser son "aggiornamento", c'est qu'il lui manquait une pensée théologique capable de diriger à la fois cette auto-critique et la reconstruction indispensable. Il peut sembler aberrant de rappeler ici le positivisme comtien, mais il y a sans doute quelque vérité dans cette maxime: "On ne détruit que ce que l'on remplace".

Possédant désormais les éléments d'une théologie critique qui nous permette de situer dans une perspective dynamique les relations de l'Église et de la société, nous osons espérer que les théologiens québécois sauront mettre à profit cette orientation théologique nouvelle pour orienter tous les chrétiens qui cherchent si avidement une parole d'espérance. L'Église aura-t-elle le courage de dire non à cette unidimensionnalité qui étouffe tous les hommes avides de liberté? Je persiste à le croire. C'est sans doute une utopie, mais c'est la mienne. Paris, le 22 novembre 1970.

L'article de Mme Levitt

De nombreux lecteurs ont tenu à nous signaler tout l'intérêt de l'analyse politique de Mme Kari Levitt, qui a paru en cette page le 25 novembre sous le titre "La crise d'octobre et l'érosion du pouvoir". Nous publions ci-après l'une de ces lettres.

Une malencontreuse erreur nous a fait attribuer l'analyse de Mme Levitt à un hypothétique "Karl Lewitt"; nous la prions de nous en excuser.

Rappelons que Mme Levitt est professeur associé de sciences économiques à l'Université McGill. Elle est également l'auteur de Silent Surrender, une étude de la pénétration des firmes multinationales et de l'impact des investissements étrangers sur l'économie canadienne.

Bravo encore une fois, pour avoir fait paraître l'article de Mme Kari Levitt sur "La crise d'octobre et l'érosion du pouvoir". Au point de vue historique, c'est une analyse qui se révèle être la plus juste. Il est heureux que votre journal permette à des personnes compétentes, courageuses, tenaces, honnêtes et lucides de s'exprimer librement, surtout dans un système où l'on se moque même du mot démocratie. Il faut continuer dans le même sens, malgré l'esprit démagogique de ceux qui sont actuellement au pouvoir et qui veulent trouver des boucs-émissaires pour cacher leur défaillance, leur manque de jugement et de sens des responsabilités fondamentales.

Mme Claude COSGROVE-RIENDEAU

lettres au Devoir

Le Québec, de Gaulle et la France

La France, malgré ses déficiences présentes et ses graves maux historiques, a su être gaulliste; la France vivra donc! La légende du grand disparu se poursuit.

De Gaulle n'était ni perturbateur ni illuminé. Il était précurseur, prophète. En Europe occidentale, la place de la France ne peut être que la première. La langue de la France devrait logiquement devenir la langue officielle de l'Europe économiquement unie de demain. Mais à ce sujet en particulier, on devra faire vite dans les milieux intéressés.

Charles de Gaulle était d'une grandeur d'âme peu commune. Il importe de souligner que cet homme extraordinaire, ce géant de l'histoire, était un croyant et un grand chrétien, ce qui, on le sait,

ne se rencontre pas partout au Québec, et surtout pas chez les hommes politiques qu'ailleurs. Et c'est bien probablement cette disposition personnelle qui contribua très puissamment à faire de lui le plus grand homme d'Etat du XXe siècle, celui qui a vu le plus juste et le plus loin.

Quant à nous, Québécois, qui avons compris qu'il nous faut inventer rien de moins que la République francophone du Québec, nous n'oublions jamais le Général de Gaulle. C'est lui, de Gaulle, et nul autre, qui, en 1967, à Montréal même, a placé d'un seul coup le Québec sur l'échiquier international. Nous lui devons une gratitude immense...

G. BROSSEAU

Saint-Jean 16-11-70

Un cas de discrimination

(...) Lors de l'enquête du coroner sur la mort de M. Pierre Laporte, tenue au Quartier général de la police provinciale à Montréal, le 12 novembre, l'agent Leduc de la Sûreté du Québec a décidé que la justice n'était pas affaire de femme.

L'agent Leduc, après avoir admis les journalistes et les avocats masculins, refusa l'entrée aux membres féminins du Barreau, leur déclarant d'un ton condescendant qu'elles pourraient peut-être entrer "si elles restaient pleines libres". Les trois dames en cause ne purent entrer qu'environ quinze minutes après le début de l'audience, et on leur refusa l'accès à certaines places qui furent plus

tard occupées par des hommes. Les femmes peuvent vous dire qu'il y a beaucoup d'agents Leduc", et dans tous les domaines, pour veiller au maintien des préjugés moyenâgeux quant à la place des femmes.

Ne nous voyez surtout pas comme des féministes enragées désireuses de renverser les rôles et de dominer les hommes. Nous déplorons toutefois devoir constamment affronter l'opposition hypocrite de ceux qui nient avec véhémence l'existence de discrimination contre les femmes. (signé) Marguerite-M. BROCHU, Francine MATTE-RICHER et Louise-M. DULUDE, avocates Montréal, 13-11-70

bloc-notes

La GM doit cesser d'hésiter

La General Motors hésite toujours, semble-t-il, à se rendre aux demandes de ses syndicats de Sainte-Thérèse qui veulent faire du français la langue de travail à cette usine locale. Il se peut que certains de ces hésitations ne soient pas dénuées de fondement et que quelques-unes des demandes syndicales posent de réels problèmes, mais ce qu'il faut dire à cette compagnie, c'est qu'elle doit aller à l'ultime limite des concessions à ce chapitre. Elle doit comprendre qu'elle est dans le secteur français du Québec.

En s'obstinant dans son refus, General Motors risquerait d'ailleurs de ternir l'image assez intéressante qu'elle avait su créer d'elle-même dans notre province. Il ne faut pas oublier, en effet, que cette société américaine, depuis les cinq ans qu'elle oeuvre à Sainte-Thérèse, a continuellement accru le pourcentage de ses contremaîtres francophones, par exemple. Ainsi, à l'heure actuelle, ceux-ci sont au nombre de 78 sur un total de 109. On compte pour toute l'usine une proportion de 82% de contremaître bilingues alors que le pourcentage des employés francophones est de 80% environ.

Il y a certes encore place pour l'amélioration, surtout au niveau des cadres plus élevés, comme ceux de contremaîtres généraux, de chefs de départements et de surintendants adjoints. Mais, même là, on a pu sentir que l'entreprise n'a pas voulu être mesquine.

D'après des observateurs valables, General Motors aurait, dans ces cinq ans de présence à Ste-Thérèse, accordé une plus large reconnaissance au fait français que d'autres entreprises qui sont installées depuis beaucoup plus longtemps dans la province. Le fait mérite d'autant plus d'être souligné que rien n'indique que General Motors n'ait jamais reçu de directives bien précises de la part des autorités politiques lorsqu'elle a décidé de fonder son usine québécoise.

C'est cette bonne volonté manifeste qu'il faut pousser plus loin. Le français s'est déjà passablement accrédité, dans les faits, comme langue de travail. La promotion des unilingues français à l'intérieur de l'unité de négociation peut sûrement être affirmée en principe sans risque d'inconvénients graves dans la pratique. On n'a qu'à fixer, au besoin, un échéancier pour l'application intégrale des nouvelles clauses, pourvu que cet échéancier ne dépasse pas la durée de la convention à signer.

Autrement, non seulement la compagnie s'expose-t-elle à perdre le crédit des initiatives heureuses qu'elle a pu prendre jusqu'ici, mais elle forcera vraisemblablement le

gouvernement à intervenir par voie législative. Elle devrait tout mettre en oeuvre pour éviter cette intervention.

La parité des salaires

La parité des salaires entre les ouvriers canadiens et américains de l'auto n'est pas exactement ce qui retarde la signature d'une entente entre les autorités canadiennes de General Motors et leurs employés, deux semaines après l'entente survenue aux États-Unis. C'est plutôt une interprétation des implications de cette même parité.

Le syndicat américain a obtenu dans son nouveau contrat une clause d'ajustement des salaires au coût de la vie. Le salaire devra suivre la courbe des prix qui est évidemment et constamment à la hausse. Les dirigeants de l'union veulent la même clause dans la convention canadienne. Ils veulent que le bon de vie chère des employés canadiens reflète la hausse du coût de la vie aux États-Unis et non pas au Canada.

Pareille demande apparaît ridicule à sa face même puisque les ouvriers canadiens, normalement, consacrent leurs salaires à l'achat de produits canadiens. Il faudrait, au moins, si l'on tient absolument à cette indexation, qu'on la fixe à partir du coût de la vie au Canada. Les prix augmentent plus vite aux États-Unis, certes, mais ils ne nous affectent pas directement.

D'ailleurs, pour être logique avec elle-même, l'Union devrait exiger que le salaire de base soit plus élevé au Canada qu'aux États-Unis puisque le dollar canadien n'est pas l'équivalent du dollar américain. Or, elle n'a rien demandé de tel, en 1968, alors qu'on a justement signé la première convention à base de parité entre les travailleurs des deux pays. Il est vrai que, depuis, le dollar canadien a augmenté sensiblement de valeur, mais il n'est toujours pas au pair avec sa contrepartie américaine.

En réalité, toute cette question de la parité salariale était, dès le départ, assez peu réaliste. Celle-ci ne devrait être accordée que lorsqu'elle est justifiée par une productivité équivalente. Et il ne semble pas qu'on en ait encore fait la preuve. En tout cas, bien des Canadiens ont de la difficulté à admettre que cette industrie devrait payer les mêmes salaires à ses employés tant qu'elle n'aura pas réalisé la parité des prix de ses autos sur le marché canadien.

De toute façon, il serait incroyable de prolonger cette grève qui s'éternise pour obtenir l'indexation des salaires canadiens au coût de la vie des États-Unis. On est allé assez loin déjà, même trop loin, dans cette direction.

Les journaux d'hier nous rappellent que General Motors of Canada venait tout juste de présenter une nouvelle offre à ses employés syndiqués du Canada. Sans plus de précision, on disait que cette nouvelle of-

fre comportait non seulement des hausses de salaires mais un accroissement substantiel des bénéfices sociaux. Le syndicat devrait la considérer sérieusement. Cette grève, qui vient d'entrer dans sa onzième semaine, a assez duré.

Les procès en français au Nouveau-Brunswick

L'affaire Michel Blanchard n'a pas fini de faire couler de l'encre au Nouveau-Brunswick. Ce jeune étudiant de Moncton qui a tenté en vain d'avoir un procès en français dans sa province l'an dernier, est d'ailleurs présentement détenu à la prison du comté de Westmorland, apparemment pour avoir entretenu une injonction qui lui défendait de remettre les pieds à l'université de Moncton.

Des mouvements d'appui à sa cause naissent dans tous les milieux. Michel Blanchard est devenu un symbole, un martyr de la justice unilingue anglaise de cette province. On n'entend pas désarmer facilement.

Cette détermination à saisir l'opinion d'un problème réel ne saurait trop être encouragée. Il n'y aura pas lieu de réduire les pressions tant qu'on n'aura pas corrigé la situation.

Depuis avril 1969, les deux langues, le français et l'anglais, sont officiellement sur un pied d'égalité devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick. En pratique, il y a cependant, dans cette loi, une clause stipulant que c'est au tribunal de décider si on peut procéder indifféremment dans une langue ou l'autre.

On a inséré cette clause parce qu'il était évident, à ce moment-là, que, dans bien des cas, les tribunaux n'auraient pas le personnel ou les auxiliaires voulus pour entendre des causes en français. Le ministre de la Justice avait cependant promis qu'on ferait diligence pour faire disparaître les obstacles à l'emploi du français.

Apparemment, il reste encore des obstacles de cette nature. C'était le cas quand Michel Blanchard a subi son procès, l'an dernier, et ce l'est toujours à la fin de 1970.

Parmi tous les groupes ou organismes qui évalent la voix de ce temps-ci et auxquels fait écho "L'Évangéline" de Moncton, celui qui nous semble avoir adopté cependant l'attitude la plus réaliste est le Conseil d'animation pastorale de l'université de Moncton. Ce groupe laisse de côté l'affaire Blanchard qui doit, à toutes fins pratiques, être considérée comme classée. Il s'attaque plutôt au problème dans son ensemble, au problème de l'avenir, en proclamant tout simplement son appui "à la cause des procès français au Nouveau-Brunswick".

"L'exercice de la justice dans les deux langues officielles de la province, dit-il, est déjà admis, au moins en principe, par tous ceux qui croient dans la dignité de la personne humaine et dans la justice comme fondement de toute société. De leur côté, les autorités gouvernementales de Fredericton se pré-

parent, mais trop lentement, à faire passer ce principe dans les faits.

"Dans le but de hâter les procédures et de faire cesser, dans le plus bref délai, une situation injuste qui a trop longtemps duré, nous invitons tous les citoyens de langue française et tous ceux qui travaillent à la promotion de l'homme à faire cause commune. Ne gaspillons pas notre temps et nos précieuses énergies dans les procès d'intentions, les conflits de personnalités, les luttes de régions et de générations... Ensemble nous pouvons trouver les moyens concrets et positifs qui hâteront la tenue de procès en français dans la province."

C'est une attitude sensée. Une attitude qui devrait inspirer tous les Acadiens, voire leurs amis anglophones du Nouveau-Brunswick, devant une situation comme celle-ci.

Vincent PRINCE

La contribution des lecteurs

Notre journal reçoit régulièrement des "lettres au Devoir" ou des "opinions libres" et analyses diverses qu'il publie dans ses pages éditoriales ou documentaires. Déjà en période calme, il est nécessaire de sacrifier certains de ces textes, faute d'espace pour les publier, ou parce que l'actualité nous dicte d'autres priorités. C'est dire qu'au milieu de l'abondant courrier que la crise récente a suscité, ce choix a été plus difficile à la fois et impérieux.

Il importe de signaler cependant que si des articles n'ont pu être publiés, leur lecture n'a pas été inutile à l'équipe éditoriale du journal, et c'est alimentés par toutes ces contributions que nous avons poursuivi l'analyse de la situation et précisé les positions du journal. Certains jours, nous avons pu constater à quel point notre travail était le fruit non seulement d'une équipe mais d'une communauté d'inquiétude, de réflexion et de convictions au sein du public du Devoir.

Cet effort communautaire, dont la valeur a été éprouvée durant la crise des dernières semaines, fait partie de la méthode de travail du journal. Il faut souhaiter que dans tous les secteurs de la vie humaine, au fil de l'actualité, il puisse s'exprimer régulièrement. Certains observateurs sont chargés pour ainsi dire professionnellement de suivre les grands dossiers publics; c'est le cas des éditorialistes. Mais nombre de citoyens, sans pouvoir s'y consacrer avec autant de liberté, peuvent contribuer éminemment à renseigner et orienter l'opinion publique. Pour tous ceux-là il convient de rappeler que Le Devoir reste un de ces carrefours de l'opinion, et que ses pages sont ouvertes à quiconque veut participer à l'un ou l'autre débat.

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3361

des idées

des événements

des hommes

Le marché commun Québec-USA

2) Un autre choix: Québec-Canada-Europe?

par KIMON VALASKAKIS

Le fait saillant en Amérique du Nord n'est ni le fait français ni le fait anglais, c'est le fait américain. Sur les plans économique, politique, culturel — voire même sportif — les États-Unis, de par leur nature, leur vitalité et leur dimension sont appelés à tout dominer. Ce serait toujours vrai même si trois régimes communistes s'installaient à Washington, Ottawa et Québec. Il y a trois parties en cause et les trois sont dans le même baril. On a parlé de "puces" et "d'éléphants": je préfère parler d'aquarium, car dans un aquarium il y a moins de possibilités d'évasion que dans la jungle; il faut ou bien s'entendre avec les autres poissons ou bien se battre à outrance.

Il s'agit ici d'une sardine (le Québec) d'une morue (le Canada) et d'un thon bien portant, avec un gros appétit, (les États-Unis). Dans cet aquarium il n'y a pour les petits poissons non pas trente, mais deux véritables options: l'option isolationniste et l'option intégrationniste.

L'option isolationniste regroupe, dans le cas du Canada, les efforts des mouvements de gauche (l'aide Waffle du NDP, Mel Watkins, etc.) et, dans le cas du Québec, les éléments du mouvement indépendantiste qui souhaiteraient une solution "cubaine". De l'autre côté nous avons le groupe intégrationniste qui préconise, dans le cas du Canada, un marché commun nord-américain (recommandation des frères Wannacott) et, dans le cas du Québec, un marché commun avec notre puissant voisin du sud (recommandation de Rodrigue Tremblay et de Mario Beaulieu). Je propose qu'on envisage une troisième possibilité: celle d'un rapprochement économique Québec-Canada-Europe, indépendamment de l'option politique qu'on aura retenue.

Je regrette tout de suite l'option isolationniste, pour le Québec comme pour le Canada, parce qu'elle implique nécessairement une réduction importante du niveau de vie. A ma connaissance, en qualité d'économiste, aucun pays dans l'histoire, dans la condition présente du Canada ou du Québec, n'a pu auto-financer son développement. La célèbre expérience russe de croissance par la planification socialiste, de 1917 à 1967, a été précédée, comme on le sait (ou comme on devrait le savoir) par 40 ans d'importation massive de capitaux étrangers, surtout français, anglais et allemands. Les États-Unis, eux-mêmes fiers de leur indépendance depuis 1783, n'auraient pas pu progresser au dix-neuvième siècle sans une infusion également massive de capitaux européens. Certains socialistes canadiens estiment, avec beaucoup d'optimisme, qu'un changement politique qui "nationaliserait" ou "rapatrierait" l'économie pourrait tout résoudre. Mais, comme on sait (ou comme on devrait le savoir) on ne nationalise pas la technologie d'I.B.M. en saisissant ses immeubles canadiens et on ne crée pas du capital à force de décrets administratifs. L'option isolationniste, difficile pour un géant comme les

États-Unis, frise l'absurde pour des "petits" comme le Canada et le Québec.

Hier, j'ai traité de l'option Québec-U.S.A. Je voudrais y revenir brièvement. A mon sens, cette union économique (ou politique) ne peut être considérée comme une proposition révolutionnaire: elle accélérerait plutôt un processus évolutif amorcé depuis le début du déclin de l'Empire britannique. Nul besoin d'être économiste pour percevoir que l'évolution normale des événements mènerait à l'absorption totale par les États-Unis. Vouloir hâter les choses, c'est jouer déjà perdant comme s'il n'existait pas d'alternative.

Un ensemble économique transatlantique

Le Québec, comme le Canada, est riche en ressources naturelles et relativement pauvre en capitaux. Les richesses du Nord canadien ne sont égalées que par celles de deux ou trois autres régions du monde. C'est un enjeu géopolitique de première importance, comme l'a très bien compris le général de Gaulle. Ce Grand-Nord commence à s'ouvrir aujourd'hui, avec les progrès de la technique. Pour la première fois, une "frontière" de développement existe au Canada. Malheureusement les six millions de Québécois et les vingt millions de Canadiens n'ont pas les moyens d'exploiter seuls ces richesses, de même que les États-Unis du XIXe siècle ne pouvaient pas développer l'Ouest sans l'apport de l'Europe sous forme de capitaux et d'immigrants. Dans les conditions d'aujourd'hui ce Grand-Nord sera développé au bon plaisir des Américains, qui choisiront le moment opportun pour eux de le faire indépendamment des besoins du Canada.

L'Europe des Six, ainsi que l'Angleterre et la Suède sont riches en capitaux et relativement pauvres en ressources naturelles. Depuis 1870, la France, l'Angleterre et l'Allemagne sont des exportateurs nets de capitaux. Environ la moitié de l'épargne française et une proportion importante de l'épargne anglaise et allemande est allée à l'étranger entre

1870 et 1914. Aujourd'hui l'Angleterre et la France sont certainement plus faibles, financièrement parlant. En revanche, l'État allemand est si fort économiquement, qu'on l'appelle "l'équilibreur de la balance des paiements mondiale". L'ensemble européen présente sur le plan économique une vitalité croissante et une puissance certainement comparable à celle des États-Unis.

La complémentarité Québec-Canada-Europe se manifeste aussi au plan démographique. Une Europe relativement surpeuplée (surtout au Sud) fait face à un Canada sous-peuplé. La preuve de cette complémentarité est déjà faite, puisqu'il y a eu un afflux effectif d'immigrants au Canada et que le Canada les reçoit à bras ouverts (par souci de conserver son homogénéité ethnique). Donc, la complémentarité démographique Canada-Europe n'est vraiment pas à démontrer; elle existe dans les faits historiques reconnus par tout le monde. Le seul goulot d'étranglement, jusqu'ici a été le climat, qui a défavorisé le Canada par rapport aux États-Unis. Cependant, avec les progrès de la technique qui est au seuil d'ouvrir la frontière du Grand-Nord, le climat sera un goulot d'étranglement moins important.

L'Atlantique, un fossé infranchissable?

La réaction, mais superficielle de plusieurs à ces propos sera sans doute de rappeler que le Québec et le Canada font partie intégrante du continent américain, tandis qu'ils sont séparés de l'Europe par un fossé infranchissable: l'Atlantique. Cette réaction, bien que compréhensible, trahit encore une fois une ignorance des faits de l'histoire économique.

Le Québec et le Canada ont toujours existé dans un ensemble économique transatlantique. L'Atlantique, loin d'être un fossé infranchissable, a été depuis Christophe Colomb, le trait d'union, l'axe d'activité, le centre nerveux du système économique occidental. Une voie d'eau ne se sépare pas: elle unit. Sans l'économie transatlantique, le Canada serait resté l'arpet de neige de Voltaire. A l'époque de la Nouvelle-France, la raison d'être de celle-ci était justement la rentabilité du commerce transatlantique de la morue, et surtout des fourrures. Tous les "staples" (produits de base) canadiens avaient, du XVIe au XXe siècle, une destination transatlantique. C'est vrai autant du bois et du blé, sous le régime anglais, que des fourrures, sous le régime français.

Si l'Atlantique était déjà un trait d'union à l'époque des voiliers, ne l'est-il pas bien davantage en 1970, à l'époque des jets et des pétroliers géants? (La réclame de TWA décrit l'Atlantique comme un "fleuve étroit") L'industrie automobile américaine a appris à ses dépens que l'Atlantique n'était pas une défense contre l'invasion de Volkswagen et les pays européens ont appris également que la largeur de l'Atlantique n'intimidait nullement I.B.M., General Motors, Ford, etc. Se cantonner dans une fixation régionale en regardant superficiellement la carte géographique, c'est faire preuve d'un manque d'imagination. Si les Anglais du XVIIIe siècle avaient souffert de cette même fixation régionale, ils auraient tenté de coloniser la Belgique plutôt que l'ensemble du monde afro-américano-asiatique. Les fixations régionales, pouvaient à la rigueur, être défendables à l'époque des voiliers; mais elles ne le sont pas à l'époque des jets.

Certes, il est vrai que les États-Unis sont le principal client du commerce canadien, mais si un rapprochement est

sérieusement amorcé avec l'Europe, cela peut changer. Prendre la direction actuelle du commerce international comme une constante de l'histoire, c'est adopter un point de vue hyper-statique. Quand les États-Unis déclarèrent leur indépendance, en 1775 leur principal client était l'Angleterre. Regrettent-ils cette indépendance aujourd'hui? Une fois que l'on admet les changements de structure, beaucoup de choses deviennent possibles. Et un changement de structure permettrait de contester l'emprise économique américaine sur le Canada.

Les aspects politiques: Un espace pour neutraliser le thon

Comme je l'ai suggéré plus haut, il est nécessaire, lorsqu'on élabore une option économique, de tenir compte du facteur politique. Il se traduit

ici par une volonté du Canada et du Québec de préserver leur identité culturelle. Encore une fois, en revoyant l'histoire on constate que le Canada s'est toujours protégé contre son voisin du Sud par un contre-poids européen. A l'époque de la Nouvelle-France il s'agissait d'opposer la France à la Nouvelle-Angleterre; sous le régime anglais il s'agissait d'opposer l'Empire britannique aux États-Unis; et cet empire a prému plusieurs fois le Canada contre l'annexion américaine.

Le contre-poids

Doit-on craindre aujourd'hui l'impérialisme européen? Certainement. Mais dans le contexte nord-américain, le plus grand danger vient du sud. L'Europe, en faisant contre-poids, pourrait permettre au Canada et au Québec de préserver son identité culturelle et son au-

tonomie politique, tout en profitant de la prospérité du monde atlantique. Il serait beaucoup plus facile de défendre le français dans un ensemble européen que dans un ensemble américain. L'Europe, en agissant comme contre-poids économique et politique, pourrait donner au Québec et au Canada les moyens de leur indépendance politique.

La justice sociale serait-elle aussi favorisée par un tel rapprochement? Les économies européennes sont plus dirigées que ne l'est l'économie américaine. Les conceptions du Welfare-State qui existent en Europe sont encore considérées comme révolutionnaires aux États-Unis. Si le Québec et le Canada veulent développer leur sécurité sociale, ils le pourront plus facilement s'ils n'ont pas de compte à rendre aux États-Unis. Certes, un rapprochement

avec l'Europe, en soi, n'instaurera pas la justice sociale, mais il la rendra possible, en permettant des expériences dirigistes, canadiennes ou québécoises, sans le souci de heurter les susceptibilités politiques des Américains en ce domaine.

Dans un ensemble nord-américain, le Québec n'aurait qu'une situation périphérique; dans un ensemble transatlantique, le Québec occuperait une place de choix. Bien sûr, les modalités d'un rapprochement Québec-Canada-Europe restent à définir; et seule une analyse scientifique pourrait démontrer que ce rapprochement serait faisable et rentable. J'invite ardemment les Québécois à examiner sérieusement cette autre option économique et politique; il serait dommage de l'exclure a priori de l'éventail des avènements possibles du Québec.

Prévisions... autres éclaircies à partir de maintenant...



Laradioscopie du cheveu, à l'exemple du rayon-X déterminera avec certitude le degré d'infection de vos cheveux.

PENSEZ-Y MAINTENANT et rendez-vous compte des deux faits les plus importants au sujet de la calvitie. **M. R.-A. PIERRE, Trichologue, vous dit:** La perte de cheveux est progressive. Elle commence habituellement par une affection commune du cuir chevelu comme les pellicules. On devrait y remédier, mais on ne le fait pas. Dès ce moment, on commence à perdre ses cheveux petit à petit, jusqu'à ce qu'il n'en reste à peu près plus, ou pas du tout. La perte des cheveux s'arrête mais pas en essayant n'importe quoi dont vous entendez parler. Quand vous aurez fini, vous constaterez que vous avez perdu votre temps et que la calvitie s'est accrue. Recourez aux services compétents et spécialisés. Et faites-le en premier lieu et non en dernier lieu, parce que le plus de cheveux que vous possédez encore au moment où vous commencerez le traitement, le plus de cheveux vous aurez l'assurance de conserver.

Vous ne devez pas, évidemment, vous contenter de conserver seulement les cheveux que vous possédez. C'est d'ailleurs le moins que vous devriez attendre du traitement et des soins que vous prendrez par la suite. Vos cheveux auront meilleure apparence, meilleure santé.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez au Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes explications requises pour ce genre de traitement

DR. P. A. PIERRE
TRICHOLOGUE
LD2
CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
Édifice Place Canadienne
450 est. SHERBROOKE
angle Berri - Suite 390
Tél.: 288-3823-288-7378
Sortie du métro - Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Bouquinez dans une atmosphère accueillante et paisible

à la **LIBRAIRIE FIDES**

Ouverte tous les jours de 9 à 5 heures 30 le samedi de 9 à 5 heures

- nouveautés littéraires canadiennes et européennes
- manuels scolaires
- livres
 - de spiritualité
 - d'éducation
 - de psychologie
- albums et livres pour enfants
- organisation de bibliothèques

Accessible par deux voies du métro: Berri et Champ-de-Mars
Stationnement gratuit en arrière de l'immeuble

FIDES 245 est, boul. Dorchester, Mtl. 129
* 861-9621

Saviez-vous que l'on trouve...

Aux "Galeries de la Place d'Armes"

451, St-Sulpice, Vieux Montréal
A l'ombre de l'Eglise Notre-Dame.

<p>UN LIBRAIRE SPÉCIALISTE du livre neuf À PRIX RÉDUITS</p> <p>40% de remise</p> <p>VASTE CHOIX POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE</p> <p>LIBRAIRIE DU VIEUX MONTRÉAL 844-6113</p>	<p>UN BOUTIQUEUR TAILLEUR RAYMOND LEFEBVRE</p> <p>qui vous invite à voir sur place l'habileté et l'attention que son</p> <p>MAÎTRE TAILLEUR porte au dessin et à la confection de ses vêtements faits à la main</p> <p>Prise de mesures à domicile si désiré</p> <p>LE BLASON LEFEBVRE 844-7464</p>
---	--

lettres

Explications demandées

M. Guy Saint-Martin, directeur Office Franco-québécois pour la jeunesse Gouvernement du Québec

Il y a quelques mois, je présentais ma candidature pour un stage en France organisé par votre Office et portant sur le rôle de la femme en milieu urbain.

Ma candidature fut refusée illi-co, et on me donna comme unique raison que j'avais dépassé l'âge maximum, soit 25 ans.

Je lis aujourd'hui dans le Devoir un article de Solange Chabvin, dans lequel elle dit que le groupe était composé de femmes dont l'âge moyen était de 30 à 35 ans.

Cette affirmation m'étonne beaucoup, et je vous serais reconnaissant de me donner les explications auxquelles j'estime avoir droit.

Céline LEBEL
Québec, 17-11-70

LIBRE OPINION

Tactiques déloyales contre l'UQ

par ANDRÉ PLANTE, professeur

Comme professeur à l'Université du Québec (UQ) je m'indigne de trouver en première page du Devoir du 1er décembre dernier des propos irresponsables d'un groupe de directeurs de départements de l'Université de Montréal (U. de M.).

Les attaques insidieuses de ce groupe de personnes contre l'UQ (et votre journal a encadré le texte d'un article sur les difficultés financières de l'U. de M.) me semblent une manoeuvre politique destinée à créer une atmosphère défavorable à l'UQ à la veille de l'examen, par un comité du Conseil des universités, des demandes de subventions pour l'ouverture de nouveaux programmes d'études dans les universités du Québec.

L'UQ a été formée d'institutions (collèges classiques, écoles normales, écoles d'art, etc.) dont la vocation était centrée sur les humanités plutôt que sur les sciences exactes; elle a maintenant besoin de façon vitale de crédits qui lui permettront d'offrir à l'immense population sortant des CEGEP un éventail plus équilibré de spécialisations. Le problème de la composition initiale de l'UQ (comme bien d'autres de ses problèmes qui font actuellement la manchette des journaux) est le résultat d'une décision gouvernementale et les directeurs de départements de l'U. de M. sont fort mal venus d'imputer à la jeune université les conséquences d'actions antérieures à son existence.

Je pense que ce groupe de directeurs de départements de l'U. de M. en utilisant des tactiques "politicaillieuses" pour aider leur cause, faussent une concurrence qui ne saurait se fonder sur autre chose que l'excellence. Les étudiants étant les seuls témoins de l'excellence de l'enseignement, il faut leur laisser la liberté de choisir une université plutôt que l'autre; se réfugier, comme font ces directeurs, derrière un prétexte de planification pour "capturer" des étudiants va à l'encontre du principe d'excellence. Il vaut mieux laisser à chacun sa chance et fermer ensuite les départements qui ne réussiraient pas à attirer suffisamment d'étudiants; de cette façon on sera plus sûr de ne pas se tromper d'université lorsqu'on est forcé de fermer un département.

Les modules, qui sont à la base de l'UQ et qui regroupent les étudiants d'un même programme, ont, parmi leurs fonctions, la charge d'établir les liens avec le monde de travail. Le groupe de directeurs de départements de l'U. de M.

a relevé le fait que dans une discipline appliquée; le service social, un directeur de module de l'UQ, professeur à temps partiel, est simultanément engagé dans la pratique de sa profession. J'y vois un gage d'excellence puisqu'il s'agit d'une discipline appliquée et je me demande par quelle aberration ces directeurs de départements de l'U. de M. peuvent y voir un exemple (le seul qu'ils citent) d'incompétence dans l'enseignement.

Ces directeurs de départements de l'U. de M. auraient fort à apprendre de nos directeurs de modules sur l'art de descendre d'une tour d'ivoire et je souhaite qu'ils s'appliquent à réfléchir davantage sur les rapports entre université et monde du travail au lieu de perdre leur temps à promouvoir une politique de prestige et de dénigrement.

SALLE OVALE • SUITES CANADIENNES • SALON BLEU

Ne cherchez plus...

Vous vous demandez où tenir une importante réunion d'affaires, une conférence de presse, une exposition, un défilé de mode, un grand bal ou une réception intime?

Ne cherchez plus...

Au Ritz-Carlton vous avez le choix de plusieurs salons; vous y trouverez le décor élégant et l'ambiance agréable nécessaires à un événement dont vous voulez faire un succès.

LE RITZ-CARLTON
C'EST L'EXCELLENCE EN TOUT!
(Le numéro de téléphone du Directeur des Banquets est: 842-4212)

HÔTEL RITZ-CARLTON — 1228 OUEST, SHERBROOKE
SALON VERT • SUITE VICE-ROYALE • SALON OR

VENTE MAXI-NOËL MINI-PRIX

3 JOURS DE SUPER-AUBAINES
AUJOURD'HUI, VENDREDI ET SAMEDI

- Des suggestions-cadeaux des plus variées
- Des centaines d'articles d'hiver
- Des myriades de jouets fantastiques
- Des aubaines pour toute la famille
- Des prix plus qu'avantageux
- Des facilités de paiement si désiré

Hâtez-vous de faire vos achats-Noël!

POURQUOI PAS CHEZ DUPUIS

A 2 pas seulement du métro - Descendez à Berri-Demontigny

suites de la première page

CONSOmmATEUR

Le gouvernement de légiférer dans ce sens. Au cours d'une conférence de presse, à la sortie des travaux de la commission, les représentants du front commun déclaraient que le gouvernement n'entend pas bouger d'un pouce sur les questions soulevées dans le mémoire même si ses arguments ne tiennent pas debout.

L'OFFRE DE GM

Le négociateur en chef de la compagnie, M. A.G. Stapleton, a affirmé quant à lui qu'il s'agissait d'une "proposition sensée que le syndicat n'a pas rejetée".

Sur la question délicate des allocations pour le coût de la vie, la compagnie propose que 14 cents du boni de vie chère qui est actuellement de 19 cents soient intégrés aux taux de salaire de base.

même genre de travail aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis", a-t-il dit. La compagnie propose, pour un contrat collectif de trois ans, des augmentations horaires variant entre 42 et 51 cents, comprenant bien entendu les 14 cents virés de l'allocation pour le coût de la vie.

LA SQ

Hier, le directeur Saint-Pierre, qui est l'autorité suprême en matière policière, s'est donc dit satisfait en ajoutant que, selon lui, aucun corps policiers du reste du Canada et des Etats-Unis n'aurait fait mieux.

LE PREMIER

le gouvernement construite une résidence officielle pour le premier ministre du Québec. M. Bourassa a aussitôt acquiescé. Considérant les circonstances, le député péquiste de Bourget, le docteur Camille Laurin s'est dit amplement d'accord et a fait remarquer qu'il trouvait plus de justifications dans une résidence construite pour le premier ministre que pour le lieutenant-gouverneur de la province.

\$48 MILLIONS

personne mariée. Le projet de loi prévoit en plus un traitement spécial pour les anciens combattants de Hong-Kong qui ont été faits prisonniers par les Japonais peu avant Noël 1941.

Léon Dion prévoit une "explosion" dans le monde étudiant

Le silence de étudiants non seulement au Québec mais dans le reste du Canada et aux Etats-Unis depuis un an est beaucoup plus inquiétant que la mise sur pied de groupements nouveaux de citoyens et d'ouvriers un peu partout et plus au Québec qu'ailleurs. Telle est du moins l'opinion de M. Léon Dion, politiciologue de Laval qui prononçait hier soir une causerie à Montréal.

M. Dion a dit qu'il ne fallait qu'une étincelle pour provoquer l'explosion dans le monde étudiant et que cette explosion allait se produire. Le conférencier, qu'une trentaine de personnes seulement sont venues entendre, émettait l'opinion alors que le gouvernement actuel avait tort de tenter d'éteindre l'animation sociale au sein des comités de citoyens et d'ouvriers.

Tout en croyant que la société libérale actuelle était en mutation vers ce qu'il appelait le socialisme, M. Dion a dit qu'il devenait impérieux qu'on mette d'abord sur pied de nouveaux mécanismes de participation réelle des citoyens qui veulent et qui peuvent participer avant d'amorcer les réformes qui s'imposent. Selon lui, l'ambiguïté de la partici-

ipation actuelle a pour conséquence la recherche par un nombre croissant de personnes de voies nouvelles de participation, la naissance de groupes, de mouvements sociaux nouveaux, l'élargissement du fossé qui sépare dirigés et dirigeants et intellectuels et masse, et enfin la permanence de l'état de crise. Entre trois solutions, à savoir l'abolition de la politique, la réforme du fonctionnement de l'appareil politique et la révolte, M. Dion a dit qu'il croyait qu'il fallait tenter de réformer l'appareil politique justement en trouvant des moyens de canaliser toutes les forces vives de la nation afin de relier les groupes aux décisions politiques autant dans les moyens que dans les finalités.

Mettant en doute la valeur et l'efficacité des canaux traditionnels comme les partis politiques, l'Assemblée nationale, la fonction publique et les gouvernements partisans, le conférencier a insisté sur l'importance des dirigeants dont le manque d'éducation, a-t-il dit, est plus flagrant que celui des défavorisés.

"Le gouvernement entendra-t-il la voix de ceux qui veulent une réforme et qui veulent y participer? Je ne sais pas s'il peut encore le faire, à répondu M. Dion à sa propre question".

Bertrand et l'UN Vers une nouvelle voie constitutionnelle?

QUEBEC (par P. O'N) — Selon M. Jean-Jacques Bertrand, c'est une erreur que de compter strictement sur des organisateurs pour maintenir les politiques d'un parti; il faut des activités à la base et non seulement pendant les campagnes électorales mais quotidiennement. Le chef de l'Union nationale, parlant hier devant une centaine de militants au Club Renaissance à Québec, a également émis l'opinion que son parti doit se donner une nouvelle orientation constitutionnelle et socio-économique.

"Le Québec s'est arrêté de vivre"

par François Barbeau "En nous arrêtant, on a voulu nous faire peur, et c'est malheureux, on a réussi à nous faire peur, à nous et au Québec. Le Québec s'est arrêté de vivre. Devant près de 400 personnes hier soir, le Dr Serge Mongeau, du Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec, a ouvert en ces mots la soirée de témoignage qui marquait le lancement de son livre: "Kidnappé par la police", récit de sa détention de huit jours au centre de la rue Parthenais, gracieuseté de la loi sur les mesures de guerre.

dapter aux problèmes et aux mentalités de l'époque. M. Bertrand s'est notamment attaqué au directeur du DEVOIR qui avait interprété la position de l'UN comme celle d'un parti dont le chef est sur son départ: "C'est faux, M. Ryan, de dire M. Bertrand, la position de l'Union nationale a été celle de tous ses membres. On faisait partie de ceux qui voyaient un danger; dans ce temps-là, on sait qu'il faut se serrer les coudes. Quand l'incendie est éteint, les critiques peuvent reprendre. Ce n'était pas une position de faiblesse, entre l'extrême-droite et la gauche, nous sommes demeurés calmes." Enfin, le chef de l'Union nationale a émis l'opinion que le directeur du Devoir cherche sa voie, hésite, vacille et ne sait plus où va. Toujours selon M. Bertrand, pour l'Union nationale, 1971 sera l'année de la relance.

accordé des cautionnements. Puis, tour à tour, sont venus témoigner des ex-détenus de la rue Parthenais. Témoignages parfois touchants, à l'occasion amusants, souvent ironiques. La femme d'un fonctionnaire provincial arrêtée avec son mari, déclare: "Après cette expérience, il est criminel de rester indifférent. C'est pourquoi je suis ici". Son mari dit: "Moi, il me reste une certaine haine". Il ne reste plus qu'à se faire justice à soi-même". Reggie Chartrand est applaudi. Le journaliste Louis Fournier proteste de la saisie de documents dont il a été victime, s'élève contre la police qui garde la fiche signalétique qui a été établie lors de son passage rue Bonsecours, au quartier général. On lit un témoignage de Lise Rose: "J'ai été battue, menacée (veux-tu le même sort que Laporte) déshabillée nue devant mes interrogateurs. Ma mère a été menacée. J'ai fait la grève de la faim pendant neuf jours". Simone Chartrand, épouse de Michel Chartrand, cynique, ironique, lance une mise en garde: "Quoiqu'il arrive, il ne faut pas s'habituer à cette situation normale. Il ne faut pas la trouver normale". Michel Bourdon, autrefois de la salle des nouvelles de Radio-Canada, raconte les circonstances de son congédiement de la radio d'Etat: "J'ai dit la vérité". La soirée se termine par une lecture de textes de Cité Libre exécutée avec brio par Claude Préfontaine, Lionel Villeneuve et Claude Wuterberg.

Les Antipros de Jean Lévesque Nos bonheurs de vivre... Un groupe nombreux de journalistes français vient de passer une semaine dans la région du Bas du Fleuve, derrière Rimouski, pour profiter de la saison de chasse. L'un de ces journalistes, revenu chez lui, a écrit ses réactions à l'intention de ses lecteurs du Figaro, de Paris. A un moment donné, il dit de Rimouski ce qui suit: "...ville qui étire ses maisons de bois cossues et chaudes sur une dizaine de kilomètres le long du Saint-Laurent... Rien du tour perdu: des motels, des dangings à la pelle. Il y a même une boîte tress... Circulation et confort à l'américaine, bonhomie française... Cet équilibre entre la civilisation des Etats-Unis et les traditions françaises engendre une espèce de bonheur de vivre auquel on est sensible dès l'aéroport... Ces réflexions d'un journaliste parisien sur le charme de cette région et de la province n'auront rien pour étonner un Montréalais qui, lorsqu'il donne congé à sa grande agglomération plutôt grise et remplie de problèmes, dont celui de devoir s'y battre chaque jour pour parler sa langue, peut se retrouver rapidement dans ces coins sympathiques, confortables et civilisés de la Belle Province. Il est bon qu'un journaliste parisien nous rappelle cette réalité. Il pourrait bien servir d'exemple à la métropole québécoise, cet équilibre entre la civilisation américaine et la tradition française qu'on trouve dans bien des coins du Québec. Il nous indique une trace à suivre, nous les Montréalais, à l'heure où des efforts patients sont faits pour que notre ville franchisse le point de non retour quant à la perte de toute personnalité française au profit du creuset anglophone où viennent se fondre et disparaître toutes les cultures, dont la nôtre. Ces réflexions du journaliste parisien nous montrent d'autre part que nos cousins d'outre-mer savent déceler chez-nous ce qui est intéressant et saisir souvent très bien notre personnalité collective. D'ailleurs, la couverture des événements d'octobre par les moyens d'information de France nous a montré qu'en général, ils nous jugeaient mieux qu'on ne l'avait jamais fait nous-mêmes. Aboutés à ces réflexions sur notre "bonheur de vivre", les chiffres du livre blanc fédéral sur le régime de sécurité de revenu familial au Canada. On y apprend que les deux tiers des familles canadiennes ont un revenu d'au moins dix mille dollars par an. Nous serions donc au paradis? Hormis notre fort long hiver, une nuée de politiciens insupportables et la pollution, ce serait peut-être vrai. Mais le livre blanc évolue à 800 mille le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans vivant dans la quasi-pauvreté au Canada. Le pays compte quelque 180 mille invalides de 18 à 65 ans, dans le même cas d'indigence. Plus d'un tiers des familles composées d'une mère et d'enfants à charge ont des revenus sous le seuil de la pauvreté, soit inférieurs à deux mille 900 dollars par an. Il y a au Canada 150 mille mères seules qui élèvent 330 mille jeunes enfants. Enfin, notre riche pays compte trois millions et demi de familles ayant des enfants de moins de 18 ans et qui se situent sous le seuil de la pauvreté. Entre le diagnostic du journaliste parisien et celui du ministre Munro, on peut donc placer un long trait d'union. On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

Horaires des cinémas EN LANGUE FRANÇAISE EN LANGUE ANGLAISE ARLEQUIN: "Le religieux de Monza" 2:35 - 6:00 - 9:25 - 12:50 4:15 - 7:40 BERRI: "Un amour de Coccinelle" 1:30 - 4:40 - 8:10 - 11:20 "Le cheval aux sabots d'or" 2:40 - 6:15 - 9:50 BLOK: "Les heures nues" 12:40 - 3:47 - 6:54 - 9:41 - 12:48 "Les libertines" 2:04 - 5:11 - 8:18 BONAVENTURE: "Andrea" 1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45 CANADIEN: "Par exemple l'adultère" 12:00 - 3:20 - 6:35 - 10:10 et "Adolphe" 1:30 - 4:55 - 8:20 CAPITOL: "Le passager de la pluie" 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:05 - 9:10 CHAMPLAIN: "Au service secret de sa Majesté" 1:45 - 5:40 - 9:40 - et "Ne tirez pas sur le shérif" 12:00 - 4:00 - 7:55 CHATEAU: "Boule de feu" 2:50 - 6:10 - 9:35 - et "Les jeunes tigres" 1:00 - 4:20 - 7:50 CINEMA CINO: "La maison" 7:30 - 9:30 CINEMA DE MONTREAL: "A propos de la femme" 2:25 - 6:58 - "La vampire nue" 12:15 - 4:04 - 8:36 - "Le qui du défilé" 1:55 - 5:27 - 9:59 CINEMA DE PARIS: "Anatomie de l'homme" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 CREMAZIE: "Airport" 9:10 - et "La marie à du chien" 7:30 DAUPHIN: "Salle Remor" "Lours et la poupe" 7:30 - 9:30 et "Lacte du cœur" 7:30 - 9:30 ELECTRA: "Deux femmes en soi" 12:00 - 3:15 - 6:30 - 9:55 et "L'étranger" 1:45 - 5:05 - 8:25 ELYSEE: "Salle Renaud" "Les Champs de la vie" 7:30 - 9:45 "Salle Elstnerstein" 7:30 - 9:45 FLEXAL: "La maison" 7:30 - 9:30 FLEUR DE LYS: "Anatomie de l'amour" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 GRANADA: "Boule de feu" et "Les jeunes tigres" 6:00 LUCY ONE: "Monique" - Inga 6:30 MA-ONNEVE: "Deux jumelles, un amour" 7:00 - 10:35 - "La piscine" 8:25 MERCER: "La vallée du mystère" 7:30 - 10:35 - 13:35 MID-MINUT: "Nae comme un ver" 12:00 - 3:10 - 6:20 - 9:40 et "Le maqueron" 10:35 - 1:45 - 4:55 - 8:10 PAPIEAU: "La religieuse de Monza" et "Le chaco traque les filles" 6:00 PARDIEN: "L'ami humain" 10:00 - 11:30 - 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 PIGALLE: voir Mid-Minut SAINT-DENIS: "Les libertines" 12:40 - 3:47 - 6:54 - 9:41 et "Les heures nues" 2:03 - 5:10 - 8:17 VENDOR: "Une fille nommée Amour" 12:45 - 2:55 - 5:07 - 8:25 VILLERAY: "Un amour de Coccinelle" 6:20 - 9:50 et "Le cheval aux sabots d'or" 8:12

Horaires des théâtres CENTAUR THEATRE: Vieux Montréal "Othello" de Shakespeare - tous les soirs à 20h30, sauf le lundi samedi à 18h et 22h. COMEDIE-CANADIENNE: "Hair" 20h30 CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: relève EGLISE: IMMACULEE-CONCEPTION: La SMQ présente l'organiste William Alwright - 20h30 NOUVELLE: COMPAGNIE THEATRALE: "Des souris et des hommes" de John Steinbeck Horaires irréguliers. THEATRE-COCKTAIL CHEZ CLABRETTE: Le Théâtre du Même Nom présente: "Les tourtereaux ou la vieillesse fappe à l'abri" de Jean-Claude Géryman, du lundi au jeudi à 20h45. THEATRE DE QUATSOUS: "N'écoutez jamais le facteur" - tous les soirs à 20h30, et "Le diable en été" de Michel Faure - 20h30, Samedi 19h30 et 22h30. THEATRE DU RIDEAU VERT: relève PLACE DES ARTS THEATRE WILFRID-PELLETTIER: Jean-Pierre Ferland et L'Infolme - 20h30 THEATRE MAISONNEUVE: relève THEATRE PORT ROYAL: "Le Tém présente" "La guerre, Yes Sir" de Roch Carrier - 20h15 - relève lundi - samedi à 16h45 - 20h45.

Télévision Le sigle c marque une émission en couleur CBFT 2 9:10 Aujourd'hui CBFT 9:15 Les Oraliens Contes fantastiques: "L'homme qui osa" 10:00 Télévision scolaire: "Verso" 10:30 En mouvement 10:45 Poly 11:00 La souris verte 11:15 Cinéma: "Paris 1900" documentaire - français 1914 1:00 Cinéma: "Le Chevalier sans peur" (film de cape et d'épée - Italien 1951) 2:30 Ni oui ni non 3:00 Femme d'aujourd'hui 4:00 Bobino 4:30 Pécio 5:00 Au pays des géants 6:00 Les 2 D 6:30 Téléjournal 6:40 24 heures 6:55 Nouvelles du sport 7:00 Format 30 7:30 A la branche d'Olivier 8:00 La soirée du Hockey "Les Blues de St-Louis à Montréal" de 3:05-7:25 et de 19:00 10:30 Cent mille chansons 11:00 Politique provinciale: "L'Union Nationale" 11:10 Téléjournal 11:30 Nouvelles du sport 11:40 "L'Amour difficile" (film à Sketches - Italien 1962) 1:15 Téléjournal CFTM 10 7:20 Mire-Musique 7:25 Horaire-Bienvenue 7:30 Les Petits Bonhommes 7:45 Mmi-annonces 8:00 Bonjour 8:15 36-24-36

Télévision CFCF 10 3:30 Trouble with Tracy 4:00 Beat the clock 4:30 Lasso: "Deer hunter" 5:00 Truth or consequences 5:30 The Pierre Berton Show 6:00 Pulse 7:00 Family affair: "The unsinkable Mr. French" 7:30 This is Tom Jones 8:30 The Dean Martin Show 9:30 Here come the seventies: "Art in the streets" 11:15 Pulse 11:45 Thursday night feature movie: "To each his own" (drame 1966) 1:15 University of the air 2:15 Montreal bulletin board

Professeurs et étudiants de l'est de Montréal Une nouvelle librairie est à votre disposition au CENTRE D'ACHATS LANGELIER (angle Langelier et Jarry) Vaste choix de Littérature Livres pour enfants Choix de cadeaux de Noël etc... Commandes postales et téléphoniques acceptées LIBRAIRIE DU SCORPION INC. CENTRE LANGELIER 7373, LANGELIER ST-LÉONARD - TEL: 254-6402

L'ANGLAIS chez L.P.S. COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit. Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt. De 9 heures à 21 heures LANGUAGE POWER SYSTEMS MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

aux 4 coins du monde

Les salaires à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — La commission budgétaire de l'Assemblée générale a décidé d'augmenter de huit pour cent à partir du 1er juillet 1971 les traitements des fonctionnaires de l'ONU, pour compenser la hausse du coût de la vie, à New York en particulier.

Désormais les traitements des fonctionnaires "professionnels" du secrétariat de l'ONU s'échelonnent de neuf mille dollars (traitement de début d'un fonctionnaire professionnel) à \$37.500 par an pour un sous-secrétaire général, plus pour ces derniers une indemnité de fonctions.

Le traitement du secrétaire général est de \$50.000 par an plus \$45.000 d'indemnités de fonction et de résidence.

Cette augmentation portera sur 3891 personnes employées par le secrétariat de l'ONU, les fonds de secours à l'enfance et le programme de l'ONU pour le développement à New York.

Elle grèvera le budget de l'ONU de \$4.400.000 par an. Les États-Unis qui paient un tiers du budget de l'ONU, les pays socialistes, Fidji, Malte et la Guyane ont voté contre cette augmentation.

Contre un État palestinien

AMMAN (AFP) — Le prince héritier Hassan, dans le discours du trône prononcé hier matin devant les deux chambres réunies a rejeté catégoriquement le projet de création d'un État palestinien. Parlant au nom du roi Hussein, qui fait une tournée des capitales étrangères, le prince héritier s'est élevé contre un tel projet qui, a-t-il dit, "est l'oeuvre des ennemis de la nation arabe et constitue un complot contre l'unité de la Jordanie". "Nous ne pensons pas qu'il puisse se trouver un seul citoyen arabe pour accepter une telle initiative", a souligné le prince Hassan.

Le prince héritier s'est ensuite attaqué à Israël: "Depuis sa création, a-t-il indiqué cet État, racial et expansionniste n'a oeuvré que pour occuper par étapes nos territoires par des agressions répétées". Il a souligné la coopération étroite entre le peuple, les fedayine et l'armée dans la lutte contre Israël.

Décolonisation à la portugaise

LISBONNE (AFP) — Une plus large autonomie de décisions locales sera accordée aux provinces d'outre-mer de l'Angola et du Mozambique, a annoncé hier après-midi, le Dr Marcello Caetano, président du conseil portugais, au cours d'un discours prononcé devant l'Assemblée nationale.

Il a réaffirmé cependant la volonté du Portugal de poursuivre avec la plus grande fermeté la défense des provinces d'outre-mer aux termes du mandat qui a été confié au gouvernement "par le suffrage du peuple portugais".

M. Caetano a ensuite annoncé des modifications de la constitution visant à assurer "un respect plus grand des droits de l'individu". Il a mis un terme à des rumeurs selon lesquelles la réforme constitutionnelle envisagée introduisait un régime présidentiel en soulignant la nécessité de conserver un président de la république et un premier ministre.

Attentat contre un train

BEYROUTH (AFP) — Le train Jérusalem-Haïfa a sauté lundi à l'aube sur des charges explosives déposées par les commandos palestiniens à proximité de Beit Safata, a annoncé hier à Beyrouth un porte-parole du commandement général de la révolution palestinienne.

Selon le porte-parole, l'explosion a fait dérailler le train, plusieurs wagons ont été détruits et des voyageurs ont été tués ou blessés.

Tous les fedayine ont regagné sains et saufs leur base, a précisé le porte-parole.

Essai d'un "Minuteman-3"

CAP KENNEDY (AFP) — L'armée de l'air a expérimenté hier avec succès un "Minuteman-3" doté de trois ogives distinctes.

Elles ont atteint leurs objectifs dans l'Atlantique sud-ouest à environ 5.000 milles de cette installation de Floride centrale.

Les forces aériennes se refusent à fournir toute autre indication sur ce nouvel essai d'une fusée "M.I.R.V." (Multiple Independently-Targeted Reentry Vehicle). On sait toutefois que le premier groupe de batteries de MIRV est opérationnel depuis l'été dernier à la base aérienne de Minot dans le Dakota du Nord. A la fin de cette année, une centaine de "Minutemen-3" seront en état de fonctionnement au fond de silos de béton et d'acier.

Le "Minuteman-3" équipé de trois ogives nucléaires et aussi d'équipement de brouillage anti-radar, a une portée pouvant dépasser 6.000 milles. La totalité de ces trois projectiles a une puissance de 170 à 200 kilotonnes de T.N.T., faisant donc d'un seul "Minuteman-3" l'équivalent d'une dizaine de bombes du type Hiroshima.

Les trois ogives peuvent être orientées sur autant de cibles distinctes ou concentrées sur un seul objectif. Les États-Unis projettent également d'équiper de "MIRV" une partie de leurs sous-marins "Polaris", sous forme de missiles "Poseidon" modifiés.

Les forces armées soviétiques ont déjà procédé à des essais de leurs propres fusées à ogives multiples, du type "SS-9" perfectionné. Elles sont beaucoup plus puissantes que leurs rivales américaines (25 mégatonnes contre 200 kilotonnes au maximum). Ces armes seraient également plus précises et plus manoeuvrables. Leur mise au point n'est toutefois pas terminée et, officiellement, le Pentagone déclare que les missiles soviétiques à ogives multiples ne seront opérationnels que dans deux ans.

La "mari" dans l'armée

WASHINGTON (AFP) — Plus de la moitié des hommes de troupe américains au Vietnam appartenant à un groupe questionné par les services psychologiques de l'armée, ont fumé de la marijuana.

Cette proportion a été mise en lumière lors d'une déposition devant la sous-commission sénatoriale de l'alcoolisme et des narcotiques par le capitaine Morris Stanton, chef des services psychologiques à Fort Mead, dans le Maryland. Le capitaine Stanton a également révélé qu'un soldat sur six a déclaré fumer habituellement la marijuana, c'est-à-dire au moins deux cents fois par an. Le groupe qu'il a interrogé à la base de Cam Ranh, en novembre 1969 au Vietnam, se composait de 2.372 hommes de troupe dont la moitié était arrivée récemment dans ce pays et l'autre allait le quitter.

Plus de 53 pour cent des militaires en instance de départ ont dit avoir essayé la marijuana à une certaine époque de leur vie. La moitié ont fait cette expérience au Vietnam.

17 pour cent du même groupe ont pris l'habitude de fumer cette plante au moins 200 fois par an, en certains cas, plus d'une fois par jour soit environ un homme sur six.

Parmi les nouveaux venus vingt-deux pour cent ont déclaré qu'ils se proposaient de continuer de fumer la marijuana. C'est également le cas de 27 pour cent des militaires qui terminaient leur séjour au Vietnam.

Le capitaine Stanton a également révélé aux sénateurs qu'on "fume légèrement plus la marijuana dans les régions où l'on se bat le plus".

le Cocher

Somptueuse salle à manger (style Empire) Le Chef Clément vous invite pour son dîner d'hommes d'affaires à partir de \$1.60 Gérald, votre maître d'hôtel, vous attend pour son réputé menu à la carte

MONTROSE

ESCOMPTE EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

Album de 7 disques \$11.95



33117 - MUSIQUES FOLKLORIQUES AUTHENTIQUES ET DANCES DU MONDE - Israël - Italie - Espagne - Angleterre - États-Unis-D'Amérique - Afrique - Grèce - Irlande - Écosse - Allemagne - Afrique - France - Les Indes - Roumanie - Russie.

Album de 7 disques \$11.95



33217 - LES MAÎTRES DU GUITAR - ANDRÉ SEGOVIA - CARLOS MONTEYA - LAURINDO ALMEIDA - MANITAS DE PLATA - ALIRIO DIAZ - JOHN WILLIAMS - NARCISO YEPES - SABIICAS - RENATA TARRAGA.

JOUEUR:

Sor - Segovia - Granados - D. Scarlatti - Albéniz - Ponce - Mallo - Lobos - Bach - Torrega - Soja - Turina - etc. etc.



Jean-Pierre RAMPAL

DISQUE NO 1. J.S. Bach - Suite No. 2 in B Minor for Flute and Recorder (BWV 1067). M. Corrette - Concerto in E Minor for Flute and Orchestra. J.S. Bach - Brandenburg Concerto No. 4 in G Major.

DISQUE NO 2. Sonatas and Quarts for Two Flutes and for Flute and Recorder by Bach, Finger, Kublik, Montmarquet and Telerman. DISQUE NO 3. Téléphone - Suite in A Minor for Flute and Strings. Téléphone - Don Quixote - Symphonic Suite.

DISQUE NO 4. J.L. Krebs - Sonata in G Major. J.L. Krebs - Sonata in D Major. B. Morello - Sonata in B Minor. F. Germain - Sonata in D Major. T. Albinoni - Sonata in A Minor.

DISQUE NO 5. W.F. Bach - Trio in D Major for Two Flutes and Continuo. Téléphone - Trio Sonata in C for Recorder, Flute and Continuo. J.C. Poyguy - Trio in G Minor for Two Flutes and Continuo. J.B. Lenoir - Trio Sonata op. No. 3 for Recorder, Flute and Continuo.

3255/9 - BEETHOVEN - Quatuor à cordes au complet. 9 DISQUES 18.98

DISQUES CLASSIQUES EVEREST 12" STEREO

2.69 Archiver de musique de piano

X-901 IGNAZ JEAN PADEREWSKI - Plays Paderewski and Liszt. X-902 IGNAZ JEAN PADEREWSKI - Plays Chopin. X-903 JOSEF HOFMANN - Plays Beethoven. X-904 JOSEF HOFMANN - Plays Chopin. X-905 JOSEF HOFMANN CONCERT - Liszt, Monkowski, Schumann, Rubinstein, A. Scriabin, Mendelssohn and Rachmaninoff. X-906 FERRUCCIO BUSONI CONCERT - Liszt, Chopin and Bach. X-907 SERGE PROKOFIEV CONCERT - Rikofiev, Moussorgsky, Glazounov, Miskolczy, Scriabin and Rimsky-Korsakov. X-908 ALFRED CORTOT CONCERT - Saint-Saens, Faure, Albeniz, Liszt, Chopin et Schubert. X-909 ENRIQUE GRANADOS - Plays Granados. X-910 HAROLD BAUER - plays Beethoven. X-911 HAROLD BAUER CONCERT - Saint-Saens, Bach, Chopin, Schubert et Weber. X-912 MAURICE RAVEL - Plays Ravel. X-913 PERCY GRAINGER - Plays Grainger. X-914 GEORGE GERSHWIN - Plays Ragoddy in Blue and other of his Favorites. X-915 WANDA LANDOWSKA CONCERT - Mozart, Beethoven et Liszt. X-916 JOSEF HOFMANN AND IGNAZ JEAN PADEREWSKI - Play Liszt. X-917 - MYRA HESS CONCERT - Bach, Scarlatti, Beethoven, Rachmaninoff, Brahms, et Debussy. X-918 CAMILLE SAINT-SAENS - Plays Saint-Saens. JOSEF HOFMANN plays Hofmann. X919 IGNAZ FRIEDMANN - Plays Chopin. X-920 EDWIN FISHER - Plays Brahms, Sonata No. 3 in F Minor, op. 11. X-921 VLADIMIR DE PACHMANN - Plays Chopin. X-922 LEOPOLD GODOWSKY CONCERT - Schumann, Chopin, Henselt, Rubinstein et Mozakowski. X-923 JOSEF HOFMANN - Plays Chopin, Concerto No. 1 in E Minor, Op. 11. X-924 JOSEF HOFMANN - Plays Chopin, Rachmaninoff, Schubert et Mendelssohn. X-925 ARTHUR FRIEDHEIM - Plays Liszt. X-926 IGNAZ JEAN PADEREWSKI CONCERT - Mendelssohn, Schubert, Chopin et Beethoven.

Album de 7 disques \$11.95



237 642 - Swingin' Bach Guitar

DISQUES BARCLAY 12" MICROSILLON STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.29

3.69

DISQUE NO 1. J.S. Bach - Suite No. 2 in B Minor for Flute and Recorder (BWV 1067). M. Corrette - Concerto in E Minor for Flute and Orchestra. J.S. Bach - Brandenburg Concerto No. 4 in G Major.

DISQUE NO 2. Sonatas and Quarts for Two Flutes and for Flute and Recorder by Bach, Finger, Kublik, Montmarquet and Telerman. DISQUE NO 3. Téléphone - Suite in A Minor for Flute and Strings. Téléphone - Don Quixote - Symphonic Suite.

DISQUE NO 4. J.L. Krebs - Sonata in G Major. J.L. Krebs - Sonata in D Major. B. Morello - Sonata in B Minor. F. Germain - Sonata in D Major. T. Albinoni - Sonata in A Minor.

DISQUE NO 5. W.F. Bach - Trio in D Major for Two Flutes and Continuo. Téléphone - Trio Sonata in C for Recorder, Flute and Continuo. J.C. Poyguy - Trio in G Minor for Two Flutes and Continuo. J.B. Lenoir - Trio Sonata op. No. 3 for Recorder, Flute and Continuo.

80080 - FERRE '70: Le chien, petite, oiseau, papier, la lettre, la femme, la memoire, le mer, Rotterdam, Paris, je ne t'aime plus, le cagnot.

VENTE DE DISQUES

DISQUES POLYDOR 12" MICROSILLON STEREO GRAVURE UNIVERSELLE PRIX MONTROSE

3.77



JAMES LAST 222 006 - James Last en concert



237 642 - Swingin' Bach Guitar

DISQUES POLYDOR FRANÇAIS 12" MICROSILLON - STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.29

3.97

OSA-1392 - Catalani LA WALLY, Tebaldi, Del Monaco.

Album de 3 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$18.87 Spéc. 14.97

OSA-1391* Dalibes - LAKME, Sutherland, Vanzo, Bacquier, Bonyngne.

Album de 3 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$18.87 Spéc. 14.97

OSA-1324* Verdi OTELLO, del Monaco - Tebaldi - Vienna Phil. - Karajan

DISQUES LONDON EN TRES GRAND SPÉCIAL

14.97



Album de 3 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$18.87 Spéc. 14.97



Album de 3 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$18.87 Spéc. 14.97

OSA-1324* Verdi OTELLO, del Monaco - Tebaldi - Vienna Phil. - Karajan

Album de 3 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$18.87 Spéc. 14.97

OSA-1330 - CAVALLERIA RUS TICANA - I PAGLIACCI, del Monaco

Album de 3 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$18.87 Spéc. 14.97

OSA-1431* Bach: ST. MAT THEW PASSION; Pears - Prey - Krause - Münchinger.

Album de 4 disques PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER \$25.16 Spéc. 19.96

DISQUES POLYDOR FRANÇAIS 12" MICROSILLON - STEREO PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.29

3.97



2424017 - Le nouveau YVON DESCHAMPS - Le petit lion - Les chats - La honte



2334 002 - CEREMONY an Electronic Mass

2393010 - SERGE REGGIANI. Je voudrais pas crever, les gites, un siècle après l'arrivée sociale, Fabry, requiem pour l'importeur de quelques amériques, Coubertine ballade pour un traitre, bonne figure, le venenou, la neige.



543 503 - SERGE REGGIANI - Et j'ai l'honneur de... Le veillé - Vite vite vite à 20 ans - Dites dans le ciel - L'enfant et l'adulte - Les enfants - Madame madame - Le jeu des boules - Attendez - La montagne - La val morte



543 510 - GEORGES MOUSTAKI LE METIQUÉ - Le moment - La mer est dans le vent - Voyage - Le facteur - Nostalgie - Ma solitude - Il est trop tard - Le cœur de tendre

BOBINO '70 GEORGES MOUSTAKI 2393001 - Le temps de vivre - Votre fille a vingt ans - La pierre - Dans mon sommeil - Nos corps - Ma liberté - Eden Blues - Requiem pour l'importeur qui etc.

DISQUES odyssey 12" MICROSILLON 2.39 le disque

2 DISQUES ODYSSEY 4.78

3 DISQUES ODYSSEY 7.17

ANGEL 3 DISQUES POUR 8.98 12" MICROSILLON STEREO L'ALBUM

MAURICE RAVEL SCB-3768 - Portrait du compositeur. Balera - Alborada del Griacico - Concerto for the Left Hand - Introduction and Allegro - La Valse - Sonatine - Jeux d'eau - Toccata from "Le Tombeau de Couperin" - Sheherazade - Two Hebric Songs - Pavane for a Dead Infanta - Daphnis & Chloe Suite No. 2

VALABLE JUSQU'AU 19 DEC. CENTRE DU DISQUE MONTROSE 3162 est, Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

Richard Hatfield

Le nouveau premier ministre veut faire de l'individu en tant que tel le centre d'intérêt de son administration

une entrevue de la Presse Canadienne

FREDERICTON — C'est un programme électoral axé sur le développement économique et la promesse de maintenir les taxes telles qu'elles ont été portées par M. Richard B. Hatfield au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Cependant, cet avocat de 39 ans, qui a mené le parti progressiste conservateur à la victoire, le 26 octobre dernier, contre le gouvernement libéral dirigé par M. Louis J. Robichaud, a laissé entendre clairement que c'est "l'individu" comme tel qui sera le centre d'intérêt de son administration. "Je crois que le style de mon gouvernement sera d'essayer d'agir directement avec le public, a déclaré le nouveau premier ministre, au cours d'une interview accordée à la Presse Canadienne. Je veux donner aux gens la possibilité de participer d'une manière structurée, d'une manière organisée et également d'une manière individuelle".

M. Hatfield, qui siège à la législature depuis 1961, a déclaré qu'il ne se fait pas d'illusions sur la tâche qui l'attend. "La tâche ne sera pas facile. Je n'ai jamais cru qu'elle le serait... mais c'est ce que je croyais devoir faire".

Les conservateurs détiennent 32 des 58 sièges à la législature, mais le premier ministre a dû former un gouvernement dont deux membres sont considérés comme des représentants de la population acadienne du Nouveau-Brunswick.

La tradition a été maintenue, en effet, au cours des dernières élections, et les comités à prédominance francophone ont été élus pour la plupart des députés libéraux, tandis que les comités anglophones ont élu des députés conservateurs.

M. Hatfield a déclaré que ses tâches les plus urgentes seront de se préparer à mettre en application le programme d'assurance-soins médicaux, le 1er janvier, et de trouver une solution aux conflits ouvriers dans la province. Viennent ensuite les priorités énoncées dans le programme électoral de M. Hatfield: le développement économique, la création de nouveaux emplois et des réformes sociales. Le nouveau premier ministre a également promis une évaluation objective des finances provinciales, afin de déterminer "où nous en sommes".

M. Hatfield a admis que son gouvernement n'adoptera pas une attitude totalement différente de celle de l'administration Robichaud, tout en n'étant pas exactement semblable.

Question. Comment vous y prenez-vous pour concentrer l'intérêt sur l'individu?

Réponse. J'ai l'intention de voyager à travers la province autant que je le pourrai, comme je l'ai fait depuis deux ou trois ans, afin de donner aux gens l'occasion de parler au premier ministre, du moins jusqu'à un certain point, à l'usine ou dans la rue.

Q. Exigerez-vous que vos députés rencontrent régulièrement leurs électeurs?

R. J'insisterai beaucoup là-dessus, parce que lorsqu'on dit que le gouvernement est étranger à la population et que la population est étrangère au gouvernement, je crois que ce que nous entendons réellement par là, c'est que les repré-

sentants élus ont perdu contact avec la population. Je veux essayer de remédier à cela.

Q. Comment croyez-vous que les habitants du Nouveau-Brunswick voient leur gouvernement, ces dernières années?

R. Il existe de façon générale un cynisme et un scepticisme très malsain, vis-à-vis des politiciens. Cela me préoccupe beaucoup, parce que je suis convaincu que la seule façon de résoudre les problèmes de la société, c'est par la structure du gouvernement.

Je crois qu'il existe une tendance de la part du public de se méfier des politiciens, parce qu'il existe une tendance chez les politiciens de se méfier de la population... et c'est si important que le gouvernement inspire le respect!

Q. Pouvez-vous définir le genre de premier ministre que vous voulez être et le genre de gouvernement que vous voulez diriger?

R. J'ai déjà dit que pour moi, la plus importante qualité que puisse avoir un leader, c'est l'intégrité. Je veux être aussi franc et honnête et ouvert avec les gens qu'il me sera possible de l'être... L'intégrité et la confiance réciproque sont des caractéristiques extrêmement précieuses qui se rattachent à un gouvernement. Et il y a tellement de choses qu'un chef ne peut accomplir s'il ne possède pas la confiance du public.

Q. De quelle façon les conseils de développement régional que vous projetez de former pourront-ils augmenter l'importance de l'individu dans les prises de décision?

R. Je songe à une division de la province en six ou sept régions... et une fois ces conseils régionaux formés, ces derniers, de concert avec le gouvernement, nommeront des personnes qui participeront à un conseil provincial. Un secrétariat sera établi, un groupe de fonctionnaires dont l'unique responsabilité sera de desservir ces conseils. Ce que j'espère réaliser, c'est que ces personnes fournissent des renseignements au gouvernement, concernant le développement éventuel de leurs régions, et qu'en même temps le gouvernement leur fournisse également des renseignements...

Q. Vous avez l'intention d'accorder une responsabilité plus grande aux 33 commissions scolaires de la province. Comment cela se fera-t-il?

R. Par une plus grande responsabilité fiscale. Actuellement, les commissions scolaires n'ont aucun contrôle sur leurs budgets. Ce que j'envisage, c'est que jusqu'à un certain point elles puissent administrer leurs budgets pour l'année... Il y aura un plafond, mais elles seront libres d'utiliser l'argent comme bon leur semblera.

Q. L'austérité sera-t-elle la note dominante de votre gouvernement, du moins dans les débuts?

R. Pas l'austérité. Tout simplement, je ferai de mon mieux pour éviter l'extravagance.

Q. On a beaucoup parlé, pendant la campagne, des relations fédérales-provinciales. En tant que premier ministre conservateur, aurez-vous de la difficulté avec l'administration libérale à Ottawa?

R. Voyez-vous, je ne crois pas que le premier ministre actuel... soit le genre d'homme qui ne favorise que ses amis. Je crois que certains de ses amis ont essayé plus de déceptions que d'autres qui n'étaient pas de ses amis. Je crois que si on peut prouver que le gouvernement du Cana-

da joue le jeu de la politique avec les provinces, ce gouvernement est menacé.

Q. Croyez-vous que les trois gouvernements des Maritimes devraient travailler en équipe avec Ottawa?

R. Les réalités de notre situation exigent que nous travaillions ensemble. Nous pouvons bien faire ici des distinctions subtiles sur nos situations respectives, mais au fond nous avons les mêmes problèmes.

Q. Jusqu'à quel point êtes-vous lié avec les premiers ministres de l'Île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse?

R. Alex Campbell et moi avons été des amis intimes à l'université. Et je connais aussi Gerry Regan depuis l'époque de l'université. Je ne prévois aucune difficulté de ce côté-là.



Richard Hatfield

L'assurance-maladie

700,000 réclamations en novembre

Environ 700,000 réclamations étaient parvenues, le 27 novembre, à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Le régime est entré en vigueur le 1er novembre.

Un porte-parole de la Régie a déclaré que plus de 200,000 des réclamations reçues au siège social, à Québec, avaient été étudiées et que les chèques correspondants seraient expédiés sous peu.

Quelque 3,819,000 cartes de la Régie ont été distribuées, mais on estime qu'environ un million de Québécois n'ont pas encore fait parvenir leur formulaire d'inscription. En plus, environ 1,5 million de cartes font l'objet de vérifications, à cause d'erreurs.

Tous les citoyens du Québec ont été automatiquement inscrits au régime lorsque celui-ci est entré en vigueur, le 1er novembre, même s'ils n'ont pas reçu leur carte ou même retourné leur formulaire.

En vertu de la loi spéciale adoptée par l'Assemblée nationale, tous les professionnels de la santé doivent participer au régime jusqu'au 1er janvier, mais ils peuvent aviser la Régie s'ils désirent se retirer après cette date.

Sur un total de 3,600 médecins spécialistes, 92 ont indiqué qu'ils ne participent pas au régime après le premier janvier. Leurs clients devront déboursier les honoraires privés, et ni le médecin ni le client ne pourront se faire rembourser par la Régie.

Onze autres médecins ont indiqué qu'ils se retireront du régime, mais acceptent que les clients versent les honoraires prévus par le gouvernement. Les clients seront ensuite remboursés par la Régie.

Par ailleurs, chez les 2,300 omnipraticiens, un médecin s'est retiré du régime tandis que 15 autres ont indiqué qu'ils voulaient en faire autant.

Aucun retrait n'a encore été enregistré chez les optométristes.

Le ministre des institutions financières du Québec, M. William Tetley, a déclaré que rien ne semble indiquer que les entreprises privées d'assurance-maladie violent les règlements établis en vertu du régime provincial.

La loi sur l'assurance-maladie stipule que les compagnies privées ne peuvent

me tandis que 15 autres ont indiqué qu'ils voulaient en faire autant.

Aucun retrait n'a encore été enregistré chez les optométristes.

Le ministre des institutions financières du Québec, M. William Tetley, a déclaré que rien ne semble indiquer que les entreprises privées d'assurance-maladie violent les règlements établis en vertu du régime provincial.

La loi sur l'assurance-maladie stipule que les compagnies privées ne peuvent

pas assurer des services qui sont fournis gratuitement dans le régime provincial.

"Nous avons reçu une excellente coopération de la part des entreprises impliquées, a-t-il dit.

"Mais, pour le moment, nous pouvons seulement attendre pour voir quels services elles peuvent assurer."

Il a souligné que d'autres changements doivent être apportés aux services couverts par la Régie de l'assurance-maladie.

Remise fiscale pour ceux que lèserait le régime d'allocations

TORONTO (PC) — Les personnes qui perdront les allocations familiales en vertu des propositions contenues dans le livre blanc fédéral sur la sécurité sociale devraient bénéficier d'une remise fiscale, a déclaré M. Charles Macnaughton, ministre des finances de l'Ontario, dans un discours prononcé à la réunion de la Canadian Pension Conference.

Le ministre est d'accord pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, mais il se demande si les suggestions consignées dans le livre blanc seraient suffisantes. Il estime nécessaire, dans la réforme fiscale envisagée, de tenir compte de la perte des allocations familiales pour les personnes dont le revenu est supérieur à \$10,000.

A court terme, la réforme fiscale offre la meilleure solution aux nécessités. Mais, une profonde réforme du régime de la sécurité sociale est également indispensable.

Pour illustrer le cas de pères de famille lésés par la classification du nouveau régime en vertu duquel un citoyen touchant plus de 10,000 dollars par an perd le bénéfice des allocations familiales, citons un exemple vivant. Ainsi, à Windsor (Ont.) l'agent de police Jérôme Giroux a un salaire qui s'élève à 10,034 dollars.

Pour ces malheureux \$34 de plus, il va perdre \$1,032 par année.

Car Giroux est père de 14 enfants, dont 11 ont moins de 16 ans et une fille, la douzième de la famille, a 17 ans.

M. Giroux est d'autant plus inquiet qu'en perdant les allocations, il risque du même coup de perdre sa maison puisqu'il lui sera difficile, pour ne pas dire impossible, d'acquitter son prêt hypothécaire.

L'Assurance-Maladie ne couvre pas tout!

Le régime d'Assurance-Maladie ne couvre pas les frais de chambres privées ou semi-privées, d'infirmières privées, de médicaments sur prescription ni autres dépenses non-médicales.

Vous pouvez compter sur la Croix Bleue pour vous aider!

Il y a une Assurance-Groupe Croix Bleue pour répondre à tous vos besoins. La Croix Bleue du Québec commence là où finit l'Assurance-Maladie. En effet la Croix Bleue vous aidera à payer les frais non-couverts par l'Assurance-Maladie.

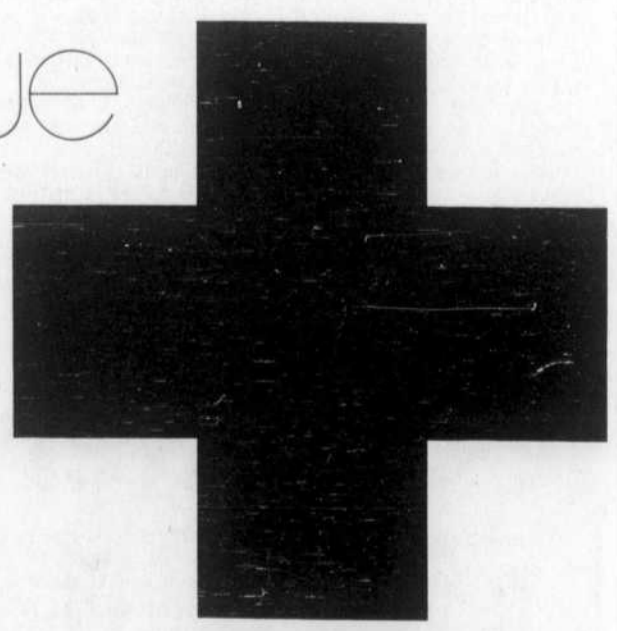
- séjour en chambres privées ou semi-privées
- médicaments sur ordonnance
- soins de convalescence
- service d'ambulance
- infirmières privées
- appareils orthopédiques
- frais de physiothérapeutes autorisés

et autres dépenses non-médicales.

Les cotisations de la Croix Bleue sont réduites!

Autre protection d'Assurance-groupe offerte:

- Régime d'assurance de la Croix Bleue sur les médicaments prescrits. (Le patient ne paie que 50 cents l'ordonnance).
- Régime complet de soins dentaires.



La Croix Bleue du Québec protège 1,000,000 de Québécois.

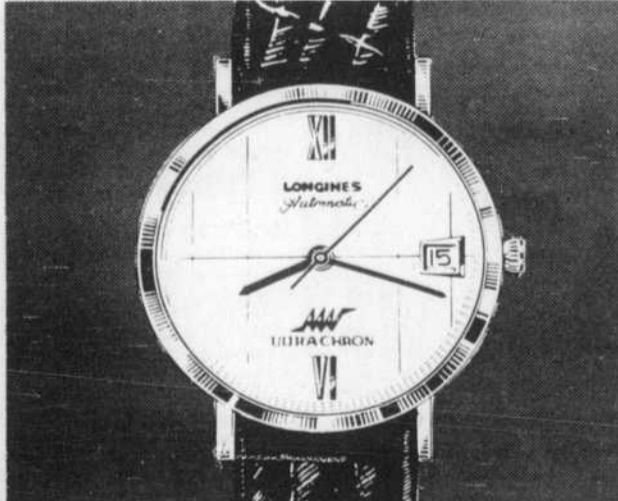
Affiliée à la Croix Bleue, la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec offre des polices d'assurance-vie groupe, de revenus hebdomadaires, d'assurance dans les cas d'invalidité à long terme et d'autres avantages d'assurance-groupe. La Mutuelle offre aussi l'assurance-vie individuelle à la population du Québec.

IN VINO VERITAS

Côte de Beaune "Villages" Ropiteau Bourgogne Rouge RAQ-431 E 26 oz. \$3.45	Entre-Deux-Mers A. & R. Barrière Bordeaux Blanc RAQ-409 C 26 oz. \$1.70	Saint-Erèphe A. & R. Barrière Bordeaux Rouge RAQ-386 C 26 oz. \$2.50	Katzenprung Reisinger - Blanc sec Autriche RAQ-531 C 26 oz. \$2.80
--	---	--	--

LONGINES Ultra-Chron

Précision garantie: Une Minute par Mois!



- Sans emploi de pile
- Toute-Épreuve
- Boîtier et boucle or massif 14K
- Remontage automatique
- Calendrier
- La montre la plus honorée au monde.

Voyez l'Ultra-Chron d'exactitude incroyable parmi notre Collection Longines \$275. Autres modèles de dames et d'hommes Longines à partir de \$99.50

DOMPONNETTE
J. Brassard, président
256 est, Ste-Catherine — 861-9293

Les Montagnais revendiqueraient Pointe-Taillon

ALMA (PC) — "La bande montagnaise de Pointe-Bleue revendiquera les droits de propriété de Pointe-Taillon si les recherches à partir des documents légaux s'avèrent fructueuses."

C'est ce qu'a déclaré à Alma le chef du conseil de bande, M. Harry Kurtness, ajoutant que ce sujet devrait d'ailleurs être abordé à la prochaine réunion de l'Association des Indiens du Québec, à Loretteville, les 8, 9 et 10 décembre, à sa demande.

Selon M. Kurtness, la tribu montagnaise voudrait exploiter elle-même cet immense terrain qui fait l'objet de la première recommandation de la mission de planification économique dans le secteur touristique.

Dans le rapport de la mission de planification économique, rendu public au début de cette année, on qualifiait de prioritaire le développement de ce terrain situé dans le régime du lac St-Jean.

Dernier jour en Australie

Paul VI célèbre un service oecuménique avec les dirigeants de onze Eglises

SYDNEY (AFP) — Un événement historique a marqué le dernier après-midi du pape en Australie: un service oecuménique a été célébré par le Saint-Père et les dirigeants de onze Eglises chrétiennes à l'hôtel de ville de Sydney, en présence de plusieurs milliers de personnes. Paul VI a lancé dans son sermon un vibrant appel à l'unité de la chrétienté.

Le très révérend David Garnsey, évêque anglican de Gippsland et président du Conseil des Eglises d'Australie, a souligné que c'était la première fois dans l'histoire qu'un tel service était célébré. Il a modifié son discours écrit à l'avance pour féliciter le pape du courage qu'il montre dans cet éprouvant voyage. C'est en effet ce qui semble avoir touché le plus le cœur des Australiens. Un tonnerre d'applaudissements a retenti dans le hall victorien de l'hôtel de ville.

Bien que le pape ait été installé sur la tribune dans un fauteuil exactement semblable aux autres, les plus grands

honneurs lui avaient été réservés. C'est lui qui fermait la marche de la procession solennelle, c'est lui qui a récité la prière de tous les chrétiens, le Notre Père. L'assistance, composée aux trois quarts de protestants et d'orthodoxes, n'a pas ménagé ses applaudissements, alors que dans la rue, quelques manifestants avaient hué le Saint-Père.

On a remarqué également de multiples petits faits, inimaginables à Saint-Pierre de Rome. Ainsi, une étudiante protestante, Cheryl Franklin, était assise non loin du pape et vêtue de blanc comme lui, en dépit du protocole multi-séculaire du Vatican. Elle a lu un texte biblique d'une voix claire et grêle.

Après son allocution, nouvel appel à l'unité oecuménique. Paul VI a joint sa voix, d'abord faiblement, puis plus fort en suivant attentivement son texte anglais, à celles des deux cent choristes. Un orchestre et un groupe de trompettes exécuteront également des hymnes catho-

liques, protestants et orthodoxes. Avant le service oecuménique, le pape avait reçu en audience à la délégation apostolique les représentants des diverses communautés d'Australie, juifs, bouddhistes, musulmans, aborigènes, immigrants récents, Croix-Rouge. Il les a remerciés pour leur accueil, comme il avait remercié auparavant les journalistes qui suivent son voyage.

Plus d'un millier de journalistes, australiens et étrangers, ont fait une ovation de cinq minutes au Souverain Pontife. Ils exprimaient ainsi leur admiration pour le courage que déploie Paul VI dans son éprouvante tournée. Le pape leur a dit combien il appréciait les sacrifices qu'ils accomplissent pour remplir leur tâche. Pourtant, il n'y a guère de journaliste, même parmi les plus jeunes, qui estime avoir la même résistance que cet homme de 73 ans. "Vous êtes la voix spirituelle la plus forte pour entretenir les relations humaines et pour donner au monde les moyens de connaître la fra-

ternité", leur a notamment déclaré Paul VI. Après avoir béni les journalistes, le pape est sorti, suivi d'un jeune abbé portant un énorme kangourou en peluche, don traditionnel mais peu protocolaire des journalistes australiens à leur hôte illustre.

Dans l'allocution qu'il a prononcée hier matin à l'intention des religieux du couvent Saint-Joseph, le Souverain Pontife a rappelé tout l'intérêt qu'il porte au fonctionnement de l'école catholique.

"Cette rencontre trop courte, a déclaré le pape n'est pas à la mesure de l'attachement que nous portons à la cause de l'école catholique, de l'éducation chrétienne de la jeunesse, de toute cette pédagogie en perpétuelle évolution, qu'elle touche à la communication de la culture profane ou à l'enseignement catéchétique. L'école catholique, dans un monde sécularisé, a une particulière importance par le témoignage qu'y donnent des personnes consacrées qui, tout en ayant radicalement opté pour le Royaume de Dieu, savent,

avec compétence, être au service du progrès du monde. Nous souhaitons que vous ne vous laissiez pas envahir par le doute, car les serviteurs de l'école catholique sont encore, et dirions-nous, aujourd'hui plus que jamais, de grands collaborateurs de la mission de l'Eglise."

Dans le sermon à la jeunesse qu'il a prononcé hier matin pendant la messe célébrée sur le champ de course de Randwick, à Sydney, le Pape a notamment appelé les jeunes à bâtir l'avenir en restant fidèles à l'enseignement du Christ.

L'Eglise appuie pleinement les jeunes qui "contestent" certains aspects de la société actuelle: telle est la teneur d'une partie du discours prononcé devant les jeunes par Paul VI, qui a notamment déclaré: "C'est justement dans l'insatisfaction qui vous tourmente, dans votre critique de cette société, qu'il y a un élément de lumière. Dans cette société se produisent malheureusement chaque jour



Le pape Paul VI a visité, hier, le port de Sydney en compagnie du cardinal archevêque Norman Gilroy et du président de la Commission des services maritimes, M. William Brotherson. (Téléphoto AP)

davantage, des actes agressifs, de nouvelles attitudes qui ne sont pas chrétiennes. Quand vous les dénoncez, et demandez que la société les rejette et les remplace par des valeurs authentiques fondées sur la jus-

tice véritable, la vérité, la droiture morale et la fraternité véritables, vous avez raison. Vous avez non seulement l'approbation, mais le plein appui de l'Eglise.

"Mais, a ajouté Paul VI,

faites attention à la manière dont vous vous occupez de cela, parce que, si vous vous repliez sur vous-mêmes, si vous rejetez en bloc le passé, alors le monde de demain ne sera guère meilleur.

Après 31 ans de discussion

L'union des Eglises anglicane et unie pourrait aboutir en 74

TORONTO (d'après CP) — Après 31 années de lent et pénible cheminement, la voie dans laquelle se sont engagées en 1943 l'Eglise anglicane et l'Eglise unie pourrait enfin aboutir, en 1974, à l'union recherchée.

La commission centrale de l'union des Eglises vient en effet, à l'issue d'une semaine d'études au Toronto Diocesan Center, d'adopter la première rédaction d'un plan détaillé qui rassemblerait en 1974 environ 6 millions de Canadiens au sein d'une même Eglise. Composée d'une cinquantaine de délégués, 20 de chaque dénomination et quelques-uns de la Christian Church Disciples of Christ, petite dénomination également impliquée dans le projet d'union, la commission centrale a donné son assentiment à ce qui semble être le plus important document paru dans l'histoire du développement oecuménique au Canada.

Les conversations commencées en 1943, à l'invitation de l'Eglise anglicane, aboutissaient en 1965 à l'adoption des "principes d'union" sans pour autant définir en détail le mode de cette union et les structures de la nouvelle Eglise. Le projet détaillé adopté cette semaine à Toronto sera porté devant les tribunaux des trois Eglises en janvier 1971 et sera subséquemment soumis à l'approbation générale des membres des trois dénominations concernées.

Un sondage officieux effectué auprès des membres de l'Eglise anglicane et de l'Eglise unie, par des journaux de ces Eglises, indique qu'une majorité des membres est en faveur de l'union. Une for-

te minorité a cependant exprimé tant de doutes que les directeurs de ces publications craignent que l'union pourrait être différée indéfiniment.

La commission a choisi, parmi les 19 noms proposés pour la nouvelle Eglise, les cinq suivants par ordre de préférence: Eglise du Christ au Canada, l'Eglise du Christ du Canada, Eglise Chrétienne Unie au Canada, l'Eglise Episcopale Unie au Canada, et l'Eglise Episcopale Unie du Christ au Canada.

La nouvelle Eglise deviendrait la dénomination la plus importante dans presque toutes les provinces du Canada à l'exception du Québec où l'Eglise catholique, qui compte plus de 10 millions de membres au Canada (46% de la population), demeurerait fortement majoritaire.

La Fédération baptiste du Canada a refusé l'invitation de participer au projet d'union. Le secrétaire de cette fédération a déclaré que les Baptistes sont tellement éloignés, sur des questions de doctrine, qu'ils ne pouvaient, en conscience, s'unir à la nouvelle Eglise proposée.

Le document de 7.500 mots adopté par la commission centrale décrit l'union des trois Eglises comme une réalité à la fois déjà existante et à faire dans un avenir encore inconnu. "Nous pouvons accéder à l'unité visible parce que, dans les questions essentielles, nous sommes déjà un. ... Nous renonçons volontairement à l'identité propre de nos Eglises respectives qui s'épanouissent dans une plus grande unité. ... Unis, nous nous enga-

geons ensemble dans la voie d'un futur dont les contours sont inévitablement vagues et incertains. Cela exigera de nouvelles attitudes, de nouvelles méthodes et de nouvelles structures."

Voici quelques points saillants de la nouvelle structure proposée:

- Les trois Eglises cessent d'exister comme entités distinctes.
- La nouvelle Eglise reconnaît les trois degrés du ministère apostolique (épiscopat, presbytérat et diaconat).
- Les femmes pourront accéder à toutes les formes de ministère, y compris l'épiscopat.
- L'organisation de la nouvelle Eglise s'échelonne à quatre paliers: la zone pastorale, unité de base réunissant quelques communautés ("congregation"); le district sous la présidence d'un évêque supervisant plusieurs zones pastorales; la région comprenant plusieurs districts (il y en aura 16) et l'assemblée nationale à laquelle chaque région déléguera deux évêques.
- On est d'accord sur les éléments essentiels des sacrements de baptême et d'eucharistie (Lord's supper) mais on anticipe une grande variété dans leur administration, notamment en ce qui a trait au temps et au mode de la célébration du baptême.
- Les communautés pourront retenir les formes dans lesquelles elles célèbrent le culte et nul ne sera forcé d'accomplir ou d'accepter des actes qui vont contre ses convictions.

Vous avez toutes les raisons du monde de visiter la Californie.

Animation des discothèques, boîtes de nuit et grands casinos; musique d'avant-garde et groupes "in" ... jusqu'aux petites heures du matin.

La mer et le sable ... à vous en couper le souffle!

Disneyland ... monde enchanté où l'imagination est reine et les enfants ses plus fidèles sujets!

Grandes "stars" ... petites vedettes ... il suffit d'avoir l'oeil ouvert; les célébrités d'Hollywood vous en mettront plein la vue.

San Francisco ... une ville qu'on découvre par "petites bouchées", comme un plat de fine cuisine ...

Même les dauphins savants du Marineland vous témoigneront leur joie de vivre.

Un des plus beaux ports naturels au monde ... San Diego ... à quelques milles de la frontière du Mexique.

Le Fisherman's Wharf, l'un des attraits touristiques les plus en vogue à San Francisco. Si vous aimez la mer et ses fruits ... vous serez comblés!

MONTREAL-LOS ANGELES \$ 258.

Tarif excursion 30 jours, (minimum 7 jours), aller-retour, classe économique. Deux vols quotidiens de Montréal, avec escale à Toronto.

*Excepté pour les départs ayant lieu entre le vendredi à midi et le dimanche à minuit.

Que vous y alliez pour le plaisir ou les affaires, vous serez ébloui par la Californie.

Et songez que votre épouse peut profiter avec vous de cette merveilleuse "évasion". Un voyage d'affaires peut devenir voyage d'agrément, pour vous et votre épouse, si vous songez à tout ce qu'il y a à faire et à voir en Californie.

Vous avez donc toutes les raisons du monde de découvrir cette terre promise ... et Air Canada vous la rendra encore plus attrayante!

Le service "Connaisseur": une expérience gastronomique inoubliable.

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde.

La Salle

est heureux d'annoncer

la RÉ-OUVERTURE

de

Le Cavalier

"entièrement redécoré"

Le Chef CLAUDE BOULHAUT

préparera pour vous

"LA PLUS FINE CUISINE DE MONTRÉAL"

Déjeuners d'affaires à partir de \$ 1.95

Tous les soirs: dîners gastronomiques et danse avec le trio Jimmy Torrès

Tous les dimanche, à partir de 6 h le soir le fameux Buffet froid et chaud \$ 5.50

Pour réservations appeler:

Maurice 866-6492

Hôtel de La Salle

1240, rue Drummond, MtL.

866-6492

Vous avez toutes les raisons du monde de nous faire confiance

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Succursale LAVAL

CENTRE LAVAL

SORTIE 7 AUTOROUTE

688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL

679-3777

La course aux armements

Les pays de l'OTAN sont déterminés à rivaliser avec l'URSS et ses satellites

BRUXELLES (AFP) — "Les pays membres de l'O.T.A.N. doivent maintenir une puissance classique et nucléaire à un niveau suffisant pour la défense comme pour la dissuasion, s'assurant ainsi une base solide pour négocier tout en soulignant que la négociation est la seule issue raisonnable", affirme une déclaration des ministres de la défense de l'Alliance Atlantique (sans la France) publiée à l'issue de leur réunion hier à Bruxelles.

La décision du gouvernement des Etats-Unis de maintenir inchangé au moins jusqu'en

juillet 1972, son "potentiel militaire" en Europe et le double programme de renforcement militaire annoncé mardi par les ministres européens de la défense (900 millions de dollars en cinq ans) doivent, souligne-t-on d'ailleurs, source officielle américaine, permet-

tre de maintenir la dissuasion occidentale dans les années soixante-dix. L'effort du "groupe européen" témoigne, a déclaré le secrétaire américain à la défense, M. Melvin Laird "d'un esprit nouveau de la part des alliés européens des Etats-Unis qui ont recon-

nu la nécessité d'améliorer leur force conventionnelle de dissuasion". Toutefois, cet effort européen ne peut être, fait-on remarquer de source officielle américaine, qu'un "premier pas significatif". Le gouvernement américain a d'ailleurs l'intention de demander au Congrès une augmentation des dépenses de défense dans le prochain budget 1971-1972, en espérant que les autres pays membres suivront son exemple.

En effet, souligne la déclaration commune des ministres de la défense, les budgets militaires des pays occidentaux ne cessent de diminuer alors que celui de l'Union soviétique et en général celui des pays du Pacte de Varsovie ne cesse de croître. Le budget de défense de l'URSS a progressé en termes réels de 5 à 6 pour cent en moyenne de 1965 à 1969. La tendance se maintient depuis. Par contre, les dépenses de défense des pays de l'OTAN ont diminué de 4 pour cent en termes réels de 1964 à 1969. Il convient de souligner, pensent certains observateurs, que les pays de l'OTAN avaient décidé après l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1969 une augmentation modeste de leur effort militaire. Certes, l'un des objectifs essentiels de la diplomatie occidentale "sera, affirme le document, d'amener l'Union soviétique et ses alliés à engager des conversations constructives sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces et sur d'autres mesures de désarmement", mais "la position de l'Alliance et celle de ses membres (...) seraient affaiblies si l'OTAN venait à réduire ses forces unilatéralement".

A ce propos, souligne le document, "l'engagement de forces nord-américaines substantielles déployées en Europe est essentiel (...) Leur remplacement par des forces européennes ne saurait être une solution valable". La stratégie de l'OTAN — riposte graduée et défense en avant — reste valable. "A l'heure actuelle, les forces nucléaires sont suffisantes, et il faudra veiller, affirme le document, au maintien de ce potentiel". En revanche, les forces conventionnelles de l'Alliance laissent parfois à désirer. Elles doivent en effet non seulement avoir une valeur de dissuasion, mais encore pouvoir "faire face à des agressions et à des incursions ayant des objectifs plus limités, liés à des manoeuvres d'intimidation ou à la création de faits accomplis, ou de faire face à des types d'agression pouvant résulter d'un accident ou d'une erreur de calcul.

Il conviendra durant la prochaine décennie d'améliorer: le potentiel blindé et antichar, la situation des forces aériennes et y compris la protection des avions, l'ensemble des moyens navals et notamment les forces anti-sous-marins, la situation sur les "flancs" de l'O.T.A.N. (ce qui signifie généralement la Norvège, la Turquie et la Grèce), le déploiement en temps de paix des forces terrestres, les moyens de mobilisation et les télécommunications. Le programme européen adopté mardi doit précisément permettre la construction d'abris pour avions et la réalisation rapide du programme de télécommunications.

Après avoir évoqué les négociations en cours entre l'Est et l'Ouest — SALT, Berlin et Ostpolitik de Bonn — les ministres de la défense soulignent que "jusqu'ici les faits ont montré que l'Union soviétique, s'attachant à étendre et à renforcer son pouvoir politique, s'inspire dans la conduite de ses relations internationales de concepts dont certains ne peuvent contribuer à la détente. En particulier, sa conception de la souveraineté limitée est manifestement incompatible avec les principes des Nations unies".

Portugais expulsés
DAKAR (AFP) — La "voix de la révolution" guinéenne, captée à Dakar, annonce que le gouvernement de la Guinée équatoriale a décidé d'expulser de son sol tous les ressortissants portugais pour marquer son soutien à la Guinée. Radio-Conakry ajoute qu'une grande manifestation de soutien à la Guinée a eu lieu à Santa Isabel le 27 novembre.

La vie extra-terrestre

La NASA décèle des acides aminés dans une météorite

WASHINGTON (d'après AP) — La météorite tombée en Australie, près de Murchison, le 28 septembre 1969 contenait des molécules d'acides aminés d'origine extra-terrestre, a annoncé la NASA, mardi dernier. Cette découverte extrêmement importante constitue un indice de poids en faveur de l'existence d'organismes vivants hors du milieu terrestre. Les acides aminés, en effet, sont les éléments de base des cellules vivantes.

Bien que les molécules organiques très évoluées à l'intérieur de cette météorite ne semblent pas provenir d'êtres vivants, cette découverte est la première preuve vraiment concluante d'une évolution chimique extra-terrestre, prélude nécessaire à l'apparition de la vie, a déclaré M. Cyril Ponnampetuma, directeur de l'équipe qui a procédé aux analyses.

Selon la NASA, la présence d'acides aminés et d'autres molécules organiques dans cette météorite permet de croire qu'ils datent de l'époque de la formation de la terre. L'étude de la météorite a indiqué qu'elle provient vraisemblablement de la ceinture d'astéroïdes qui entoure le soleil il y a environ 4,5 milliards d'années.

C'est vers cette époque que la concentration progressive de nuages de gaz interstellaires aurait donné naissance à la terre et aux autres planètes, selon une théorie couramment admise.

Il n'est pas absolument impossible que les molécules organiques découvertes soient d'origine terrestre et aient pénétré dans le bolide lors de son entrée dans l'atmosphère terrestre. Les études menées dans les laboratoires de la NASA permettent cependant de conclure que cette pos-

sibilité est extrêmement réduite étant donné l'origine manifestement non biologique des éléments découverts.

L'identification très précise de ces composés a en effet permis de découvrir 5 des 20 acides aminés qui entrent dans la composition des cellules vivantes. Il y en avait aussi 11 autres, très voisins par leur structure mais qui n'ont aucune influence sur la formation des protéines et aucun rôle dans les organismes vivants.

Il existe déjà plusieurs cas connus d'astéroïdes qui, contenant des acides aminés. Dans aucun de ces cas, toutefois, on n'avait pu établir de façon convaincante l'origine extra-terrestre de ces produits.

L'existence de molécules organiques extrêmement complexes au moment de la formation de la terre et des autres planètes renforce considérablement la théorie de plus en plus solidement étayée qui voit l'apparition de la vie comme l'aboutissement final d'une longue évolution chimique qui aurait produit des molécules de plus en plus complexes.

Déjà, les hommes de science ont pu recréer de telles molécules en reconstituant l'atmosphère qui entourait la terre dans sa "jeunesse". Le hasard, ajouté au dynamisme inhérent aux grosses molécules, aurait alors mené à l'apparition des premières molécules capables de se reproduire puis, finalement, aux premières cellules vivantes.

Si des molécules aussi complexes que des acides aminés existaient déjà avant la formation de la terre, une telle évolution en aurait été grandement facilitée. Ce mécanisme, évidemment, aurait alors toutes les chances de ne pas être exclusif à notre planète.

Trafic normal vers Berlin-Ouest

Les pays du pacte de Varsovie examinent la question de Berlin

BERLIN (AFP et Reuter) — La situation était redevenue normale hier en début de soirée, sur les voies d'accès à Berlin-Ouest, peu après que se fût tenue de l'autre côté du "mur" une importante conférence au sommet des pays membres du pacte de Varsovie.

Le communiqué publié par l'agence Tass à l'issue de la réunion précise que, parmi d'autres problèmes de politique étrangère, "les questions du renforcement de la sécurité et du développement de la coopération pacifique en Europe, ont été discutées". C'est tout ce qui a transpiré de ce sommet convoqué à la hâte et tenu dans le plus grand secret.

Mais tout indique, aux yeux des observateurs, que Berlin a été l'objet principal des échanges de vue. C'est la première fois que Berlin-Est sert de cadre à une réunion du comité consultatif du pacte de Varsovie: ce choix marquerait la nécessité dans laquelle se trouvent les dirigeants soviétiques, et aussi polonais qui en auraient pris l'initiative, d'apaiser les réticences de M. Ulbricht, le no 1 est-allemand, devant la révision générale des rapports entre le

camp socialiste et la République fédérale allemande, et peut-être même d'adopter une attitude moins rigide à propos de Berlin.

Dans cette optique, les perturbations du trafic par les autorités est-allemandes sur les autoroutes menant à Berlin-Ouest, motivées par la session dans cette ville du groupe parlementaire ouest-allemand CDU/CSU (opposition), ne seraient en réalité qu'un combat "d'arrière-garde" destiné à rappeler que le régime de Pankow peut faire obstacle à toute normalisation qui ne comporterait pas pour lui de contreparties suffisantes.

La réunion d'hier à Berlin-Est, notent encore les observateurs, précède de peu la visite que le chancelier Willy Brandt doit faire à Varsovie afin de signer le traité germano-polonais paraphé le 18 novembre dernier. Or, le chef du gouvernement de Bonn a fait dépendre la ratification des traités avec l'Est (Varsovie et Moscou) par le parlement du progrès des négociations sur Berlin. Il devenait donc urgent pour les leaders est-européens d'arrêter une politique commune à ce sujet.

Le Conseil des sciences

Les avions à décollage court, un atout majeur pour le Canada

OTTAWA (D'après CP) — Le Canada ne devrait pas hésiter à créer un système expérimental de transport aérien qui permettrait l'atterrissage direct dans le centre des grandes villes puisqu'il dispose présentement d'atouts incomparables dans ce domaine. C'est ce qu'affirme un rapport du Conseil des Sciences du Canada, rendu public hier.

L'atout majeur du Canada serait son expérience dans les appareils à décollage et à atterrissage courts (ADAC) et plus particulièrement le DHC-7 de Havilland, un quadri-

moteur turbopropulsé qui peut emporter 48 passagers et atterrir ou décoller sur une piste qui n'aurait que la longueur de trois coins de rue.

Ce programme expérimental impliquerait la création d'au moins cinq "adaports" au coût de \$5 millions chacun et la mise au point de toute l'instrumentation nécessaire pour assurer le contrôle de ce nouveau trafic aérien (\$150 millions supplémentaires). Tous les éléments du système, incluant la construction des avions, devraient se développer simultanément.

mot, soutient le rapport.

Ce projet ambitieux qui pourrait placer le Canada à l'avant-garde des transports urbains et aériens nécessiterait un regroupement des grandes firmes aéronautiques canadiennes qui sont trop dispersées pour avoir les rems suffisamment forts. Nous avons les techniciens nécessaires, affirme le rapport, mais ils sont trop éparpillés dans des compagnies concurrentes. (Il semble d'ailleurs qu'un consortium élabore déjà des projets concrets.)

Le transport par ADAC nécessiterait des appareils capa-

bles de transporter de 40 à 100 passagers et des "adaports" dont les pistes ne dépassent pas 2,000 pieds de long. Ces adaports pourraient ainsi être situés dans la partie centrale des villes si les avions ne sont pas trop bruyants.

Le seul avion de ce type susceptible d'être produit avant 1974 est le DHC-7 qui coûte environ \$2 millions. Il produit un bruit qui correspond à 95 décibels pour un auditeur placé 1,500 pieds, soit à peine plus qu'une automobile roulant à 30 milles à l'heure à 15 pieds de l'auditeur.

Le système expérimental canadien qui est proposé devrait notamment permettre d'étudier la réaction du public à ce nouveau mode de transport ainsi que ses avantages et ses inconvénients. Il faudrait notamment vérifier soigneusement le niveau de bruit et de pollution engendré par ces avions.

Tout indique cependant que les inconvénients seraient moindre que ceux causés par les gros réactés actuels et que toutes les régions pourraient être bien mieux servies que par le présent système qui exige des investissements et des terrains immenses.

Il est difficile de prévoir le marché extérieur qui apporterait au Canada la mise au point d'un tel système de transport. Il est cependant certain que le gouvernement américain et plusieurs grandes compagnies du Sud travaillent actuellement car des projets à peu près semblables. Selon le rapport, on peut prévoir l'exportation d'environ 300 DHC-7, en plus de tous les équipements que le Canada aurait mis au point. L'exportation de ces avions rapporterait alors environ un milliard au Canada.

Le succès de cette entreprise dépendra d'abord de la rapidité avec laquelle le Canada s'y lancera pour profiter de son "avance" technologique. Les autres facteurs importants seront la réaction du public ainsi que celle des gouvernements provinciaux et municipaux. Ces derniers devront tenir compte des ADAC dans leurs programmes d'implantation des aéroports et s'intéresser au projet dès le début pour en assurer le succès.

Le conseil des sciences rappelle l'intérêt de ce type d'avions et d'aéroports pour le développement régional puisque les petites villes pourront facilement bénéficier d'un tel mode de transport.

Vient de paraître

"Kidnappé par la police"

Penser beaucoup aux êtres chers, surtout quand la radio joue "J'suis un gars bien ordinaire" de Robert Charlebois, attendre impatiemment sa libération, faire la grève de la faim, jouer aux cartes, converser avec ses voisins de cellule, pester contre la loi sur les mesures de guerre...

C'est ainsi qu'on passe le temps à la cellule 12 AGM 10 du centre de détention de la rue Parthenais, comme le relate le Dr. Serge Mongeau, du Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois, dans son livre "Kidnappé par la police" (\$2, Editions du Jour).

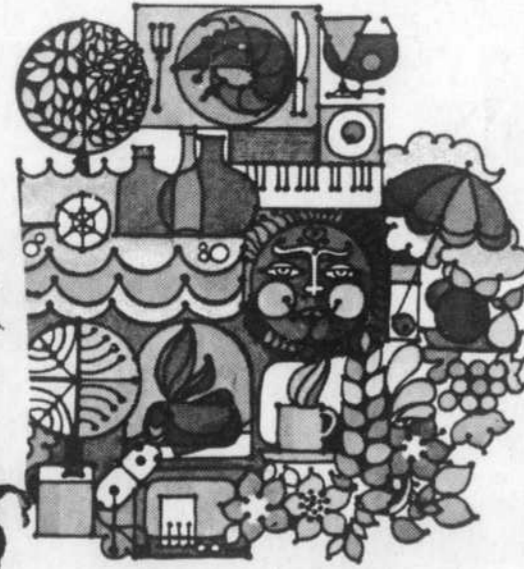
Dr Mongeau durant les huit jours de sa détention au centre de la rue Parthenais.

Il y relate les petites indignités qu'ont dû subir les détenus, leurs frustrations, leurs inquiétudes, leurs distractions. L'auteur s'étonne de l'attitude de ses géoliers qui le traitent, ainsi que ses compagnons, comme s'ils étaient des bêtes dangereuses. Mais "la seule chose difficile en prison, c'est d'être séparé de sa femme".

Le livre, en annexes, comprend la déclaration de principe du MDPPQ et la liste des très nombreuses personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre.

"Kidnappé par la police" a été écrit par le

Votre prochain séjour à Québec pourrait être fort différent...



Ce pourrait même être un autre de vos bons souvenirs. Et pour cause. Entièrement rénovée à votre bon goût, sous une administration dynamique, l'Auberge Neptune ne vous réserve que de bonnes choses...

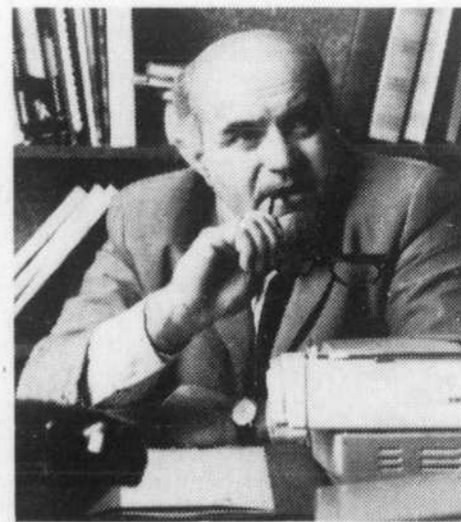
Accueil chaleureux de son personnel... Décor unique... Au bar, détente au son de notre pianiste réputé... Délices de la Haute Cuisine Française... Chambres attractives et spacieuses, respirant le grand confort... Attractions variées... Piscine avec vue panoramique sur les ponts de Québec et Pierre-Laporte... Votre prochain séjour à Québec sera inoubliable.

Il pourrait être fort différent... des autres!

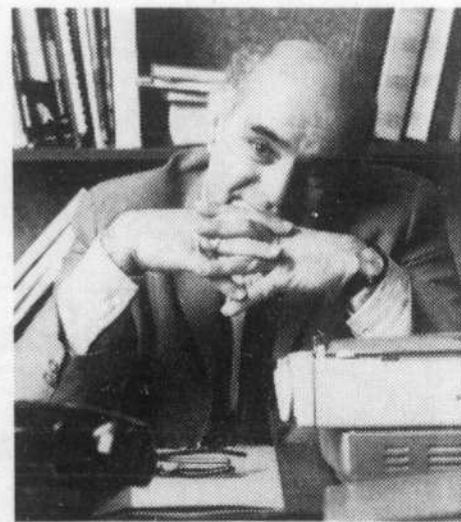
Auberge Neptune
3135, Chemin St-Louis, Ste-Foy, Québec 10, Qué.
Téléphone: (418) 653-4941 Téléc: 011-3717

L'ESPAGNE SUR VOTRE TABLE

yago
Les châteaux en Espagne deviendront réalité quand vous dégusterez ce merveilleux vin rouge sec au bouquet ensoleillé et au prix extrêmement bas.
\$1.60 LA BOUTEILLE
No. 1720



Si 16 jours au Portugal pour \$319* vous laissent froid...



nous avons une pleine brochure de vacances au soleil qui vous enflammeront.

Cette brochure de 20 pages est remplie à craquer de "Vacances de votre vie" de CP Air. Par exemple, vous pouvez aller aux Iles Canaries, sur la Costa del Sol ou à Cascais au Portugal. Vous pouvez visiter des villes fascinantes telles que Séville, Lisbonne, Madrid ou Tanger. Les "Vacances de votre vie" de CP Air peuvent même comprendre l'hôtel, une villa, une voiture et certaines excursions en plus du transport aérien. Tout cela à votre goût. Si vous voulez en savoir plus, demandez la brochure "Coup d'ailes vers le monde du soleil" à votre agent de voyages ou à CP Air. *Selon le tarif de groupe CBIT, transport aller-retour de Montréal, motel et automobile louée.

A la conquête du monde avec CP Air
CP Air



Le roi Hussein, qui effectue depuis mardi une tournée des capitales qui le mènera notamment à Washington, Londres et Paris, est arrivé hier au Caire pour une visite de deux jours. Il est accueilli à l'aéroport par le président Anouar El-Sadate. Le renforcement du front oriental (Jourdain-Golan), les relations RAU-Jordanie ainsi que les rapports entre les autorités jordaniennes et la résistance palestinienne seraient les principaux sujets d'entretiens. (Téléphoto AP)

Nouvelle stratégie américaine en RDV

Riposte énergétique à toute "provocation"

par Fernand Moulrier, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine s'oriente vers un durcissement très net de sa politique vis-à-vis du Nord-Vietnam, notamment dans le domaine des bombardements aériens, apprend-on de source proche de la Maison Blanche.

Sans aller jusqu'à reprendre le bombardement massif du Nord-Vietnam abandonné le 31 octobre 1968, l'administration a décidé de riposter énergiquement chaque fois que le dispositif militaire au Vietnam aura été victime d'un acte de "provocation". Ce durcissement est motivé, souligne-t-on, par trois considérations:

1) L'absence totale de progrès à la conférence de Paris où, déclare-t-on, toute concession est considérée par l'autre partie comme un acte de faiblesse et la renforce dans son intransigeance

au lieu de l'amener à composer:

2) La volonté bien arrêtée des Américains de tout faire pour porter secours aux prisonniers de guerre, volonté appuyée par l'opinion publique aux Etats-Unis.

3) La volonté de ne pas permettre au gouvernement de Hanoi d'interpréter comme un signe d'affaiblissement le retrait progressif des troupes américaines.

En d'autres termes, le président Nixon va poursuivre sa politique de vietnamisation mais maintiendra jusqu'au retrait du dernier "G.I." sa puissance de feu aérienne.

On se défend, dans les milieux autorisés, de parler d'une nouvelle escalade et l'on rappelle que, dans son discours du 30 avril à la nation, le président Nixon avait prévenu le Nord-Vietnam

qu'il mettrait tout en oeuvre pour protéger la vie des soldats américains contre les provocations de l'adversaire.

La gamme de ces provocations est très étendue: Elle comprend un tir de D.C.A. contre un avion de reconnaissance américain non armé au-dessus du Nord-Vietnam, le fait qu'un de ces avions constate qu'il est repéré par le système de radar au sol, les concentrations de troupes dangereuses, la présence de batteries de D.C.A. situées près de la piste Ho Chi Minh.

Les représailles ont été menées jusqu'ici par un nombre d'avions allant de 10 à 500. La nouvelle stratégie de l'administration Nixon qui n'a pas été officiellement définie risque de provoquer des remous dans les milieux politiques de Washington.

Prétexte à intervention

Le Nord-Vietnam a accusé hier les Etats-Unis de grossir le problème des prisonniers de guerre américains pour en faire un prétexte à "de nouveaux et encore plus sérieux" actes de guerre.

"Le prétendu problème des prisonniers rappelle l'incident du golfe du Tonkin" fabriqué par l'administration Johnson pour lâcher ses forces aéronavales de destruction sur la république démocratique du Vietnam", écrit l'agence d'informations du Nord-Vietnam reçue à Hong-Kong, dans un commentaire consacré à la déclaration de M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, mardi avant son départ pour Bruxelles.

Rappelant que M. Laird avait déclaré que "les Etats-Unis feraient tout leur possible pour libérer les prisonniers américains au Nord-Vietnam, sans écart d'éventuelles actions militaires", l'agence affirme: "Cette menace est une preuve supplémentaire du dessein de l'administration Nixon d'entreprendre de nouveaux et encore plus sérieux actes de guerre. Ce n'est pas un accident si, au même moment, M. David Bruce, chef de la délégation américaine aux pourparlers de Paris, a tenu mardi une conférence de presse consacrée au problème des pilotes américains détenus au Nord-Vietnam, au cours de laquelle il a fait des déclarations similaires".

Un problème vieux de 20 siècles

Les nationalistes basques revendiquent l'"Euzkadi"

par Edouard DE BLAYE, correspondance particulière au Devoir

MADRID — L'ouverture devant le tribunal militaire de Burgos du procès explosif intenté à seize militants autonomistes de l'E.T.A. dont six sont passibles de la peine de mort — pose avec une acuité nouvelle un problème vieux de vingt siècles au moins: le nationalisme basque.

Possédant une ethnie distincte et une langue qui ne s'apparente à aucune autre (toutes deux d'origine caucasique, croit-on), ils sont 700.000 aujourd'hui à vivre dans les quatre provinces qui forment le Pays Basque espagnol: Guipuzcoa (Saint-Sébastien), Biscaye (Bilbao), Alava (Vitoria) et Navarre (Pamplune). Avec leurs 100.000 frères de race française regroupés sur trois anciennes provinces situées de l'autre côté des Pyrénées (Basse-Navarre, Soule et Labourd) ils forment un peuple unique, fier de ses caractéristiques propres. Vérité historique que les militants nationalistes de part et d'autre de la frontière traduisent dans une formule mathématique peinte sur les murs ou griffonnée à la hâte sur des affiches: 4 + 3 = 1 (4 provinces espagnoles + 3 françaises = une seule nation).

L'autonomie politique et culturelle dont ont bénéficié les Basques espagnols jusqu'au premier tiers du XXème siècle est en réalité le résultat d'une farouche tradition d'indépendance que résume leur devise nationale: "Pour Dieu et pour nos anciennes lois". Déjà au XIXème siècle, les guerres "carlistes" (1834-1839 et 1873-1876) ont constitué plus qu'un problème de rivalité entre deux dynasties royales: le refus du pouvoir centralisateur incarné alors par la régente Marie-Christine et plus tard par les libéraux de tendance anticléricale.

Mais c'est durant la Guerre civile que le divorce historique entre Madrid et le Pays Basque a pris un tour particulièrement aigu. Résolument catholiques et d'esprit généralement conservateur, les Basques ont choisi de se ranger en bloc autour d'un pouvoir républicain, pourtant athée et politiquement progressiste. Cela non pour des raisons d'idéologie, il va sans dire, mais pour défendre leurs particularismes. En liant leur sort aux vaincus de 1939, ils ont naturellement perdu tous leurs privilèges ancestraux.

Un arrière-goût de violence

C'est précisément pour tenter de reconquérir — par la force au besoin — cette liberté politique et linguistique refusée par les autorités franquistes que l'E.T.A. (Euzkadi Ta Azkatasuna — le Pays Basque et sa liberté) a vu le jour vers 1959. Mouvement à la fois nationaliste et social — la lutte contre le pouvoir capitaliste occupe en effet une place prépondérante dans son programme — il a peu à peu supplanté les autres formations nationalistes traditionnelles, telles que le vieux P.N.V. (Parti nationaliste basque) aujourd'hui pratiquement annihilé.

Sabotages de voies ferrées, de lignes téléphoniques, de relais de télévision, hold-ups de banques destinés à alimenter leur trésor de guerre, attaques de postes de la "Guardia Civil" par des petits commandos monnaie courante dans les provinces de Guipuzcoa et de Biscaye en particulier. Cette activité débordante a logiquement engendré chez les autorités de ces régions une sorte de psychose de l'E.T.A. Tout acte délicieux, tout ferment d'agitation, jusqu'à la plus banale grève ouvrière est, à tort ou à raison, imputé à ce mouvement clandestin dirigé par un mystérieux Dr Escubi.

Il est vrai que l'action des autonomistes basques laisse aussi parfois un arrière-goût de violence peu fait pour cal-

mer les inquiétudes des partisans de l'ordre établi. Le 7 juin 1968 par exemple, un petit groupe d'activistes basques se heurte à une patrouille de la "Guardia Civil" à Villabona, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saint-Sébastien. Un policier est tué. Le même jour, non loin de là à Tolosa, un militant de l'E.T.A. âgé de 24 ans, Francisco Echevarrieta, trouve la mort dans un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre. Le 2 août, c'est au tour du chef de la police politique de Saint-Sébastien, Meliton Manzanos, spécialiste de la lutte anti-E.T.A. d'être abattu à coups de revolver sur le seuil de son domicile. Le 8 avril 1969, deux jeunes terroristes qui transportaient une bombe dans leur voiture sont décapités par l'explosion de l'engin. Deux jours plus tard, dans la banlieue de Bilbao, un chauffeur de taxi est tué à bout portant de quatre balles de revolver par un responsable de l'E.T.A. qui venait d'échapper à un coup de filet de la police. Et le cycle infernal agitation-répression-agitation continue.

Le rôle du clergé basque

C'est naturellement l'exécution du commissaire de la police secrète de Saint-Sébastien qui a soulevé à l'époque, et qui continue de soulever actuellement le plus de remous. Vingt-quatre heures après l'assassinat, l'état d'exception (sorte de loi martiale) était décrété sur toute l'étendue de la province. Il se prolongea au total durant sept mois consécutifs, période au cours de laquelle des centaines de personnes soupçonnées d'appartenir ou plus simplement de nourrir des sympathies envers les mouvements nationalistes locaux furent soit interpellées pour vérification d'identité, soit détenues.

La présence parmi ces derniers de nombreux prêtres n'a pas de quoi surprendre. L'appui moral et parfois matériel donné par une fraction grandissante du bas-clergé basque à l'action de l'E.T.A. constitue en effet un phénomène ancien. Tranchant sur ce militantisme actif, l'attitude des hauts dignitaires de l'Eglise dans cette affaire, au début à tout le moins, était des plus réservées. Ce qui n'allait pas sans entraîner parfois quelques heurts au sein de la hiérarchie catholique.

Or il semble que le haut clergé se décide à son tour à prendre la défense des aspirations autonomistes et démocratiques de nombre de fidèles. Une lettre pastorale retentissante des évêques de Bilbao et de Saint-Sébastien lue dimanche le 22 novembre en chaire dans toutes les églises du Pays Basque le confirme. "Nous condamnons la violence, qu'elle soit subversive ou répressive" y est-il dit notamment.

Et prenant ouvertement la défense des 16 inculpés du procès de Burgos — dont plusieurs sont cependant accusés d'avoir participé à l'assassinat du commissaire Manzanos — les deux évêques demandent qu'en cas de condamnation à mort éventuelle, les sentences soient automatiquement commuées en peines de réclusion criminelle. La prise de position sans équivoque de Mgr Cirarda (Bilbao) et de Mgr Argaya (Saint-Sébastien) dépasse en fait le seul cadre du Pays Basque. En réclamant par exemple que les procès politiques se déroulent devant une juridiction civile et non un tribunal militaire, c'est tout le système judiciaire espagnol actuel et à travers lui le fonctionnement des libertés fondamentales que remet directement en cause la fameuse lettre pastorale.

De mouvement pourtant étroitement régionaliste au départ, l'E.T.A. acquiert ainsi du même coup une véritable résonance nationale. Ce n'est là sans doute pas le moindre paradoxe de l'activisme basque.

Les guérilleros indochinois attaquent sur plusieurs fronts

(D'après l'AFP et AP) — Prenant l'initiative des combats dès le début de la saison sèche, les guérilleros indochinois ont déclenché cette semaine une série d'attaques fructueuses, aussi bien au Sud-Vietnam qu'au Cambodge.

Au Cambodge, les forces combinées de l'armée nord-vietnamienne, du FNL sud-vietnamien et de la résistance sihanoukiste ont progressé rapidement pour atteindre en moins d'une semaine, par une série de manœuvres habiles et d'offensives éclairées sur plusieurs fronts à la fois, le périmètre de défense de la capitale, autour de laquelle elles semblent vouloir prendre position après avoir coupé ou interdit cinq des sept routes nationales khmères.

Refusant de s'engager de front contre le gros des bataillons khmers — 300.000 hommes environ — dans la province de Kompong Cham où une grande bataille semble en préparation, les guérilleros les ont simplement contournés après les avoir immobilisés par des tirs de mortier. Prise par surprise, l'armée khmère n'a pu empêcher des saboteurs du génie d'assaut vietcong d'arriver lundi au bac de Prek Khdam, à vingt milles

au nord de Phnom-Penh. Les meilleures troupes khmères, les "Khmers kroms" entraînés depuis des années au Sud-Vietnam par les Forces spéciales américaines, les en ont délogés mardi mais ne les ont fait reculer que de quelques milles. Les combats ne sont pas finis dans ce secteur.

Au Sud-Vietnam, les guérilleros ont profité des nuits sans lune pour bombarder aux roquettes des villes et des installations militaires à travers tout le territoire. Concentrant leurs attaques entre minuit et le lever du soleil, les guérilleros ont bombardé, dans les vingt-quatre heures avant l'aube hier, 22 objectifs militaires ou régions habitées, y compris trois bases aériennes, trois capitales de province et deux chefs-lieux de district. Ces bombardements se sont étendus à partir du delta du Mékong jusqu'à la partie sud des Hauts-Plateaux et la zone nord du pays.

Ouverture du procès de Burgos

Six des accusés risquent la peine de mort

MADRID (AFP) — C'est aujourd'hui que s'ouvre à Burgos, devant les autorités militaires espagnoles, le procès des seize militants de l'organisation séparatiste basque E.T.A., alors que l'agitation autour de cette affaire a connu hier un point culminant avec l'enlèvement, à Saint-Sébastien, du consul honoraire ouest-allemand Eugen Beihl Schaeffer que l'ETA entend garder en otage jusqu'à la libération des seize prisonniers politiques.

Les seize nationalistes basques sont prouvis pour divers délits qui relèvent tous du terrorisme et six d'entre eux pour l'assassinat du commissaire Meliton Manzanos, chef de la police politique de la province de Guipuzcoa, tué le 2 août 1968 à son domicile à Irun.

Contre ces six hommes dont la moyenne d'âge est de 27 ans, le procureur militaire doit requérir la peine de mort. Pour l'ensemble des accusés, dont le plus jeune est un chi-

miste de 21 ans et le plus âgé un prêtre de 37 ans, le total des peines de prison demandées par le procureur atteint 752 années et six mois punissant toutes sortes de délits qui s'additionnent, tels que banditisme, terrorisme, subversion, détention et transport d'armes, rébellion militaire, propagande illégale et diverses complicités.

Dans ce procès dont l'instruction a duré dix-huit mois, la figure centrale est celle de Francisco Javier Izo de la Iglesia, un imprimeur de 29 ans, déjà condamné par un conseil de guerre le 30 janvier 1969 à près de quarante ans de prison pour terrorisme, vol, etc. La police voit dans Izo le meurtrier du commissaire Manzanos, mais Izo s'est toujours refusé à la moindre déclaration, affectant, au cours de l'instruction, d'ignorer le castillan et de ne parler que le basque.

COGNAC
MARTELL
plus de 250 ans de tradition française

VENDU DANS LES MAGASINS DE LA R.A.O.
★★★ 12 oz. 124D — 25 oz. 124E
MÉDAILLON VSOP. 124F
CORDON BLEU. 124H

Importé de France

Pour renseignements:
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION • TÉL: 932-7249

MOLSON vous offre un Joyeux Choix

famille et société

Dans 28 pays, l'analphabétisme chez les femmes est plus élevé que chez les hommes

Que l'analphabétisme soit l'une des causes essentielles du sous-développement économique et social n'est plus à démontrer, mais les pays pauvres commencent à s'aviser que l'analphabétisme féminin a des aspects, des causes et des conséquences bien spécifiques. On sait depuis le congrès mondial des ministres de l'éducation nationale qui s'est tenu à Téhéran en 1965, qu'en Afrique par exemple 87 p.c. des femmes et 69 p.c. des hommes ne savent ni lire ni écrire, en Asie 61 p.c. des femmes et 41 p.c. des hommes, dans les Etats arabes 88 p.c. des femmes et 75 p.c. des hommes, et en Europe même 5 p.c. des femmes et 2 p.c. des hommes. (En Grèce, notamment, 80 p.c. des illettrés sont des femmes).

Dans le journal LE MONDE, Nicole Bernheim rend compte d'un volumineux rapport que l'UNESCO vient de sortir sur l'analphabétisme chez les femmes. Dans 28 pays étudiés, l'analphabétisme chez les femmes est plus élevé que chez les hommes. Comme ce problème existe aussi au Canada, il est intéressant de connaître les conséquences d'un tel phénomène sur les familles et la société. L'analyse explique aussi les problèmes généraux de la promotion culturelle des femmes, et plus particulièrement des lenteurs et des obstacles auxquels se heurte leur formation professionnelle.

Les causes de cet analphabétisme sont répertoriées avec soin: difficultés de transport dans les zones rurales, poids des occupations familiales et ménagères auxquelles viennent s'ajouter souvent les travaux des champs. Mais plus que ces obstacles matériels, c'est l'indifférence ou l'hostilité du groupe familial qui peut être l'obstacle le plus sérieux à la volonté d'évolution des femmes. Dans les régions les plus traditionnelles — surtout rurales — bien des maris craignent encore que les cours d'alphabétisation ne soient, pour leurs épouses, une occasion de "rencontrer d'autres hommes", la porte ouverte à un nouveau "sentiment de supériorité", voire à un refus des travaux manuels. En Inde, certains groupes religieux, certaines castes, s'opposent à l'alphabétisation des femmes. Le Pakistan dénonce parmi les opposants "les bien-pensants et les conservateurs illettrés des villages".

Même lorsque les efforts d'alphabétisation commencent à porter leurs fruits, la déperdition des effectifs féminins scolarisés reste considérable: de 10 à 15% estimant la plupart des pays; neuf d'entre eux admettent un chiffre de 50%.

En revanche, quand une vaste campagne d'opinion a préparé le terrain, les obstacles familiaux se font beaucoup plus discrets: il semble que ce soit le cas en particulier en Tunisie, au Nigéria, en République arabe unie, au Chili. Ce dernier pays signale que, dans certaines familles, on assiste même à "une transmutation des rôles traditionnels" pour aider la mère à s'instruire. Les syndicats, les organisations de jeunesse et les organisations féminines, lorsqu'elles reçoivent des encouragements de leur gouvernement, peuvent jouer aussi un rôle important dans un certain "dégel" de l'opinion et surtout dans l'organisation de cours à l'échelon des localités ou des entreprises. Ce fut le cas, en particulier, dans la Russie soviétique des années de 1920 à 1930, et à Cuba plus récemment.

Mais l'UNESCO signale aus-

si que, malgré la volonté solennellement exprimée par la plupart des pays de développer l'alphabétisation des femmes, une discrimination de fait subsiste à leur égard, généralement par pénurie de personnel enseignant féminin — indispensable dans les zones les plus traditionnelles, — mais aussi par manque d'équipements et de mesures sociales propres à les décharger d'une partie de leurs tâches familiales. Il est symptomatique, estime l'UNESCO, que bien peu de pays aient fait allusion à l'importance de ce dernier facteur.

En réalité, il semble que cette discrimination de fait ne pourra être efficacement combattue que lorsque des femmes participeront en nombre convenable à l'élaboration des campagnes d'alphabétisation comme c'est le cas déjà, pour quelques rares pays tels que l'Italie, l'Iran, Israël et le Ghana.

Anna Lorenzetto, spécialiste du développement social du Mezzogiorno italien, estime que le jeu en vaut la chandelle car "les progrès qui seront accomplis dans ce domaine auront en retour des conséquences déterminantes pour le rôle de la femme dans la société".



Doux, chaud et confortable, en daim garni de fourrure, ce manteau d'auto dessiné par Robert Chermin pour la maison montréalaise Aljac Sportswear, est le grand favori des sportifs, cet hiver. Il se vend aux environs de \$100 dans la plupart des grands magasins.

Portrait-robot de la consommatrice francophone de 30 ans

Les agences de publicité s'occupent en principe de la promotion d'un certain nombre de produits. Ces produits sont très différents — ils vont des produits alimentaires et des produits de beauté aux voitures en passant par la promotion du nouveau système d'éducation. C'est à ce travail que se livre quotidiennement Thérèse Sévigny, sociologue, directrice de la Recherche et de la planification à la maison BCP Publicité Ltée.

Mais peut-être pour se donner bonne conscience ou, dit-elle, pour mieux armer les

consommatrices contre une certaine forme de publicité insidieuse, elle a décidé de rendre publics les résultats de ses enquêtes. "Si le consommateur a le devoir de se renseigner avant d'acheter, il a aussi celui de mieux se connaître, d'analyser son comportement, ses faiblesses, afin d'être plus averti face au producteur et au publicitaire".

C'est dans ce but que Thérèse Sévigny a publié sous forme de brochure le portrait-robot de "la consommatrice canadienne-française de 30 ans". Cette première brochure en vente à l'agence même pour \$1, sera suivie de trois autres consacrées au consommateur de 30 ans, aux adolescents de 13 à 18 ans et à l'unité familiale.

Une femme de 30 ans bien traditionnelle

Elle rêve de produits luxueux qu'elle ne peut acheter, cette consommatrice de 30 ans, elle souhaite pour son fils une profession libérale et pour sa fille un métier sécrétaire, et cherche de nouveaux moyens, ustensiles ou "gadgets" ou services pouvant améliorer son travail ménager qui lui semble encore bien lourd, malgré l'apparition des appareils électro-ménagers.

Ce portrait a été établi à partir d'un échantillonnage de 100 femmes choisies dans différents quartiers du grand Montréal et dont le revenu du mari oscille entre \$5,000 et \$9,000 par an. En général, des femmes non satisfaites de leur sort, avec des aspirations multiples. Elles veulent aller au travail, mais manquent d'audace ou d'instruction, elles désirent retourner aux études mais hésitent à le faire; elles sont excessivement prises par leur rôle familial et ne se sentent pas toujours à la hauteur de leur tâche d'éducatrice auprès de leurs enfants. Toutefois, elles admettent en général suivre le mouvement — sui-

vre l'évolution — à cause de leurs enfants qui, disent-elles, "leur poussent dans le dos".

Publicité à double tranchant

Nous avons demandé à Thérèse Sévigny ce qu'elle pensait de la publicité qui s'adresse directement à l'enfant. Elle la réprovoque mais nous cite tout de même des enquêtes américaines qui ont démontré que les adolescents qui ont été soumis depuis leur tendre enfance aux effets néfastes de la publicité faite à la télévision à leur intention, ont développé un esprit critique plus grand que leurs aînés face aux produits de consommation qui leur sont offerts. Ce qui semble plus dangereux pour Thérèse Sévigny, c'est le snobisme qui se développe dans notre société, poussant les gens de classes de plus en plus défavorisées à acquiescer des produits luxueux.

Quelques espoirs

Les années 70 à 80 seront à la pointe de la réunification des mouvements féministes et des mouvements de consommateurs, nous dit Thérèse Sévigny qui croit à la force de pression extraordinaire que pourrait développer un front commun des femmes et des consommateurs, en vue d'une meilleure répartition des richesses. "Tant que les Canadiennes françaises ne connaîtront pas le désir de s'unir pour réclamer des réformes, elles n'aboutiront à rien", ajoute Thérèse Sévigny, qui est convaincue que la croissance sociale des femmes — et des consommateurs en général — est en train d'évoluer rapidement à l'heure actuelle, et ce, aussi bien au Québec qu'aux Etats-Unis.

S. C.

LA COUTURE CHEZ SOI



Faites quelques-uns de ces minigons tabliers et offrez-les en cadeaux des Fêtes. Faites d'une seule pièce, ils égayeront la cuisine.

Patron no: 9143

Le patron imprimé no 9143 est offert pour les tailles moyennes. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Spectacles de Noël pour enfants aux places Ville-Marie et Bonaventure

Les enfants de Montréal se donneront rendez-vous avant Noël à la parade de la fée "dragée" et de toute la troupe de "Casse-noisette" des Grands Ballets canadiens, le samedi 5 décembre à 11hrs du matin, dans la galerie des boutiques de Place Ville-Marie et du mail de Place Bonaventure. Souris, soldats de plomb, anges bonbon-mousse et clowns quitteront la scène de Place des Arts pour aller se promener à travers les corridors des gratte-ciel du cœur de Montréal.

Si vous avez des courses à faire, amenez les enfants qui s'amuseront en bonne compagnie. La parade commencera à 11hrs du matin dans le hall de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie. Les danseurs défilent ensuite dans la galerie des boutiques à travers la gare centrale et jusqu'à la Place Bonaventure, le long des couloirs qui les relient.

À leur arrivée à Place Bonaventure, les étoiles de Casse-Noisette et le corps de ballet se rassembleront

sur la scène à l'extrémité du mail, où ils présenteront un bref extrait du spectacle de décembre, et les 2 et 3 janvier.

Deux Cours de Fine Cuisine

3 h 30 chacun, jour ou soir, dégustation copieuse - livret de recettes

Repas de Noël

les 7, 8 ou 9 déc.

Réception des Fêtes

les 14, 15 ou 16 déc.

Renseignements, inscription; s'adresser à:

Institut Culinaire Henri-Bernard

2015 de la montagne, suite 610 Montréal 843-6481

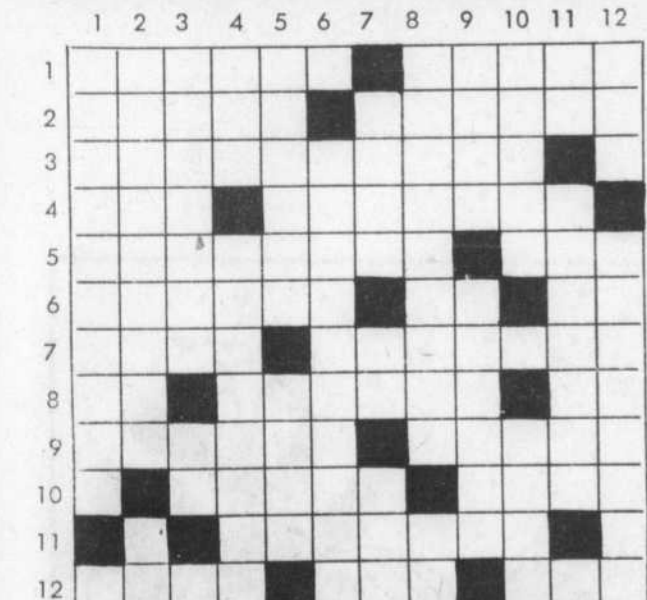
Des effets graves

Les effets de l'analphabétisme féminin sont de trois ordres distincts: familiaux (difficultés à suivre l'éducation des enfants, risque de mésentente avec le mari s'il est lui-même alphabétisé); sociaux (manque de participation aux affaires locales, perte de prestige et d'influence au fur et à mesure que le pays se développe); économiques (difficultés à trouver un emploi ou à le conserver dans les régions urbanisées). Tous les pays du tiers-monde admettent aujourd'hui que l'analphabétisme persistant de leur population féminine est un frein sérieux à leur expansion sociale et économique.



Au Salon des métiers d'Art qui s'ouvrira samedi prochain à la Place Bonaventure, vous trouverez quelques créations récentes du joaillier Louis Perrier. Sur notre photo, une bague 18 k en or fusionné, diamant et saphir. Parfois de l'or fusionné, parfois de l'or poli, parfois de l'or en barre, dit Perrier. Il faut voir pour apprécier.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1—Un sens. — Qui a rapport au cheval.
- 2—Gros poisson de mer. — Non usuel d'une espèce d'euphorbe qui purge violemment.
- 3—Façon d'écrire les nombres et de les énoncer. — Pas ailleurs. — De l'Italie.
- 4—Petit siège de bois sur lequel on faisait asséoir un accusé. — Partie de a charrie.
- 5—Douce et caressante. — Platinée. — Patrie d'Abraham.
- 7—En outre, de plus. — Rend la confiance, l'assurance.
- 8—Erbium. — Plante de la famille des graminacées, à graines toxiques, commune dans les prés et les cultures. — Ruisselet.
- 9—Qui ne prend pas parti entre deux puissances belligères. — Existait.
- 10—Dignité papale. — Indubitable (fém.).
- 11—Séparer une chose d'une autre. —
- 12—Musique d'origine néo-américaine. — Aride. — Gros perroquet.

Solution d'hier

1. PASSIVITE DE
2. RIPOLINE MAIT
3. ADOPTEUR TOUTE
4. GERER TOUKNER
5. MAIT PUR PI PIN
6. AU VILIEH PI
7. T COLLEGE RIA
8. IDOLE PROCES
9. SEPTI PHENOL
10. TRAITAISONS US
11. FAUGRETA ODE
12. ENEIDE DE GREC

Verticalement

- 1—Qui sait tout.
- 2—Qui a une douceur fade. — Commandement.

l'agence de voyages pénélope

1466, rue crescent, suite 2, montréal 107

a choisi pour vous

LE MEXIQUE: 13 jours: \$355. (can.) avion compris Mexico - Taxco - Acapulco

SKI-SOLEIL: 15 jours: \$309. (can.) avion compris bronzez ou SOLEIL en skiant dans les Alpes

et toutes les destinations SOLEIL à tous les PRIX

Tél.: 849-1159 pénélope voyages

du Portugal...

deux grands vins pour votre table produits par le même prestigieux viticulteur

FAISCA
le vin rosé léger et pétillant dont la qualité superbe lui a mérité une réputation mondiale.
No. 534-C 13 oz. \$1.20
No. 534-G 26 oz. \$1.95

DÃO-TERRAS ALTAS
(appellation d'origine contrôlée)
Vin ROUGE produit à DÃO, une des régions viticoles les plus renommées du Portugal.
No. 1665 26 oz. \$2.15

GRANDE VENTE DE FIN D'ANNÉE

100 000 VOLUMES TRÈS VARIÉS — TOUTES DISCIPLINES OFFERTS EN SOLDE À DES PRIX INCOMPARABLES

REMISES DE 40% À 50%

(Sur nos prix déjà inférieurs de 20% aux prix courants)

INVITATION PARTICULIÈRE AUX BIBLIOTHÉCAIRES, ENSEIGNANTS, ÉTUDIANTS

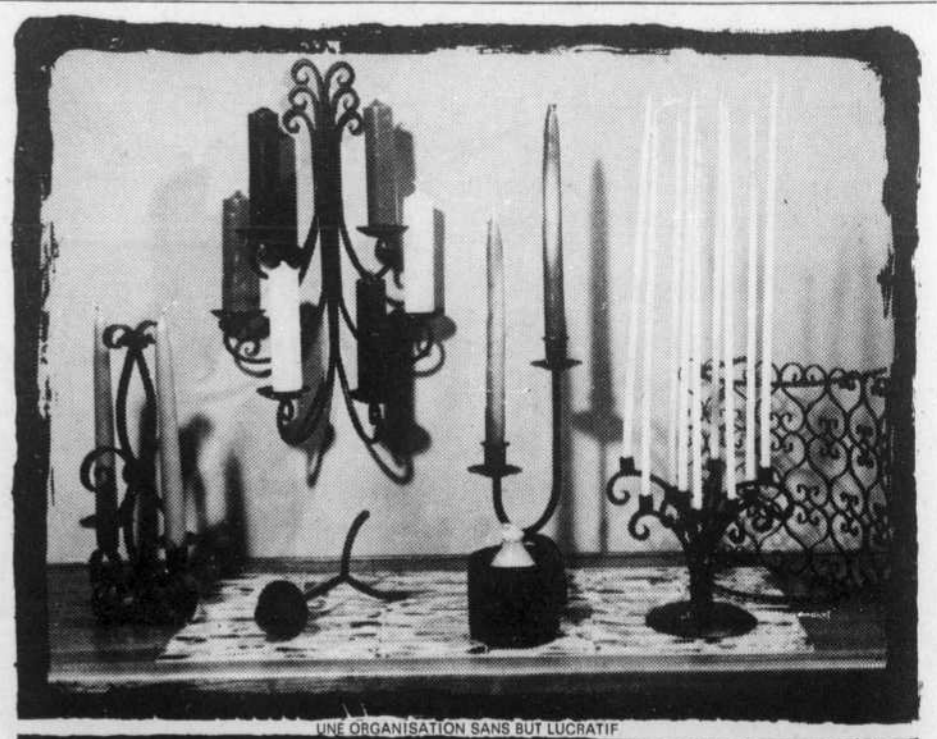
Venez immédiatement, pendant que le choix est à son meilleur, à nos deux librairies:

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE

1108, rue de Bleury
Métro Place des Arts
ou Métro Place d'Armes

1152 est, rue Sherbrooke
Métro Sherbrooke

PAS DE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE



UN CADEAU EN 'ART'

Une oeuvre d'un artisan du Québec reflètera votre bon goût.

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Envois postaux outre-mer avant le 7 décembre.

Chandeliers en fer forgé, création Lucien Juneau
Corbeille à pain, oeuvre Yves Chaujournais
Renseignements: Tél. 849-9415

la centrale d'artisanat du Québec

à Montréal: • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine
• Hôtel Reine-Elizabeth • 1474 rue Peel

à Québec: • Place Laurier, Ste-Foy
Ouvert de 9h30 a.m. à 5h30 p.m., samedi jusqu'à 5h. p.m.
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9h. p.m.

famille et société

Allocations familiales sélectives

On plongera dans la pauvreté un grand nombre de familles à revenus moyens mais à charges familiales très lourdes

par Solange CHALVIN

Au cours des dernières années, plusieurs formules ont été proposées pour améliorer le système d'allocations familiales dont l'efficacité, il faut bien le dire, est quasiment nulle. Pour la majorité des foyers, il s'agit d'une goutte d'eau ajoutée au budget familial.

Un tour rapide de questions auprès de quelques spécialistes de la famille au Québec et de mouvements familiaux, nous permet de dire qu'il se dégage pour le moment, plus de critiques que d'éloges, devant les propositions sur les allocations familiales du Livre blanc déposé cette semaine à Ottawa.

"C'est un excellent travail technique exécuté par un bon fonctionnaire qui sait distribuer de façon comptable l'argent mis à sa disposition", nous dit le président du Conseil supérieur de la famille, M. Philippe Garigue. "Ce n'est en aucune sorte une mesure familiale; c'est tout au plus, une mesure sociale."

On aidera peut-être 640.000 familles canadiennes à survivre (il n'y a que ce nombre qui est touché directement par l'allocation la plus généreuse de \$16, par mois, par enfant) mais on pénalisera

cette immense partie des familles canadiennes vivant tout juste au-dessus du niveau de pauvreté. Cette mesquinerie du gouvernement conduira à longue échéance ces familles au seuil de la pauvreté et le gouvernement devra dépenser à titre d'allocations sociales ce qu'il épargne présentement en allocations familiales. La différence, c'est l'humiliation des familles, la détérioration sociale, l'échec qu'elles ressentiront et dont les conséquences retomberont sur leurs enfants.

Un faux nivellement

Ce qui étonne en premier lieu dans la réforme proposée par le Livre blanc, c'est le faux nivellement qu'on tente d'établir en rendant le régime sélectif, au niveau du revenu, mais non sélectif au niveau des charges familiales réelles. Dans l'ensemble, toutes les personnes interrogées sont favorables à la suppression des allocations familiales, à un certain niveau de revenu, mais à la condition que les familles qui ont plusieurs enfants ne soient pas pénalisées.

Bien sûr, les familles les plus défavorisées recevront des allocations supérieures mais celles-ci ne tiennent absolument pas compte de leurs véritables charges familiales. Il ne suffit pas pour avoir un niveau de vie égal à son voisin de gagner le même salaire et de recevoir pour le même nombre d'enfants des allocations familiales identiques, nous dit la présidente de la Fédération des Unions de familles, Mme Langlois. Il n'y a pas de commune mesure entre deux familles dont l'une a une charge de 4 enfants de moins de 7 ans et une autre de 4 adolescents de plus de 13 ans. Cette dernière famille dispose en fait, d'un revenu diminué au moins du quart par rapport à la première.

Quelques points importants à retenir

• 2 millions de familles verront leurs allocations familiales augmentées, mais sur ce nombre seulement 640.000 bénéficieront du plein montant de \$16, par mois par enfant.

• Il y a au Canada 3¼ millions de familles ayant des enfants de moins de 18 ans, dont le revenu se situe au-dessus du niveau de revenu minimum reconnu au Canada. Sur ce nombre 2 millions seulement verront leurs allocations augmentées, les autres continuant à recevoir les allocations actuelles qui sont - rappelons-le - de \$6, par mois pour les enfants de moins de 10 ans et de \$8, pour les 10 à 16 ans.

De son côté, le directeur du Service social aux familles, M. Yvon Belley, nous dit être déçu par la surenchère constitutionnelle qui se fait au détriment des véritables besoins des familles. Que de livres blancs non appliqués, ajoute-t-il.

En premier lieu, il faudrait d'abord clarifier une fois pour toutes, l'écheveau constitutionnel en matière de sécurité sociale. D'autre part, il est bien difficile de juger séparément ces nouvelles mesures plus sociales que familiales, ajoute-t-il, sans connaître le sort qui sera fait aux familles, lors du dégrevement d'impôt. Le niveau de vie d'une famille dépend d'une foule de facteurs qui ne peuvent être étudiés et réglés séparément. On se demande pourquoi le gouvernement n'a pas ouvert carrément le dossier du revenu minimum garanti plutôt que d'apporter une fois de plus, des capotages.

A court terme, la sélectivité selon le revenu plutôt que le nombre d'enfants, plaît à M. Belley, mais il s'inquiète avec M. Garigue et Mme Langlois, du sort réservé à ces milliers de familles canadiennes dont le revenu se situe entre

occupent dans la famille, et allonger à tous les moins de 20 ans - par des allocations scolaires bien accrues - l'aide si minime soit-elle apportée aux familles. "On ne se rend pas compte que les jeunes sont à la charge de leurs parents, au moins jusqu'à l'âge de 20 ans", nous dit M. Garigue, mais les parents en sont très conscients et y réfléchissent avant d'augmenter le nombre d'enfants dans la famille.

Salaire familial

On sait que le revenu familial tiendra compte du salaire du père et de la mère. C'est ainsi qu'un père de famille ayant un revenu de \$6.000 par année avec charge de 5 ou 6 enfants, et se voyant dans l'obligation de laisser travailler sa femme pour boucler le budget familial, ne touchera plus d'allocations familiales, si sa femme rapporte à la maison plus de \$3.500.

A ce sujet, M. Garigue nous dit, mi-sérieux, mi blagueur, que certains couples verront sûrement des avantages à unir leurs budgets, sans se marier officiellement, car cela aussi pénalise...

Selon Mme Langlois, de la Fédération des Unions de familles, la société s'organise pour que les jeunes aient de moins en moins d'enfants. Il est inacceptable, nous dit-elle, qu'au niveau des \$8.500 à \$11.000, on ne tienne pas compte des charges familiales. Il y a une différence énorme entre le couple sans enfant ayant un revenu de \$8.500, et celui qui a six enfants à charge. Un préjugé que Mme Langlois aimerait bien voir disparaître dans l'esprit des gouvernements, des célibataires et des couples sans enfant, nous dit-elle, c'est qu'une famille ayant un revenu de \$10.000 par an, mais chargée de 5 ou 6 enfants, est une famille riche...

Bref, le Livre blanc sera étudié en profondeur par les mouvements familiaux et les spécialistes de la famille qui nous communiqueront des réactions plus en profondeur, d'ici quelques semaines. Il en est de même de l'exécutif de la Fédération des femmes du Québec qui doit diffuser sous peu un communiqué à ce sujet.



Pendant tout le mois de décembre, la clientèle des restaurants de Montréal et des environs sera invitée à déposer sur "l'arbre de la vie", un arbre de Noël miniature, un engagement de donneur de sang à la Croix-Rouge. Sur notre photo, le Dr R. Guévin, directeur médical du service de transfusion sanguine, félicite quelques donneurs en compagnie du président de l'Association des restaurateurs du Québec qui a pris l'initiative d'un tel projet.

Mode Des ceintures partout

NEW YORK (PA) - La ceinture joue un rôle prépondérant pour la nouvelle silhouette féminine.

A New York, Maximilian encercle la taille de liens de cuir pour des manteaux de fourrure de diverses longueurs, dont plusieurs s'arrêtent au bas du genou.

Certaines boucles de ceinture en métal ou en argent sont des répliques de pièces de musée de la Grèce antique.

Ces modèles diffèrent complètement des boucles recouvertes de tissu ou de simples ornements de plastique employés pour attacher les ceintures auparavant.

Aujourd'hui, ces boucles sont parfois de véritables bijoux qui se vendent très cher.

Ces accessoires-mode dans un vaste choix, se retrouvent sur les manteaux en tissu, les costumes, robes, ensembles-pantalons et tenue d'intérieur.

Les secrétaires recherchent de nouvelles responsabilités

Les patrons pourraient donner plus de responsabilités à leurs secrétaires et celles-ci devraient les solliciter, a dit Mlle Michelle Geoffrion, une ex-présidente de l'Association nationale des secrétaires, organisme qui compte plus de 27.000 membres.

"La préposée au secrétariat ne se contente plus de nos jours, d'effectuer d'ennuyeux travaux mécaniques", a-t-elle dit dans une causerie prononcée, hier à Montréal, devant un auditoire masculin. Elle a expliqué que plusieurs directeurs d'entreprises craignent de déléguer leurs pouvoirs estimant qu'ils sont plus en mesure d'exécuter eux-

mêmes certains travaux spécifiques.

Etant entraînée à plus de responsabilités, la secrétaire fera un meilleur travail. Pour Mlle Geoffrion, la bonne secrétaire prend des initiatives, collabore véritablement à l'entreprise de son patron, afin de donner les meilleurs résultats possibles.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

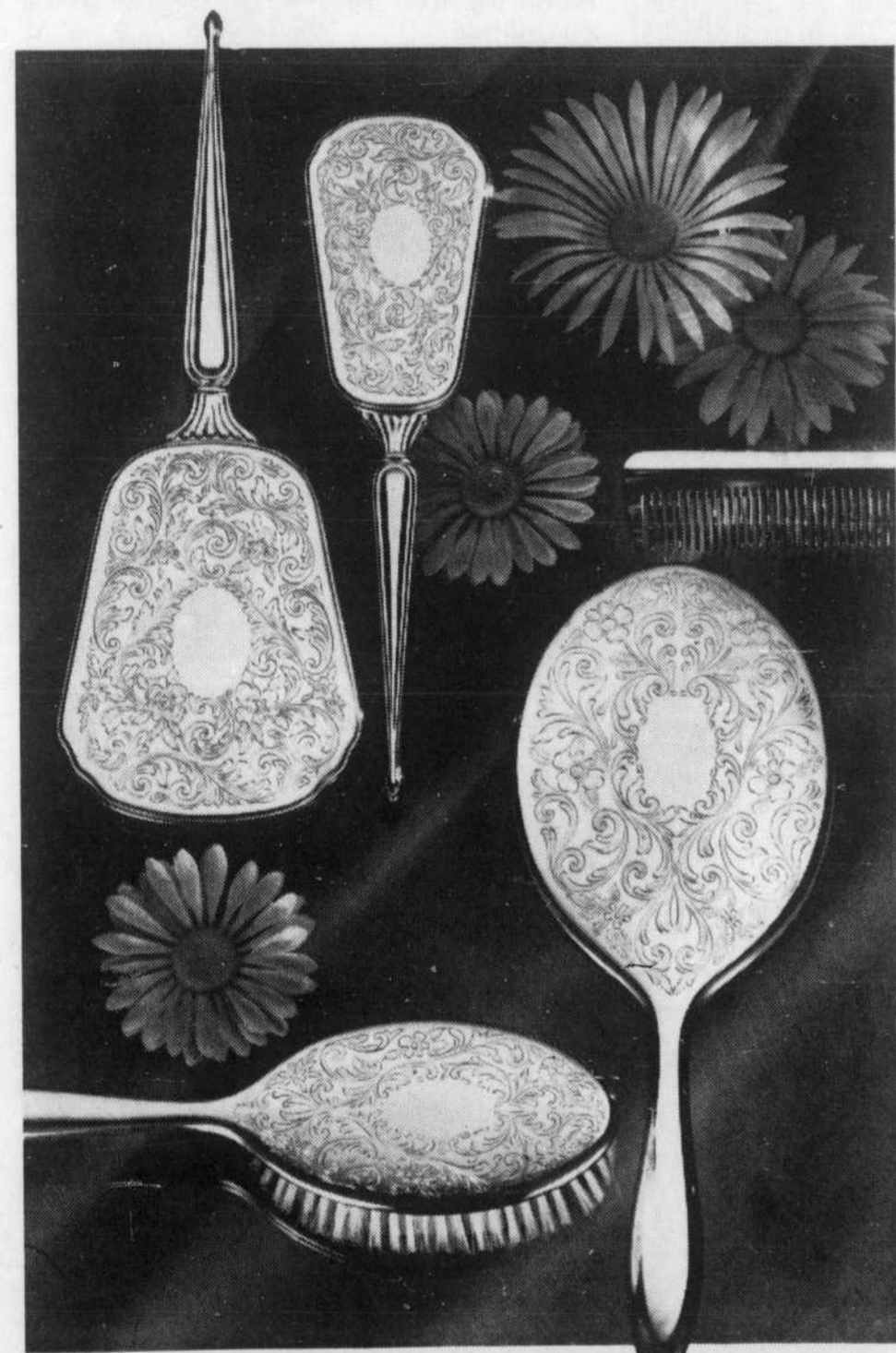


BOUCHERIE PARISIENNE inc.

Livraison gratuite dans toute la ville

1er CHOIX
Boeuf de l'Ouest
Seulement
Coupe et Présentation Françaises
Charcuterie - Volailles
Fromages et Conserves Importés
Cafés Van Houtte
BIÈRE ET PORTER
Ouvert le vendredi jusqu'à 9h. P.M.

1431 est, rue FLEURY Tél.: 381-5735 - 381-5722



Offrez-lui la richesse du Regency de Birks

Ces ensembles de toilette, signés Birks sont en argent plaqué Regency, le plus pur au Canada, créés dans nos propres ateliers selon l'emblème de l'excellence, traditionnel à Birks. Les deux modèles ci-illustrés le Diane 3 pièces, \$40. En bas à droite le Caprice, 3 pièces \$45.

exclusifs à Birks et promettent des années de beauté et d'agrément. Ensemble de toilette 3 pièces, comprenant le miroir, la brosse et le peigne. En haut à gauche le Diane 3 pièces, \$40. En bas à droite le Caprice, 3 pièces \$45.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Rockland, Place Versailles, Place Longueuil
Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

Le fiancé a un ami sûr
au comptoir des diamants Birks

C'est un homme qui connaît bien les diamants, probablement mieux que quiconque. Il vous montrera des diamants de qualités variées, à des prix correspondant à chaque qualité. Il peut vous garantir la valeur correspondant au prix, indépendamment du montant que vous voulez payer.

On peut faire confiance à Birks pour durer encore longtemps. Birks continuera à veiller sur votre diamant... pour le garder en bon état et toujours magnifique, en toute sécurité.

La plupart des fiancés ne sont pas des experts en diamants. Chez Birks, on l'est.

Facilités de paiement, sur demande.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour.

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Rockland, Place Versailles, Place Longueuil
Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

arts

et

spectacles

L'Orchestre de Toronto à Montréal

Karel Ancerl devient une pierre vivante de l'édifice beethovenien

par Jacques Thériault

Une rencontre au sommet? Ce n'est pas une seule soirée en compagnie de l'Orchestre Symphonique de Toronto qui pourra confirmer que le chef tchèque Karel Ancerl est en possession de la moindre vibration beethovenienne. Sans doute même qu'il s'en défendrait, avec une humilité qui l'honore. Mais, en le voyant diriger de mémoire les troisième et huitième symphonies de Beethoven, mardi à la salle Wilfrid-Pelletier, on pouvait le penser.

L'Orchestre torontois se produisait à Montréal selon une tradition qui, chaque année à pareille époque, permet à l'OSM de se produire au même moment dans la ville-reine. Karel Ancerl, qui occupa durant dix-huit ans le poste de directeur musical à l'Orchestre Philharmonique tchèque, est chef permanent de l'Orchestre de Toronto depuis le départ de Pejži Ozawa pour Chicago à l'automne de 1969; il se produisait pour la première fois à Montréal au pupitre de sa nouvelle phalange de musiciens, mais on avait déjà eu l'occasion de le voir à l'oeuvre dans la métropole, notamment au cours de l'Expo '67.

Disons d'abord et avant tout que l'Orchestre Symphonique de Toronto a réussi à échapper, comme par miracle, aux innombrables embûches techniques que comportent les deux symphonies de Beethoven au programme, malgré quelques incartades des cors au début des deux derniers mouvements de la huitième symphonie. Cela bien sûr, grâce à l'habileté des musiciens, mais il est certain que les traductions n'auraient pas été aussi parfaites si Ancerl n'avait pas dominé le texte avec une sûreté sans égale. Et l'autorité de ce musicien de grande classe s'est exercée en toute liberté, hors de tout effort apparent, sans jamais céder à la volubilité et aux effets de masse, entrant tout doucement dans ces édifices beethoveniens comme une pierre vivante. On le sentait ancré en profondeur au sein de cette matière sonore, atteignant, notamment dans cette émouvante "Marcia funebre" de l'Héroïque, un niveau d'intimité intense qui portait à la méditation — mais pas d'une manière superficielle. Ancerl a voulu nous offrir une lecture intérieure du compositeur et, pour attendre son but, il a fait en sorte que chaque note, chaque accord et chaque silence porte le poids d'un symbole. Car, là où le chef cherche habituellement à tromper ses auditeurs par des sonorités orchestrales plus ou moins emphatiques, au moyen de contrastes violents ou d'envoies grandioses, Ancerl préfère aller tout droit à l'essentiel par la plus lumineuse des clartés.

En ce sens, l'Orchestre torontois ne pouvait mieux répondre aux impérieuses aspirations de son chef. Rien ne m'a paru gratuit ou exagéré dans le jeu des musiciens; les attaques étaient précises et mordantes, les intensités bien dosées, les tempos admirablement bien contrôlés, les mouvements d'ensemble assez spontanés, bref rien n'a été laissé au hasard. Je m'en voudrais également de ne pas faire état de la belle transparence de la section des cuivres qui s'est comportée avec brio, notamment dans le scherzo de la Symphonie No. 3 qui fut jouée en seconde partie de programme.

Une remarque s'impose toutefois pour terminer: si mes souvenirs sont bons, les Montréalais avaient envie l'an dernier la magnifique sonorité de l'Orchestre de Toronto, au point de rêver au jour où celui de Montréal atteindrait ce niveau de qualité. Mardi soir, à l'encontre, j'ai pu constater que les abonnés de l'OSM ne souffriraient pratiquement plus de ce complexe d'infériorité. Pour eux, c'était une soirée à l'orchestre comme toutes les autres.

Cinéma

Deux premières québécoises

Ce soir, on aura en principe l'embarras du choix. À l'agenda des amateurs de cinéma, et qui plus est de cinéma québécois, auront à choisir entre deux premières: "Un pays sans bon sens" de Pierre Perrault dont une double représentation est prévue ce soir à la Cinéma-thèque (19h30 et 21h30), et "Le soleil des autres" de Jean Faucher au cinéma Capitol. Ce rapprochement est tout ce qui a de plus fortuit, et ne provoquera sûrement pas de grands dilemmes quant au choix.

Commençons donc par celui qui nous apparaît le plus important, aussi bien sur le plan cinématographique qu'à celui des questions qu'il soulève: "Un pays sans bon sens" qu'on traduira en anglais par le problématique "What does Quebec want?". La version finale qu'on verra ce soir dure près de deux heures; deux heures durant lesquelles nous irons à la poursuite de personnages, de Winnipeg à Baie St-Paul, en passant par l'Île-aux-Coudres, la Côte Nord, Paris et la Bretagne.

Au générique: Bernard Gosse (images), Serge Beauchemin (son) et Yves Leduc (montage). Le public est cordialement invité à ces deux séances.

Nous n'avons pas vu "Le soleil des autres", ce premier long métrage de Jean Faucher. Il nous sera donc bien difficile d'en parler. Nous avons quand même eu l'occasion de rencontrer le réalisateur lors d'une conférence de presse qui se donnait en début de semaine.

Jean Faucher est surtout connu à Montréal pour ses mises en scène de "Fleur de Cactus", "Partage de midi", "Week-end" et "Le couple parfait" (pour n'en citer que quelques-unes) qu'il fit pour le Théâtre du Rideau-Vert, le Théâtre de la Marjolaine et le Théâtre de la Poudrière. Mais il est également réalisateur à la télévision d'État où il réalisa, et réalise toujours, des téléthéâtres. Mais le nom de sa femme, Françoise Faucher, sera plus familier peut-être au grand public qui l'aura vu à la télévision. C'est elle, d'ailleurs, qui partagera la vedette du "Soleil des autres" avec Gérard Poirier et Li-ette Desjardins.

Sur son film, Jean Faucher tiendra à nous assurer que ce "film québécois" entend "se situer au niveau du coeur et pas plus bas". La question qui se pose alors est de savoir si ce film qui, nous assure-t-on, est "absolument différent de tout ce qui s'est fait aujourd'hui au Qué-

Au théâtre-cocktail Chez Clairette

"Les tourtereaux": un TMN nouveau style!

par Michel Bélaïr

Un nouveau "bag"! Quelque chose qui récupère les lamentations d'Aurore et les vociférations de Duplessis. Les bérêts blancs. Le père Noël de "Diguidi". Les cow-boys de St-Tite et les grands frères scouts. Un nouveau style de spectacle; le TMN de Jean-Claude Germain repart "en baloune".

Une "histoire à faire peur"

On attendait beaucoup des "Enfants de Chénier". Ils avaient d'ailleurs eux-mêmes défini le champ de leur action en tentant de récupérer tout un contexte québécois fait de traditions et de kétaires, de bondiseries et de niaiseries tout court. Le groupe de Jean-Claude Germain, depuis ses débuts l'an dernier, cherche à stigmatiser les vieux mythes québécois, à désamorcer un contexte folklorique sur lequel fonctionne encore une bonne partie de la société québécoise. C'est chose faite. Cela n'a peut-être pas transformé radicalement le visage de la collectivité, mais cette approche a du moins été le signe d'une étape nouvelle: celle de la prise de conscience. De la prise de conscience du ridicule. En dénonçant l'aliénation culturelle de façon systématique, le TMN a d'une certaine façon pris en charge le contexte québécois: déjà à ce premier niveau, l'entreprise était neuve et presque sans précédents.

Il y eut cinq productions. La première, "Spectacle d'adieu des Enfants de Chénier", remettait en question la tradition théâtrale québécoise. La deuxième, "Diguidi" montrait l'importance aliénante de la famille au Québec alors que "Aurore nos 1 et 2" dénonçaient le ridicule de certaines de nos traditions religieuses et politiques. Quant à la cinquième production, elle visait à faire la preuve de l'importance de la culture "western" chez nous. En y regardant bien, cette brève histoire du TMN en fait une histoire à faire peur. Pourquoi une histoire de peur? Parce que la TMN a franchi une étape: celle de la mise en place. Parce que l'anthologie est terminée. Parce que le Théâtre français, tante Lucille, les bérêts blancs, le

père Noël et les Filles d'Isabelle ne sont plus des choses que l'on fait semblant d'ignorer. Parce que maintenant tout est là: sans rien renier. Parce que l'on peut se regarder sans mentir en sachant à quelle tradition culturelle sont dues la plupart de nos interventions. Parce qu'il est possible, au Québec, de faire un théâtre québécois.

Le frigidaire est plein.

Comme le disait l'un des Enfants de Chénier: le frigidaire est plein. Ou vide; comme l'on voudra. Maintenant que le TMN a récupéré le folklore, maintenant que tout cela a été dit, il reste à dire le plus important. Il reste à dire le Québec d'aujourd'hui. A faire vivre à des Québécois des situations québécoises.

S'il faut en juger par "Les tourtereaux" ou la vieillisse frappe à l'aube" (dont ce sera la première ce soir au théâtre-cocktail chez Clairette) le TMN amorcé de façon tout à fait exceptionnelle sa "deuxième vie". Contrairement aux précédentes productions de la troupe, "Les tourtereaux" ne s'inspirent pas de la forme de la revue ou du show. La pièce, puisque c'en est une, se base au contraire sur une situation conflictuelle vécue par deux personnages. Au niveau de la forme, c'est ce que l'on peut

appeler un spectacle "plein" en ce qu'il implique plusieurs paliers de lecture. D'une part, par son contexte un peu loquace, (il s'agit d'une émission de radio style "Joyeux troubadours") le texte de Jean-Claude Germain se place dans la lignée critique des premières productions du TMN, alors que d'autre part, il manifeste une ouverture à une structure dramatique assez complexe. Il faut voir ces deux êtres médiocres et se sachant tels ne pas vouloir accepter les implications concrètes de cette même médiocrité; s'entre-déchirer de façon toute québécoise de façon à ne pas avoir à pousser plus loin leur "lucidité". Conçu de cette façon, le texte gagne, je pense, un impact beaucoup plus senti, une vérité beaucoup plus saisissable qui débouche sur une conception vécue de l'aliénation. Gaspard est aliéné; il se sait aliéné et il le restera. Il ne se suicidera surtout pas et, parallèlement, il n'essiera en rien de mettre fin à sa condition d'être aliéné. C'est peut-être là une nouvelle image de Québecois qu'il faudrait exploiter davantage. J'ai d'ailleurs l'impression que le "happy ending" des "Tourtereaux" laisse supposer beaucoup de choses en ce sens.

Ce n'est pourtant pas là le seul mérite de la production du "nouveau" TMN. Les sujets de réflexion qu'elle propose sont nombreux; les implications qu'elle suggère sont d'ordre très divers et elles concernent toutes plus ou moins directement la situation de l'homme québécois. Pièce à caractère social, politique, psychologique et culturel, "Les tourtereaux" s'impose à première vue comme la manifestation d'un climat et d'une conscience nouvelles. Il est à espérer que le TMN continuera dans cette voie.

Quant à l'interprétation, elle met encore une fois en relief le grand talent de Gilles

Renaud et de Nicole Leblanc. Ce sont là deux comédiens qui sortent du "moule" que l'on connaît trop bien et qui fait de la majorité des nos comédiens des stéréotypes d'une même conception de "l'interprétation et du jeu théâtral". Gilles Renaud et Nicole Leblanc se contentent d'être vrais: sans artifices, sans cette poudre aux yeux que peut être la formation technique du comédien. Il ne sont certes pas les seuls à y gagner. Pour ce qui est de la mise en place, de Jean-Claude Germain, elle est tellement discrète, tellement appuyée par le texte qu'elle se fait à peine sentir. Encore là, c'est une réalisation à citer, en exemple. Tout comme d'ailleurs la conception visuelle de Jean Bertrand et l'éclairage de Jean Duhaine.

Finalement, la seule chose que je puisse souhaiter aux spectateurs éventuels des "Tourtereaux", c'est d'être aussi emballés par la production que je l'ai moi-même été. Cela ne devrait pas être trop difficile. Les bonnes productions se faisant de plus en plus rares, le TMN "nouveau style" ne pourra susciter que des adhésions à sa remise en question. Et, peut-être aussi, en déclencher quelques autres...



Jean-Claude Germain, Nicole Leblanc et Gilles Renaud

Air climatisé
Nouveau menu

À L'AMPHITRYON NOTRE-DAME

LE PLUS PETIT DES GRANDS RESTAURANTS

Votre Hôte: Charles Tanneau, prop.

Fermé le lundi et le dimanche

346 est. rue Notre-Dame
Vieux-Montréal
Tél.: 861-0876

Récital d'orgue de

WILLIAM ALBRIGHT

Ce soir 20 h. 30

Eglise de l'Immaculée-Conception
Rue Papineau, angle Rachel.

Oeuvres de Albright, Balcom, Messiaen, Ives, Paul Duplessis à la percussion.

Billets à \$2.50 en vente à 1855 est. rue Rachel, CHEZ EDMOND ARCHAMBAULT INC. et à l'International Music Store.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

Ouverture, Vendredi soir le 4 déc. à 20 heures.

Salon des Métiers d'Art du Québec expo/vente

Place Bonaventure du 5 au 20 décembre de midi à 22 heures entrée libre.

ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS

LA NOUVELLE MONTAGNE THÉÂTRALE

UNE SEULE SOIRÉE POUR ADULTES

John Steinbeck
des Souris et Hommes

AVEC FRANÇOIS TASSE, LIONEL VILLENEUVE, PAUL GUVÈREMONT, SHOPIE CLÉMENT.

Mise en scène: GEORGES GROULX
Décors: Claude Fortin
Costumes: René Noisieux-Gurik
Musique: Georges Savaria

Samedi le 12 déc.
à 8 h 30 p.m.
Prix: \$3.00

Renseignements 866-1964 1200 Bleury

ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS

EN BREF

Soljenitsyne à l'écran

Fred Zinnemann assurera la mise en scène d'une version cinématographique de "Premier Cercle", oeuvre d'Alexandre Soljenitsyne, lauréat du prix Nobel 1970. Zinnemann n'avait pas réalisé de film depuis "A Man for All Seasons", qui lui avait valu le prix Oscar de la mise en scène.

Nos lecteurs trouveront les horaires de télévision, cinéma et théâtre à la page 6.

DERNIER JOUR
UNE FILLE NOMMÉE AMOUR

14 ANS

UNE VEUVE EN OR

ESTMANCOLOR

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél: 842-2112

TOM KRAUSE
baryton

"Comparables aux plus grands"

New York
"Parfaite musicalité"
New York Post
"Technique impeccable"
Vienna Express

Dim. 6 déc. - 16 h 30

Billets: \$5 - Étudiants: \$2.
PRO MUSICA:
1270 O. Sherbrooke - 845-0532

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél: 842-2112

Michel SIMON dans
LA MAISON

14 ANS

EN SEMAINE: 7-30 - 9-30
COULEUR

489-5559
5550 OUEST Sherbrooke

FESTIVAL 525-8600
1206, E. St. Catherine

ANATOMIE DE l'acte d'amour

18 ANS Adultes

EN COULEUR

HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINEMA DE PARIS
861-2996

FLEUR DE LYS
288-3303

Comédie de Marc-Gilbert Sauvajon
Mise-en-scène: Mercedes Palomino

YVETTE BRIND'AMOUR
LEO LIAL
DENISE PELLETIER
PIERRE BOUCHER
ELISABETH CHOULVALDIZÉ
GASTAN LABRÈCHE
DANIEL ROUSSEL

Décor: Robert Prévost
Costumes: Coty et J. de Montjoye

4664 rue ST-DENIS
(METRO LAURIER)
Réservation: 844-1793

BRIGITTE BARDOT
JEAN-PIERRE CASSEL

L'OURS ET LA POUPÉE

EN COULEUR

REALISATION DE MICHEL DEVILLE
CE SOIR 7.30-9.30

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6080

Avec la collaboration de CKAC, Guy Latraverse présente en première partie

L'INFONIE

Jean-Pierre FERLAND

accompagné d'un orchestre de 12 musiciens sous la direction de FRANK DERVIEUX, et des Petits Chanteurs du Mont-Royal

27-28 Nov. 3-4-5-6 Déc.
samedis 2 spectacles 7.00 et 10.00 p.m.
Billets en semaine \$2.00 à \$5.00 — samedis \$2.50 à \$5.50

et Sauvè Frères 6554 St-Hubert et Galeries d'Anjou

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

18 ANS

DEUX GRANDS CHEFS-D'OEUVRE DE Ingmar Bergman

PERSONA - "THE HOUR OF THE WOLF"

APRIL CINEMA

SALLE RESNAIS

Un chef d'œuvre. N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année, que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir.

Robert CHAZAL - FRANCE SOIR

ROMY SCHNEIDER
MICHEL PICCOLI

les choses de la vie

5e SEM.

ESTMANCOLOR

2e ANNÉE!

POUR TOUS EASTMANCOLOR

COÛTE GAYARD
MINI REEL
NÉO-PRO
J.J. TRINARDI
RETOURNA

Louise Jacques
MARLEAU RIBEROLLES

18 ANS Adultes

Comment vivront-ils...

L'Amour Humain

avec la participation de GUILDA EN COULEURS
UN FILM DE DENIS HÉROUX

Représentation complète à 10:00; 11:30; 3:30; 5:30; 7:40 et 9:50 p.m.

CINEMA LE PARISIEN

Tel: 861-7691 - 480, Quai St-CATHERINE

Sally Bauer

BRIGITTE BARDOT
JEAN-PIERRE CASSEL

L'OURS ET LA POUPÉE

EN COULEUR

REALISATION DE MICHEL DEVILLE
CE SOIR 7.30-9.30

Sally Bauer

GENEVIEVE BUJOLD
DONALD SUTHERLAND

le DAUPHIN

UN FILM DE Paul Almond

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6080

Grr...
Grrrrrrrrrr
Grillade

Mignon ce filet! Et les steaks: à dddévorer; comme les côtelettes et le cochon de lait. AHHH-HHUMMI!

Les grillades du Tournebroche. J'en suis tout retourné. Pour le repas du midi ou du soir, allez au Tournebroche, au Château Champlain.

CP Hotels

Les marchés boursiers

L'indice D.J. dépasse 800 points pour la 1ère fois depuis janvier

Le marché de la Bourse de Montréal a fini à la hausse dans tous les secteurs, exceptés les banques. Les hausses ont surpassé les baisses par 111 contre 101, avec 80 valeurs inchangées.

Dans les industrielles, Walker-Gooderham a pris \$1 3/4 à \$41, Belgium Standard \$1 3/4 à \$33, R. L. Crain \$1 à \$13, CPR 3-4 à \$67 1/2, Distillers-Seagrams 3-4 à \$50 3/8, et Canada Permanent Mortgage 1-2 à \$10.

British American Bank a perdu \$3 1/2 à \$15 1/2, Southam Press \$1 à \$54, Canada Cements Lafarge 1-2 à \$37, Canadian Arena 1-2 à \$9 1/2, QSP Ltd. 3-8 à \$17 3/4 et Canadian Vickers 3-8 à \$9 1/4.

Dans les mines et les pétroles importants, Falconbridge a pris 3-4 à \$137, Hudson Bay Oil 3-4 à \$36, Aquitaine 1-2 à \$25 1/2 et Husky Oil 3-8 à \$14 1/4, tandis que Denison Mines perdait 1-2 à \$22 et Interprovincial Pipelines 3-8 à \$26 3/8.

Dans les utilités, Maritime Electric a pris \$1 à \$20, B.C. Telephone 1-2 à \$62 et Bell Canada 3-4 à \$46 1/2.

Dans les valeurs spéculatives de la Bourse canadienne, Dumont Nickel Mines, la plus active du marché mercredi,

a pris 13 cents à 64 cents sur un volume de 275.600 actions. James Bay Mining Corp. a perdu un cent à 23 cents sur 89.000 actions vendues, Caliper Development a pris 17 cents à \$2.05 et Williams Creek 3 cents à 77 cents.

Le volume des transactions était de 1,30 million d'actions contre 1,20 million mardi.

Toronto

Les prix ont nettement avancé, hier au cours d'une séance modérément active, alors que la Bourse de Toronto enregistré son huitième gain consécutif.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 250 à 223, avec 240 valeurs inchangées. Bell a avancé de 5 à \$46 3/8, la Commission canadienne des Transports ayant autorisé l'entreprise à augmenter ses tarifs résidentiels et commerciaux à compter du 1er janvier.

Steinberg A a avancé de 1-8 à \$13 1/8, après avoir annoncé des bénéfices trimestriels nets de 20 cents l'action, au regard de 13 cents pour la même période de l'an dernier.

Cassiar a monté de 1-8 à \$13 1/8 et Asbestos Corp a perdu 3-8 à \$29 5/8.

Parmi les titres en hausse,

Supertest ordinary a grimpé de \$21 1/4 à \$49, Falconbridge de \$1 3/4 à \$138, Walker-Gooderham de \$1 3/4 à \$41, Hamilton Group de \$1 1/4 à \$11, CPR de \$1 à \$67 1/2, Canada Permanent Trust de 7-8 à \$11, Sherritt de 5-8 à \$16 3/8, Pine Pint de 1-2 à \$32, Asamera de 3-4 à \$15 1/2 et Ranger de 1-4 à \$13 1/4.

Parmi les valeurs en recul, Bethlehem a perdu \$1 à \$12 3/4, Mattagami 3-4 à \$23 1/4, New Quebec Raglan 3-8 à \$15 1/2, Opemiska 30 cents à \$9.30, Canadian Superior Oil 5-8 à \$38 3/4 et Central-De Rio 1-2 à \$17 3/8.

New York

La tendance a été ferme, hier, à Wall Street. Le marché, après une légère baisse initiale, s'est raffermi en cours de séance pour terminer en net progrès. L'indice des industrielles, qui a gagné plus de huit points, portant ses gains à près de 50 points en 10 jours, a ainsi clôturé au-dessus des 800 points pour la première fois depuis la première semaine de l'année.

Cette relance de la hausse, interrompue mardi par des prises de bénéfices, est attribuée à la possibilité d'un nouvel assouplissement de la politique fiscale et monétaire. Les affaires ont diminué, mais sont restées très actives.

La hausse est pratiquement générale. Seules les cuprifères, notamment Anaconda, se sont effritées. Quelques compartiments ont enregistré des fluctuations irrégulières. C'est le cas des sidérurgiques, des tabacs, qui n'ont guère varié, des matériaux de construction et des magasins, où Armstrong Cork et Federal Department Stores, respectivement, ont été fermes, et des alimentaires, où National Biscuit s'est alourdi et General Foods et Quaker Oats ont progressé.

Les autres compartiments se sont inscrits en hausse, notamment les ordinateurs, très fermes sous l'impulsion d'IBM et de Burroughs.

Le volume des transactions mercredi a été de 17,96 millions d'actions, donc moindre que le volume-record de 20,17 millions mardi.

Les hausses ont surpassé les baisses par 1,032 contre 401 et 239 inchangées.

Dans les valeurs canadiennes, Walker-Gooderham a pris 1 3/8 à \$40 1/8, Distillers Seagrams 3-4 à \$50 et Hudson Bay Mining 1-4 à \$18 1/4, tandis que Dome Mines perdait 3-4 à \$63 3/4 et Granby Mining 1-4 à \$21.

Le président du Conseil économique

Le Canada doit reprendre au plus tôt le chemin de la croissance

par Gilles Léveillé

"Il faut de toute urgence empêcher le fléchissement actuel de l'activité économique de s'aggraver et entreprendre de combler l'écart entre le présent niveau de la production et son potentiel" a déclaré hier le président du Conseil économique du Canada, M. Arthur J.R. Smith.

Parlant à Montréal au dîner-causerie de la section montréalaise de la North American Society for Corporate Planning, M. Smith s'est appliqué à démontrer l'importance de reprendre au plus tôt le chemin d'une croissance rapide de l'économie étant donné le fait que le Canada connaît ces années-ci un accroissement particulièrement prononcé de sa main-d'oeuvre.

En raison de cette forte hausse de la main-d'oeuvre, la capacité de croissance de l'économie est maintenant de 25% plus élevée, qu'elle ne l'était au début des années 1960. En fait, le taux potentiel de croissance de la production canadienne, en termes de volume, dépasse 5% annuellement et l'on ne pourra espérer une réduction soutenue du chômage tant que, dans la réalité, la croissance de l'économie ne surpassera régulièrement ce rythme, a expliqué M. Smith.

C'est pourquoi, poursuit le président du CEC, le Canada devra réaliser des taux de croissance de la production et des revenus très élevés au début des années 1970 s'il veut éliminer, vers le milieu de la décennie, l'écart entre sa production réelle et son niveau potentiel.

Citant l'étude sur le rendement de l'économie publiée il y a quelques semaines par l'organisme qu'il dirige, M. Smith a établi la dimension de l'écart à 4%, en 1970, contre 1% ou légèrement plus en 1968 et 1969. Qui plus est, l'écart s'est accentué au cours de cette année et pourrait atteindre maintenant 5%.

Ce manque à produire équivaudrait à une valeur annuelle de \$4 milliards, selon M. Smith.

Conscient et quelque peu embarrassé de prononcer une causerie à la veille du discours du budget de M. Benson, discours qu'il ne pouvait pas prévoir au moment où il a accepté l'invitation de la NASCP, M. Smith s'est efforcé d'évaluer le rythme de crois-

sance que devrait connaître l'économie canadienne dans les années à venir pour atteindre son niveau potentiel de production. Ainsi pour ramener le taux de chômage à 4% au commencement de 1972, il faudrait que la production croisse de 10% en termes réels d'ici là (5% pour combler l'écart et 5% équivalant à une autre année de potentiel accru). Ce taux est évidemment impossible à réaliser, a dit M. Smith.

C'est pourquoi le président du CEC n'envisage pas d'atteindre le potentiel recherché avant 1974 et cela à condition que le taux de croissance annuel de l'économie se situe à 6,75% durant les 3 prochaines années. Or, ce taux est aussi élevé que celui réalisé entre 1963 et 1966, une période de forte expansion.

Il ne faudrait donc pas s'attendre à une réduction rapide du chômage, soutient le conférencier, ni à un brusque raffermissement de l'activité économique. Raison de plus peut-être qu'il faille travailler de façon soutenue à mettre en branle les politiques de croissance.

Les sociétés de pétrole du Canada créent un groupe de lutte à la pollution

Un groupe de compagnies pétrolières du Canada a créé une association nationale aux fins de coordonner et de renforcer les efforts de l'industrie en vue de protéger le milieu.

Selon la nouvelle divulguée hier, l'Association pétrolière de conservation du milieu canadien a déjà amorcé la réalisation de programmes prioritaires. Son premier président est le Dr J.D. Lovering, directeur médical de Gulf Oil Canada et président du comité des affaires de l'environnement à cette compagnie. Le vice-président, M. H.H. Clare, est coordonnateur de la protection du milieu à l'Imperial Oil et le secrétaire-trésorier est M. Basil Rabnett, coordonnateur de la conservation du milieu à la compagnie Shell Canada Limited.

L'Association a pour fin d'orienter les efforts au sein de l'industrie", précise le Dr Lovering. "Elle facilitera l'échange de renseignements techniques sur la prévention de la pollution, favorisera les recherches en matière d'écologie et d'environnement, et mettra au point des programmes communs à l'échelle de l'industrie, notamment pour la prévention des fuites de pétrole et leur élimination. Elle sera le point de recon-

tre principal des gouvernants, de l'industrie et des autres groupements intéressés à la conservation du milieu."

L'Association ne se substituera pas à l'activité propre des diverses compagnies et des autres groupements de l'industrie pétrolière, mais elle jouera plutôt un rôle coordonnateur et consultatif.

A l'heure actuelle, l'association travaille déjà à établir des mesures coordonnées qui pourraient être mises à exécution en cas de fuite de pétrole ou d'autre accident.

Le groupement comprend à ses débuts douze compagnies, qui y sont représentées par leurs coordonnateurs de la conservation du milieu. Il s'agit des entreprises suivantes:

BP Pétroles Limitée, de Montréal; Golden Eagle Canada Limited, de St-Jean, T.-N.; Gulf Oil Canada Limited, de Toronto; Husky Oil Limited, de Calgary; Imperial Oil Limited, de Toronto; Irving Oil Company, de St-Jean, N.-B.; Pacific Petroleum Limited, de Calgary; Petrofina Canada Limited, de Montréal; Shell Canada Limited, de Toronto; Standard Oil Company of British Columbia Limited, de Vancouver; Sun Oil Company Limited, de Toronto; et Texaco Canada Limited, de Montréal.

les indices

MONTREAL

	65	13	7	85	8
	Industr.	Serv. publ.	Banq.	Comb.	Papiers
Changement	+0.57	+1.07	-0.31	+0.59	+0.23
Fermeture	171.18	148.35	179.63	168.26	84.63
Sem. dernière	168.53	144.26	174.81	165.09	81.29
Mois dernier	167.73	138.39	170.32	162.91	82.61
1970 haut	195.96	147.43	193.63	183.63	125.35
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	80.84
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.89	-0.64	-0.50	+0.17
Fermeture	170.22	180.16	90.34	191.37
Sem. dernière	165.75	181.32	89.46	189.41
Mois dernier	163.96	179.80	93.31	184.76
1970 haut	187.18	195.76	118.18	226.50
1970 bas	141.43	138.77	81.66	108.14
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	792.85	805.72	787.86	802.64	+8.35
Transport	153.94	156.93	152.37	155.97	+1.66
Services publics	116.37	117.87	115.32	117.01	+0.48
Ensemble	254.92	259.10	252.94	257.80	+2.41

L'inflation aux Etats-Unis

L'industrie pétrolière relève l'accusation du gouvernement

WASHINGTON (AFP) - L'industrie pétrolière américaine s'est défendue hier de contribuer à l'inflation, comme l'en accuse le gouvernement Nixon, et a affirmé que le relèvement des prix est indispensable pour stimuler la production aux Etats-Unis.

"L'Association américaine du Pétrole" (I.P.A.A.), qui groupe environ 5000 producteurs indépendants, a déclaré, dans un memorandum adressé au gouvernement Nixon, que le prix du pétrole brut était insuffisant pour stimuler la recherche et l'exploitation de nouvelles ressources aux Etats-Unis. Si l'on ne porte pas remède à cette si-

tuation, ajoute l'Association, les réserves américaines de pétrole et de gaz vont continuer à baisser au moment où la demande augmente rapidement et les Etats-Unis seront placés dans une dépendance de plus en plus dangereuse des sources étrangères.

Le mois dernier, quatre des plus grandes compagnies pétrolières américaines ont relevé de 3.10 à 3.35 dollars par baril le prix qu'elles versent aux producteurs de brut. Dans "l'alerte à l'inflation" qu'elle a publiée mardi, la Maison Blanche s'est plainte que ce relèvement ait été suivi d'une augmentation de 16 pour cent du prix moyen de l'essence au détail.

A la suite des augmentations, le gouvernement a entrepris une enquête pour déterminer si elles étaient justifiées et s'il y avait lieu de contrecarrer le mouvement de hausse par un accroissement des quotas d'importation. Dans le cadre de cette enquête, le gouvernement a proposé mardi de relever de 55.000 barils par jour les importations de brut en provenance du Canada.

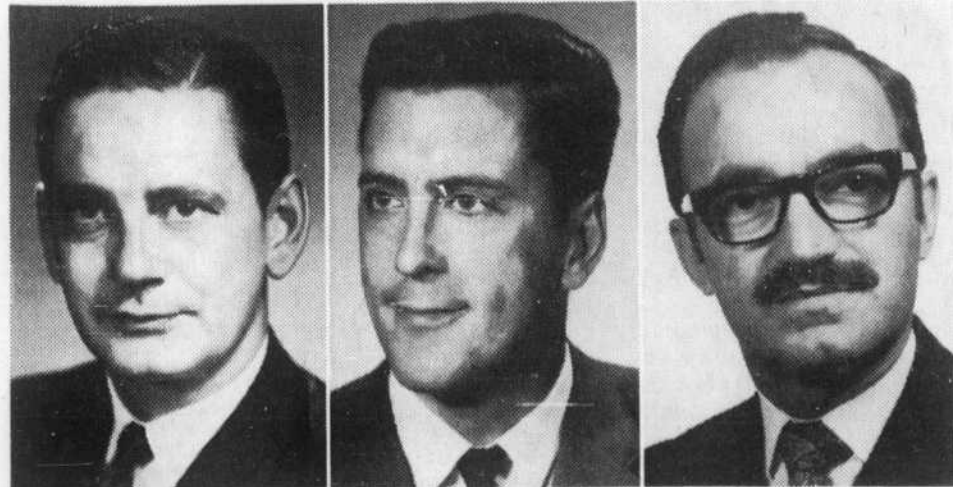
Dans une lettre séparée du memorandum de l'I.P.A.A. M. Robert Anderson, président d'Atlantic Richfield, a expliqué au gouvernement que le relèvement des prix était indispensable pour faire face à la hausse des coûts de production et à la baisse des profits des compagnies. Selon M. Anderson, Atlantic Richfield a réduit cette année ses dépenses d'exploration aux Etats-Unis de 33 pour cent par rapport à 1969.

Un autre industriel, M. Charles Mitchell, président de Cities Service Corp., a déclaré que la sécurité nationale des Etats-Unis serait "sérieusement menacée" si le pays dépendait de sources étrangères incertaines pour une trop large part de ses besoins d'énergie.

les obligations

à la clôture le 1er décembre		offre	demande	rend.
Canada	7 1er fév. 1973	104.00	104.10	4.97
Canada	7 15 juin 1974	103.50	104.00	5.75
Canada	7 1/4 15 déc. 1975	107.125	107.375	5.58
Canada	7 1er sept. 1977	101.875	102.125	6.63
Canada	4 1/2 1er sept. 1983	79.375	79.625	6.93
Québec	9 1/4 1er oct. 1978-9/85	99.50	101.50	9.05
Québec	9 1/2 1er oct. 1992-95	98.75	100.25	9.48
Hydro-Ont.	9 30 juin 1990-95	99.50	105.00	8.48
Bell Tel.	9 1/2 14 août 1985-90	100.00	104.00	8.82

Nominations: Contrôle Technique Appliqué Limitée

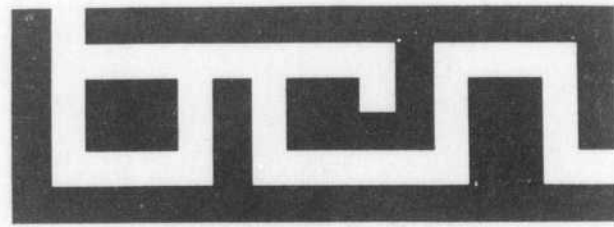


Jacques Leduc

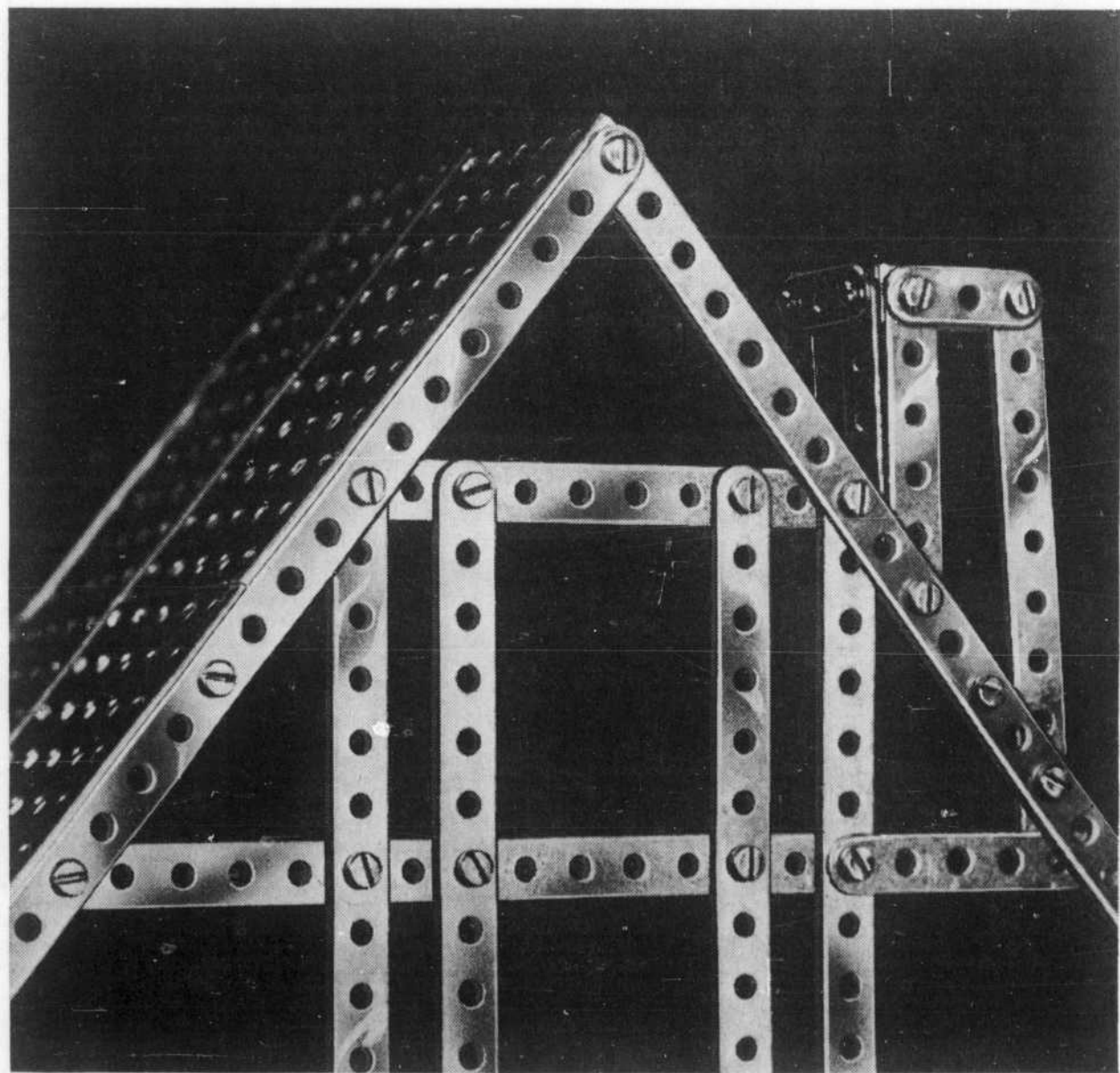
Yves Bouchard

Gilles G. Hénault

Contrôle Technique Appliqué Limitée annonce les nominations suivantes: M. Jacques Leduc, C.R., président et M. Yves Bouchard, M.B.A., vice-président. M. Gilles G. Hénault, ing. M.S., vice-président demeure responsable de l'expansion des affaires de la société. Contrôle Technique, avec ses ingénieurs et laboratoires, se spécialise dans l'étude technique des matériaux, de leur emploi et de leur contrôle, et y ajoute les services d'évaluation et d'expertise des biens meubles et immeubles aux corps publics et privés.



la force de l'argent au service de la jeune famille



Banque Canadienne Nationale

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours du dollar' and 'au comptoir'.

new york

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their performance.

cours du dollar

MONTREAL - Le dollar américain, coté en devise canadienne, a pris 5-32 à \$1.02 1-8. La livre sterling est également en hausse de 7-16 à \$2.44.

NEW YORK - La devise canadienne était en baisse de 1-8, hier, à 97 61-64, par rapport au dollar américain. Elle cotait à 98 15-64 la semaine dernière.

La livre sterling était en hausse de 3-64 à \$2.38 59-64.

Célébrations, graduations, félicitations, inaugurations, confirmations, commémorations.

Advertisement for 'L'Hotel Sheraton Mt-Royal' featuring a large image of the hotel and text describing its services and location.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock listings and their prices.

les bénéfices

Canadian Salt Co. Ltd., trois mois finissant le 30 septembre: \$340,606, 0.15 cents l'action, par rapport à \$229,549, perte, par 1969.

au comptoir

Les cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

les bénéfices

Bank of Nova Scotia, année finissant le 31 octobre: \$19,888,557, \$1.20 l'action par rapport à \$17,726,328, \$1.18 l'action en 1969.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock listings and their prices.

les bénéfices

finissant le 31 octobre: \$232,103, 9.1 cents l'action par rapport à \$130,514, 5.1 cents l'action en 1969.

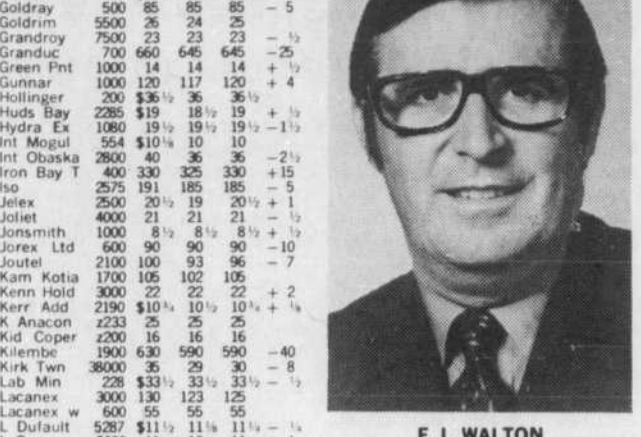
les bénéfices

Burrard Dry Dock Co. Ltd., neuf mois finissant le 30 septembre: \$1,278,000, par rapport à \$1,030,000 pour 1969.

les bénéfices

Milton Brick Co. Ltd., neuf mois finissant le 30 septembre: \$61,558, 11 cents l'action, par rapport à \$260,370, 46 cents en 1969.

LA MAISON SEAGRAM LTEE NOMINATION



M. E. L. Walton a été nommé vice-président (Services spéciaux) de la Maison Seagram Limitée; la nouvelle a été annoncée par M. David J. Roche, vice-président à la direction (Marketing). Dans ses nouvelles fonctions, M. Walton aura la responsabilité de la commercialisation, auprès de la clientèle spécialisée, des produits de la Maison Seagram et de ses compagnies affiliées.

fonds mutuels

Table of mutual fund data, listing various funds, their assets, and performance metrics.

LA SOCIETE DE FINANCEMENT LABRADOR INC. AVIS D'UN QUATRIEME PAIEMENT PARTIEL. Avis des détenteurs de billets garantis 6 1/2% à fonds d'amortissement.

AVIS est par les présentes donné que TRUST GENERAL DU CANADA, est qualité de fiduciaire en possession des biens affectés à la garantie de billets garantis 6 1/2% de la Société de Financement Labrador Inc. en défaut, effectuera, le 31 décembre 1970, à même le produit de la réalisation des biens affectés qu'il a actuellement en mains, un quatrième paiement de billets représentant 42% des montants totaux dus à cette date sur chacun des billets et coupons y attachés et s'y rapportant, en capital, intérêts, intérêts sur intérêts, intérêts en principal, intérêts et intérêts sur intérêts.

Advertisement for 'une exclusivité AIR FRANCE' featuring a large image of an Air France airplane and text promoting travel services.

Advertisement for 'LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS' with contact information for Roger Tartre.

Guardian Management Ltd. lance un nouveau concept d'épargne

par Michel Lefèvre

Un nouveau programme d'investissement ayant pour but de réaliser un accroissement en sûreté du capital investi sur une période de 12 ans a été annoncé hier par la compagnie Guardian Management Limited. Ce nouveau fonds d'épargne porte le nom de "Plan d'épargne Guardian".

Alors que les dépôts d'épargne offrent un avantage de sécurité absolue et que les fonds mutuels acquièrent une plus-value, le fonds du groupe Guardian offre à la fois, dans un même plan, la sécurité de l'épargne ordinaire et le potentiel de plus-value des actions.

M. Norman Short, président de Gdn Management Limited, a déclaré à la conférence de

presse tenue à l'hôtel Château Champlain que ce plan d'épargne est une façon nouvelle d'obtenir, en un seul investissement, une protection effective contre l'inflation ainsi que la déflation.

Dans le nouveau plan d'épargne Guardian, les 75% de l'investissement initial, après déduction des coûts d'administration, sont placés en obligations gouvernementales et corporatives offrant une garantie de sécurité et des taux d'intérêt alléchants. La tranche résiduelle de 25% est affectée à des actions à croissance élevée.

Ces pourcentages ne sont pas immuables et pourront varier selon la situation prévalant sur les marchés bour-

siers. Sachant qu'un marché à la baisse peut annuler les effets de croissance des actions et accroît les rendements sur obligations et vice versa, la proportion pourra être modifiée de l'ordre de 60% obligations et 40% actions. Cependant, la majorité sera toujours attribuée aux obligations.

Le plan initial est conçu pour une période de 12 ans maximum et se terminera en 1982. L'actif sera alors distribué aux investisseurs. On peut se procurer cette série jusqu'au 31 décembre '71. Après cette date, une nouvelle série sera émise et ainsi de suite à chaque année. L'investissement minimum est de \$2,000 sans aucun maximum.

L'investisseur peut retirer son actif à n'importe quel moment, à la valeur courante du marché. Quant aux frais d'administration, ils sont perçus mensuellement sur une base de 1/12 de 1% de l'actif net détenu.

Le prospectus de ce plan d'épargne Guardian a été accepté par les Commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario. Signataires de plus que le plan peut

être acheté comme un fonds enregistré d'épargne retraite, ce qui signifie la possibilité de déduire, pour fin d'impôt, les dépôts investis pourvu qu'ils n'excèdent pas 20% du revenu annuel normal de l'épargnant.

Afin de distribuer le fonds, une nouvelle compagnie, "Services Financiers Guardian Growth Ltée" vient d'être formée, laquelle sera le distributeur exclusif du plan d'épargne Guardian. M. Edward Weigens en est le président, Mme Rachel-R. Malenfant, M. Allan Yaffe et M. Nat Gampel en sont les vice-présidents. Par ailleurs, les deux secteurs d'investissement, obligations et actions, seront gérés par Gdn Management Limited.

Il est intéressant de noter que Mme Rachel Malenfant est la première femme canadienne à obtenir un poste aussi élevé dans le secteur des services financiers. Personnalité bien connue dans le domaine financier, elle espère recruter une force dynamique de vente dont un tiers des postes sera occupé par des femmes.

Notons enfin que le moment choisi pour procéder au lancement de ce concept d'épargne à majorité obligataire est ex-

En 1969

97 pour cent des propositions d'assurance-vie ont été acceptées

Une étude fouillée des opérations des compagnies d'assurance-vie au Canada, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, révèle que 97 pour cent de toutes les propositions d'assurance-vie individuelle soumises en 1969, ont été acceptées.

D'après cette étude, intitulée "Faits sur l'assurance-vie au Canada - 1970", parmi les trois pour cent des propositions rejetées, la plupart souffraient de troubles du cœur ou d'autres graves problèmes de santé. Seulement un faible pourcentage - un cinquième de 1% - ont été rejetés en raison de leurs occupations dangereuses. L'étude n'offre aucun commentaire sur l'appréciation des risques que présentent les usagers de drogues ou de marijuana.

De toutes les polices individuelles d'assurance-vie qu'ont achetées les Canadiens en 1969, seulement quatre pour

cent représentaient des "risques aggravés", c'est-à-dire des risques exigeant des primes plus fortes que les primes normales exigées des personnes qui ne peuvent obtenir de polices au tarif normal.

Les propositions à qui on a demandé des primes plus élevées avaient été tarifées surtout à cause de maladies de cœur, de problèmes de poids ou d'autres affections physiques. Seulement un pour cent des polices établies exigeaient des taux plus élevés en raison d'occupations dangereuses.

Ce rapport de 34 pages précise aussi ce qu'il advient du dollar de l'assuré, dans les cadres des compagnies d'assurance-vie. D'après les chiffres de 1969, le dollar d'assurance-vie a été réparti comme suit: 52.4 cents ont été versés aux assurés; 27 cents ont été placés, pour le compte des assurés, pour honorer les futures demandes de règlements et pour pourvoir aux réserves requises: 16.5 cents ont été payés aux employés, agent et fournisseurs ou ont servi aux frais d'exploitation: 3.9 cents ont été versés aux gouvernements sous forme d'impôt et 0.2 cent aux actionnaires. Ce dernier chiffre est faible surtout parce que les règlements gouvernementaux exigent que les gains réalisés sur l'assurance à

participation soient versés aux assurés et parce que nombre de compagnies d'assurance-vie sont "mutuelles", c'est-à-dire qu'elles sont la propriété des assurés et qu'elles n'ont pas d'actionnaires.

En 1969, les sources du dollar de revenu des compagnies canadiennes d'assurance-vie se sont réparties comme suit: 67.4 cents provenant des primes et 32.6 cents provenant des gains de placements. L'étude analyse le mouvement des capitaux dans les nouveaux placements; ces chiffres sont fournis par 16 compagnies d'assurance-vie qui représentent environ 80 pour cent de l'actif total des compagnies d'assurance-vie à enregistrement fédéral au Canada. En 1969, l'augmentation des placements de ces compagnies a été de \$550 millions, les hypothèques représentant 42 pour cent de ce montant, soit \$232 millions. Un autre montant de \$76 millions a été directement placé dans des valeurs immobilières.

A la fin de 1969, les fonds d'assurance-vie avaient financé 27 pour cent de toutes les hypothèques au Canada. De ces hypothèques, 41 pour cent portaient sur des habitations unifamiliales, 39 pour cent sur des habitations multiples et 20 pour cent sur des manufac-

tures, magasins et autres bâtiments commerciaux et industriels.

Au deuxième rang des additions aux portefeuilles des compagnies, en 1969, on trouve les titres de compagnies, dont la majeure partie était des actions ordinaires. Durant l'année, le portefeuille des actions ordinaires s'est accru de \$108 millions et celui des obligations de compagnies, de \$13 millions.

L'année fut également marquée d'une augmentation de \$91 millions en prêts aux assurés, à rapprocher de \$56 millions en 1968.

En 1969, les Canadiens ont acheté \$14.2 milliards d'assurance-vie, ce qui porte le montant moyen détenu par foyer à environ \$19,700.

Du chiffre global de 1969, 62 pour cent représentent de l'assurance individuelle et 38 pour cent de l'assurance collective. L'assurance-vie permanente, comportant des valeurs en espèces, a représenté 45 pour cent des polices achetées en 1969 et l'assurance temporaire ou les suppléments d'assurance temporaire ajoutés à des contrats existants ont représenté 55 pour cent.

Brascan Ltd., 25 cents, plus un dividende par action de 10, payable le 29 janvier, inscription le 31 décembre.

La Banque Royale enregistre une hausse de 10% des bénéfices

Affichant un actif total de plus de \$11.3 milliards, La Banque Royale du Canada a publié les résultats de son exercice financier terminé le 31 octobre 1970, lesquels accusent une hausse générale des actifs, dépôts, prêts et revenus.

Les bénéfices nets, de \$44,620,343 ou \$1.34 par action, pour l'exercice 1970, ont dépassé de 10.1% ceux de l'an dernier qui s'étaient élevés à \$40,530,128, ou \$1.22 par action. Toutefois, les gains du quatrième trimestre, \$11,939,782, ou 35.9 cents par action, ont été moindres de 0.7% que ceux de l'an dernier pour la période correspondante, qui étaient de \$12,025,856, ou 36.1 cents par action, reflétant la baisse du taux d'accroissement qui se manifeste depuis le deuxième trimestre de l'année 1970.

"Dans l'ensemble, les résultats de l'année 1970 sont satisfaisants si l'on considère les conditions variées et complexes qui se sont présentées au cours de l'année. Il est bon de souligner, je crois, que le taux d'accroissement des bénéfices, relativement haut dans la première moitié de l'exercice, a été neutralisé, en partie, par les résultats plus modestes de la seconde moitié," dit M. W. Earle McLaughlin, président de la Banque et de son Conseil d'administration.

"Cette évolution est due à plusieurs facteurs. Elle est causée, en partie, par le resserrement continu de la marge entre l'intérêt que nous percevons sur les prêts et celui que nous payons pour attirer les dépôts. Un autre facteur a été l'accroissement des frais d'administration et d'exploitation que nous avons absorbé plutôt que de le passer à nos clients, ceci en vertu de l'engagement que nous avons pris envers la Commission des prix et revenus. De fait, nous avons affranchi notre clientèle de certains frais, comme, par exemple, les frais d'échange sur les chèques émis dans une autre ville; une épargne importante pour le public.

"La rareté de l'argent au cours de la première moitié de l'exercice a évidemment entravé l'accroissement normal du volume de nos affaires domestiques. Heureusement, ces effets défavorables ont été neutralisés, dans une certaine mesure, par une augmentation marquée de nos affaires internationales."

L'actif total de la banque, fin 1970, était de \$11,368,623,053, soit 11.5% de plus que l'année précédente. Le total des dépôts, établi à \$10.3 milliards, était plus élevé de 10.7% alors que les prêts, à \$6.2 milliards, l'étaient de 7.2%.

En 1970, les revenus ont

atteint un total de \$883,709,669, soit 27.0% de plus que ceux de l'an passé qui étaient de \$696,083,110, et comprennent: les revenus dérivés des prêts, \$686.3 millions (augmentation de 33.5%); les revenus dérivés des valeurs, \$112.0 millions (augmentation de 7.0%); autres revenus dérivés de l'exploitation, \$85.4 millions (augmentation de 10.5%).

Les dépenses totales se sont élevées à \$739,429,326, soit 28.4% de plus qu'en 1969. Elles comportaient l'intérêt sur les dépôts, \$487.9 millions (augmentation de 40.0%); les salaires et frais connexes, \$150.5 millions (augmentation de 8.8%); les frais des établissements, y compris les amortissements, \$41.1 millions (augmentation de 11.9%); et les autres frais d'exploitation, \$59.9 millions (augmentation de 14.7%).

En 1970, le solde des revenus, \$144,280,343, a dépassé celui de l'année précédente de 19.9%. Une provision de \$48.3 millions a été affectée aux impôts sur le revenu, soit une augmentation de 11.8%. Des réserves de \$51.4 millions ont été affectées aux pertes, soit 40.4% de plus que l'an dernier, et comprennent une réserve supplémentaire de \$26.7 millions pour les impôts sur le revenu.

A propos des réserves affectées aux pertes, M. McLaughlin a fait remarquer qu'après impôts de \$26.7 millions imputés à ce transfert, et compte tenu des diverses pertes encourues au cours de l'année, l'augmentation des réserves accumulées pour pertes n'était en réalité que de \$10 millions. A la fin de l'exercice, celles-ci étaient de \$160,464,766, les impôts étant payés sur la somme de \$43,829,877.

Les dividendes versés au cours de l'année 1970 se sont élevés à \$28.6 millions, soit 86 cents par action, par comparaison à \$25.6 millions, ou 77 cents, l'année précédente. Un total de \$16 millions a été transféré au fonds de réserve (\$15 millions en 1969), laissant des bénéfices non répartis de \$1,497,387 en fin d'exercice. Ceci a porté l'avoir des actionnaires, au 31 octobre 1970, à \$391,0 millions, soit 4.3% de plus que l'année précédente.

Dans le quatrième trimestre de 1970, les revenus de la banque ont atteint un total de \$222.9 millions, soit 7.3% de plus que durant la période correspondante l'an dernier, tandis que le total des dépenses a augmenté de 9.3% pour atteindre \$188.6 millions. Le solde des revenus pour le trimestre, soit \$34.3 millions, a été 2.4% inférieur à celui du trimestre correspondant l'an dernier.

La Banque de Nouvelle-Écosse Rapport annuel 1970

RAPPORT CONDENSÉ, 31 OCTOBRE

ACTIF	1970	1969	PASSIF	1970	1969
Encaisse, compensation, exigibilités des banques	\$1,270,360,391	\$1,151,679,448	Dépôts	\$5,864,008,862	\$5,495,213,649
Valeurs	848,741,282	732,116,888	Acceptations et lettres de crédit en cours	183,882,208	152,843,149
Prêts à vue	251,213,991	336,998,234	Autres créances	5,917,088	27,006,758
Actif immédiat (total)	2,370,315,664	2,220,794,570	Total dû au public	6,053,808,158	5,675,063,556
Autres prêts et escomptes	3,704,939,959	3,474,754,801	Réserves accumulées pour pertes	89,572,659	85,575,593
Acceptations et lettres de crédit	183,882,208	152,843,149	Obligations	15,000,000	15,000,000
Immeubles de la banque	56,142,631	50,764,629	Capital versé	33,750,000	30,000,000
Compagnies subsidiaires	46,417,600	40,633,866	Fonds de réserve	175,875,000	137,000,000
Autres valeurs actives	7,766,539	4,381,635	Bénéfices non répartis	1,458,784	1,533,501
	\$6,369,464,601	\$5,944,172,650		\$6,369,464,601	\$5,944,172,650
ÉTAT DES RECETTES, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			ÉTAT DES RÉSERVES ACCUMULÉES POUR PERTES		
Année fiscale prenant fin le 31 octobre			Année fiscale prenant fin le 31 octobre (déductions entre parenthèses)		
	1970	1969		1970	1969
RECETTES			Réserves accumulées au début de l'année:		
Revenu provenant des prêts	\$ 427,908,554	\$ 355,220,974	Général	\$ 67,587,749	\$ 73,180,963
Revenu provenant des titres	54,478,837	45,506,931	Impôts payés	17,987,844	6,579,683
Autres recettes d'exploitation	38,558,704	38,623,436	Total	85,575,593	79,760,646
Recettes totales	520,946,095	439,351,341	Réserve de l'exploitation de l'année en cours	21,000,000	25,000,000
DÉPENSES			Pertes subies sur prêts moins réserve comprise dans d'autres dépenses d'exploitation	(1,086,746)	1,832,125
Intérêts sur dépôts et obligations de banque	320,477,713	255,918,330	Profits et pertes sur titres y compris les réserves pour réduire les titres autres que ceux du Canada et des provinces à une valeur n'excédant pas le marché	(5,506,772)	(7,883,981)
Salaires, cotisations au plan de pension et autres avantages sociaux au profit du personnel	86,445,362	75,646,416	Autres bénéfices, pertes et articles non périodiques, net	1,490,584	66,803
Dépenses foncières y compris la dépréciation	21,961,873	18,807,165	Réserve pour impôts sur le revenu	101,472,659	98,775,593
Autres dépenses d'exploitation y compris les pertes moyennes subies sur prêts pendant cinq ans	30,172,490	28,953,102	Réserves accumulées à la fin de l'année:		
Total des dépenses	459,057,438	379,325,013	Général	66,247,062	67,587,749
Solde des recettes	61,888,657	60,026,328	Impôts payés	23,325,597	17,987,844
Réserve pour pertes	21,000,000	25,000,000	Total	\$ 89,572,659	\$ 85,575,593
Solde des bénéfices avant impôts sur le revenu	40,888,657	35,026,328			
Réserve pour impôts sur le revenu y afférents	21,000,000	17,300,000			
Solde des bénéfices pour l'année	19,888,657	17,726,328			
Dividendes	12,963,374	10,800,000			
Montant reporté	6,925,283	6,926,328			
Bénéfices non répartis au début de l'année	1,533,501	1,607,173			
Transféré au Fonds de réserve	8,458,784	8,533,501			
Bénéfices non répartis en fin d'année	\$ 1,458,784	\$ 1,533,501			

Note: En plus des réserves pour impôts sur le revenu de \$21,000,000 indiquées au chapitre des recettes et dépenses, des impôts sur le revenu de l'ordre de \$11,900,000 sont exigibles par le transfert de \$21,000,000 du chapitre des gains à celui des réserves accumulées pour pertes, résultant en une réserve totale pour impôts sur le revenu de \$32,900,000.

F. WILLIAM NICKS, Président du conseil et chef administratif; CEDRIC E. RITCHIE, Directeur général en chef



Bureaux administratifs: 44 King Street W., Toronto, Canada - 871 bureaux au Canada ainsi qu'aux îles Bahama-aux Antilles-à Londres-Glasgow Edimbourg-Dublin-Belfast-Rotterdam-Bruxelles-Munich-Beyrouth-Athènes-Le Pirée-Tokyo-New-York-Chicago-Los Angeles-San Francisco Houston-Mexico-Honduras Britannique-Guyane-Buenos Aires-Compagnies bancaires affiliées et subsidiaires; la Bank of Nova Scotia Jamaica Ltd. (41 succursales); la West Indian Co. of Merchant Bankers Ltd., Kingston, Jamaïque; la Bermuda National Bank Ltd.; la United International Bank Ltd., Londres; la Maduro Curiel's Bank N.V., Antilles Néerlandaises.

GAI COMME UN SOIR À PARIS!...

RAQ 568-H Brut \$8.10
RAQ 568-I Brut blanc de blancs \$10.50

MERCIER Champagne

l'information

sportive

Ste-Foy es a(ura)-t-elle, les Jeux d'été du Québec?

par ANDRÉ TARDIF

"Même si ce n'était que pour montrer à la jeunesse québécoise qu'elle n'a rien à envier à celle des États-Unis comme installations sportives, je pense que le jeu en vaut la chandelle."

C'est à peu près ce que nous disait, de façon officieuse, un citoyen de Sainte-Foy mêlé de près au comité qui vient de présenter une demande au Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, en vue de l'obtention des Jeux d'été du Québec en 1971 pour cette banlieue à l'ouest de la capitale provinciale.

Ce citoyen imbu de fierté voulait évidemment parler du nouveau pavillon d'éducation physique de l'université Laval, situé justement dans Sainte-Foy, une "aubaine" de \$7.5 millions selon l'un de ses créateurs.

Forcés de l'appui de Gilles Lamontagne, maire de Québec et président du comité exécutif de la nouvelle communauté urbaine de Québec, ainsi que celui des autorités de l'université Laval avec qui ils ont une entente leur permettant de partager les facilités de ce nouveau complexe, les autorités municipales de Sainte-Foy mènent une campagne à la fois rigoureuse et digne afin de décrocher les Jeux.



Trois des artisans de la demande de Sainte-Foy pour l'obtention des Jeux d'été du Québec en 1971 (dans l'ordre habituel): les maires Gilles Lamontagne et Roland Beaudin, de Québec et Sainte-Foy respectivement, et Gaston Marcotte, directeur du pavillon d'éducation physique de l'université Laval.

On sait que les Jeux, présentés pour la première fois cet été à titre expérimental et sur une base régionale, doivent devenir une réalité bien vivante l'an prochain alors que ces centaines d'athlètes de tous les coins de la province rivaliseront d'adresse dans une vingtaine de disciplines, et ce, dans un seul et unique endroit.

Un jury convoqué par le Haut-commissariat rendra son verdict d'ici 10 jours sur le site des Jeux, Rivière-du-Loup, Sherbrooke et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean auraient aussi présenté leur candidature.

Il a insisté sur la situation géographique idéale de sa ville, sise au cœur des grands réseaux routiers, ferroviaires et aériens.

Il a révélé qu'avec son budget annuel de \$848,000, ses 45 membres permanents et ses quelque 110 spécialistes à temps partiel, le service des loisirs de Sainte-Foy se classait au 3ème rang, en importance, au Québec.

Il a enfin parlé des facilités étonnantes de logement de sa municipalité progressive et de budget disponible (ici, aucun coût n'est mentionné) si les Jeux lui étaient attribués.

Mais là où le maire Beaudin a vraiment su convaincre les représentants de la presse écrite et parlée, c'est lorsqu'ils leur a permis de visiter le nouveau pavillon universitaire, à peu près terminé et dont l'inauguration officielle est prévue pour le mois prochain.

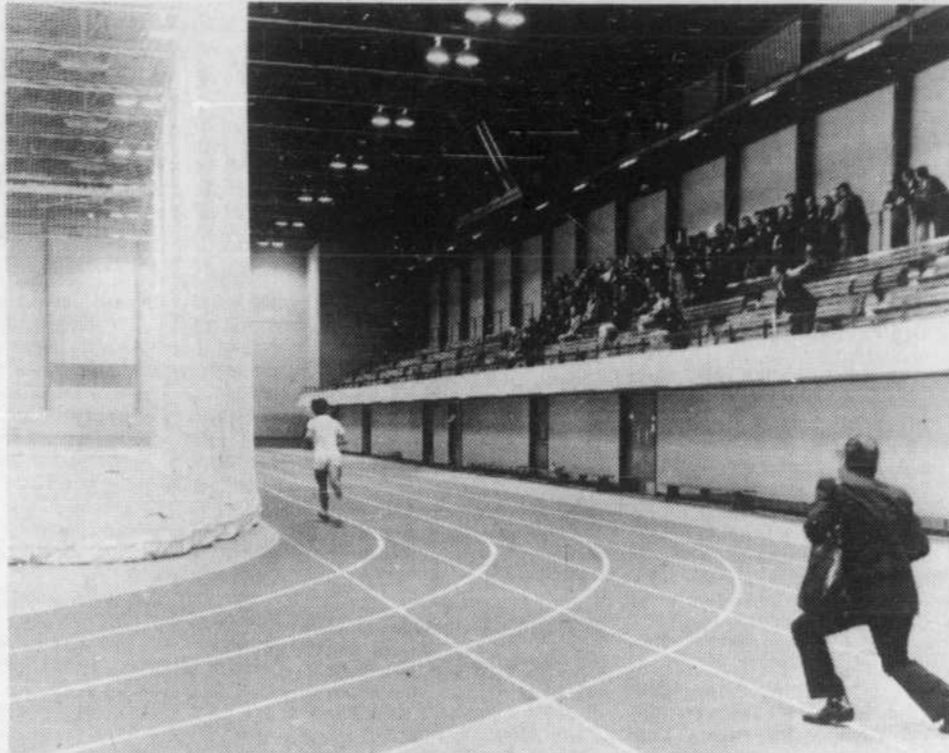
Plusieurs universités américaines peuvent se vanter d'offrir à leurs étudiants les mêmes facilités sportives qu'on y retrouve, mais pas une n'a su les réunir sous un même toit comme on l'aura fait à Québec.

Quelques chiffres éloquentes: il en a coûté \$7.5 millions jusqu'ici pour réaliser ce pavillon, et le coût, lorsque terminé, atteindra \$9 millions; mais certains experts dans le domaine ont déjà évalué le complexe à plus de \$12 millions, ce qui prouve qu'il y a encore moyen, de nos jours, de construire à "bon marché" si on veut bien prendre la peine de planifier;

la piscine, vraiment olympique avec ses 50 mètres de longueur, ses tremplins et plate-formes de hauteurs diverses, son contrôle de la température, son plancher amovible facilitant l'enseignement de la natation, etc;

les 300,000 pieds carrés, répartis sur trois niveaux, de l'édifice même, et les 2.2 millions de p.c. des plateaux extérieurs, où l'on retrouve tout ce qu'exige la tenue des Jeux;

le stade couvert avec sa piste ovale de 200 mètres, ses trois terrains de tennis et ses aires de lancers et de sauts, sans parler des gradins et des installations modernes pour la presse électronique;



L'immense stade couvert du pavillon d'éducation physique de l'université Laval est objet d'admiration pour une cinquantaine de journalistes de la province qui l'ont visité avant-hier. A remarquer le filet géant qui sépare les trois terrains de tennis, situé au milieu de la piste de 200 mètres qui les entoure. Tout le plancher est recouvert d'un nouveau matériau synthétique. Même le photographe semble avoir envie de pourchasser l'étudiant qui s'entraîne.

Springate vs Mosca

Les amateurs de football connaissent maintenant les exploits du député de Sainte-Anne, George Springate, comme botteur de précision des Alouettes de Montréal, détenteurs de la coupe Grey.

Ce qu'on sait moins, c'est que Springate, avocat de carrière, a eu au moins une fois cette saison l'occasion de plaider sa propre cause au niveau du terrain et ce, contre le "villain" Mosca. C'est arrivé au cours de la récente finale de l'Est, lors de la première partie disputée à l'Autostade.

Mosca avait, à la fin de la confrontation précédente entre les deux mêmes clubs à Montréal (match nul de 18-18), délibérément frappé et projeté au sol, dans la boue, un adolescent qui était sauté sur le terrain pour voir ses favoris de plus près, en croyant que le match était terminé quand il restait encore deux secondes. L'incident n'a pas eu de suites mais les joueurs des Alouettes, connaissant le bouillant caractère de Mosca, n'ont pas tardé à le lui rappeler tout au long de la partie suivante.

Springate, évidemment, était du groupe et non le moins loquace. Mosca l'a alors invité à venir le rejoindre sur le terrain et l'affronter, au lieu de se contenter de "jouir de son indémittible de botteur de précision" (les paroles de Mosca ont ici subi les foudres de la censure).

Springate de lui répondre: "Pourquoi le ferais-je? Je gagne plus à faire un travail limité que tu en gagnes à te démener comme tu le fais!"

La réponse de Mosca a été complètement censurée. Mais chose certaine, le joueur-étoile du Hamilton n'est pas resté insensible aux remarques de ses critiques.

Il s'est mérité, au cours de la rencontre, deux punitions coûteuses de 15 verges pour rudesse qui ont joué un large rôle dans la remontée des Alouettes, qui l'emportèrent finalement 32-22.

Et le mastodonte, un lutteur professionnel à ses heures (dans un rôle de "méchant", évidemment), n'a pas tellement mieux joué au cours de la partie suivante, gagnée par les Alouettes au compte de 11-4, ce qui les assurait de passer au match de la coupe Grey.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 77148
COUR PROVINCIALE
No 38140
RICHARD BRILLINGER, demandeur en garantie.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 1122
Pauline Valade-PAQUETTE, résidant dans la cité et le district de Montréal.
Requérante
Pierre PAQUETTE, de lieux inconnus, Intimé

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No 30380
GEORGE MULLER, des ville et district de Montréal.
demandeur
contre
RUSSEL BLACKBURN, autrui domicilié et résidant à 536 Thérèse, à Montréal, du district, et maintenant de lieux inconnus.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No 30380
Me BRUNO CYR
Avocat
507 Place d'Armes
Suite 1507
Montréal.
détendeur
IL EST ENJOINT à RUSSEL BLACKBURN à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 781-006
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PRUDENTELLE D'AMÉRIQUE, une compagnie ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité de Newark, Comté d'Essex, État du New-Jersey, un des États Unis d'Amérique, et aussi ayant un bureau chef pour le Canada, en la Ville de Toronto, Province d'Ontario, et aussi sa principale place d'affaires pour la Province de Québec, en la Cité et District de Montréal, dûment licenciée en vertu de la Loi des Compagnies d'Assurance du Canada.
Demanderesse
WILLIAM G. JONES, autrui résidant à Pierrefonds, district de Montréal, présentement de lieux inconnus. Défendeur

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que De Luxe Specialties Limited, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district de Montréal, Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que De Luxe Specialties Limited, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district de Montréal, Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada

AVIS DE BREVET
Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 714,293, ATTELIERS DE CONSTRUCTION MECANIQUE DE VEVEY S.A., de Vevey, Val de Suisse, accordé le 28 décembre 1967 pour "HYDRAULIC MACHINE" désignant accordés des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à lui céder leurs droits en entier ou en partie.
Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION ROBE & ROBE 2100, rue Drummond, MONTRÉAL, Q.C. P.Q. CANADA.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No 12043
JACQUELINE MICHAUD, menagère, domiciliée à Belet, district de Montréal.
REQUÉRANTE
RAYMOND DAMPHOUSSE, autrui résidant dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. (Intimé)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
GRIEFTE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO 11254
André AUBIN, résidant dans la cité et le district de Montréal.
(Requérant)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 801560
ALACQUE KEALY, Hôtesse de l'air, résidant et domiciliée à 27 Abdale Road, Tenure, Dublin, 6, Irlande.
Demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
AVIS
AVIS est donné, que J.A.J. Robert Bonenfant, fera application pour changer son nom de famille de "Bonenfant" à "King". Le nom de Madame Mary Bonenfant ainsi que l'entant mineur, Carol Ann, qui habitent avec l'applicant à 250 Alexis Nihon Blvd., Ville St-Laurent, District de Montréal, sont changés par l'application.
WOLFFSKY, JEDEKIN & ROSENSTEIN
PROCURATEURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 801561
ITA MAUNELL, Secrétaire, de la Cité et du district de Montréal, résidant et domiciliée à 1225, rue St-Mark, Apt. 504.
Demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
No 315-023
MAURICE CHALVINHAC, industriel, demeurant et domicilié au numéro 10,601 rue Racette, en la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demandeur

Au hasard des nouvelles

Une élection lourde de conséquences

Ses idées libérales et sa détermination de moderniser les règles de l'amateurisme risquent de coûter à John Kelly le fauteuil de président de l'Union athlétique américaine auquel il devrait logiquement accéder cette semaine lors du congrès annuel de l'organisme qui régit le sport amateur américain et qui se tient à San Francisco. "Le statut de l'athlète amateur doit être révisé. Il ne s'agit pas d'une simple libéralisation mais d'une modernisation en rapport avec les exigences actuelles", a notamment déclaré le premier vice-président de l'A.A.U., frère de la princesse Grace de Monaco et ancien champion de skiff. De par sa position de premier vice-président, Kelly devrait succéder, samedi, à Jesse Pardue à la tête de la grande association sportive américaine, mais il doit faire face aux puissants conservateurs qui lui préfèrent David Ravines, le deuxième vice-président et le président sortant est l'un d'entre-eux. "Je suis de l'école d'Avery Brundage, le président du C.I.O., et je pense que la commercialisation ruine le sport", répète, en effet et fréquemment, Pardue.

Avant ce vote cependant, la commission des lois et règlements devra se pencher sur un projet de réformes en trois points soumis par un comité d'athlètes comprenant entre autres Bill Toomey, John Pennel et Harold Connelly. Ce projet demande que le statut amateur des athlètes de renom ne soit plus mis en danger du fait qu'ils exercent une profession publique ou occupent une situation en vue. Egalement que les clubs aient le droit de négocier avec des firmes commerciales à des fins de soutien financier et finalement que les sportifs professionnels, tels que les joueurs de football, baseball, ballon-panier ou hockey, puissent participer aux réunions d'athlétisme en tant qu'amateurs.

Arnold Palmer à Coral Springs

Bien qu'il ait gagné plus de \$120,000, jusqu'ici et en 1970, le combatif Arnold Palmer n'a pas encore obtenu une victoire dans les tournois du circuit américain du golf professionnel. C'est pourquoi il participera, à compter d'aujourd'hui, à l'Omniium Coral Springs, Floride, de \$125,000. "Si je ne gagne pas", a-t-il dit, "il est possible que je participe au premier tournoi des Iles Bahamas la semaine prochaine". Palmer n'a pas connu une si mauvaise saison 1970. Il a gagné le championnat national à 4-balles avec Jack Nicklaus, a terminé bon deuxième à trois reprises et a fini en 3ème, 4ème ou 5ème place pas moins de 10 fois. Mais le champion de 41 ans est fier et veut un triomphe avant la fin de la saison.

Parmi ses principaux rivaux à l'Omniium Coral Springs, mentionnons: Lee Trevino, Frank Beard, Bruce Crampton, Bruce Devlin, Dave Hill et Bob Lunn.

Parmi ceux qui brillent par leur absence, signalons: Billy Casper, Jack Nicklaus, Dave Stockton, Gary Player, Bobby Nichols et Orville Moody, ce dernier s'étant retiré de la compétition hier.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots, (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.
AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

Magnifique collection de meubles en pin datant de 100 à 200 ans; armoires, chaises, tables, banc, commode huche, encogneur, ber, etc. Particulier. Prix raisonnables. Tél.: 671-2276. 7-12-70

AUTO A VENDRE

VOLVO, 544, 1964, très propre, bonne condition, phares Lucas, pneus Pirelli, \$450. Tél.: 844-4678. 9-12-70

MUSTANG, 1965, 2 portes, hard-top, V8, 3 vitesses, condition impeccable, radio, pneus à neige, prête pour l'hiver, mécanisme parfait, sacrifices \$850. Tél.: 279-3669. 9-12-70

APPARTEMENTS A LOUER

Grands 2½, meublés ou non, avec balcon dans gracie-ciel moderne, rue Sherbrooke ouest, près métro, toutes commodités. A partir de \$120. Immédiatement Tél.: 842-5818. 16-12-70

ST-LAURENT: Le Colbert, 4½, près de Gare Vertu, équipée, piscine intérieure, exterieure, sauna, loyer réduit. Tél.: 332-2615. 7-12-70

BUREAU A LOUER

Espace de bureau prestigieux à sous-sol; 2 bureaux, salle de réception, salle de bain, cuisinette équipée, piscine, sauna, salle de billard, tapis et tentures lourdes, 21e étage (Top floor). Tél.: 9-5 p.m. 849-6231. 9-12-70

CHALET A LOUER

Autouroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$15,900, terrain compris: \$38,500 par mois. Tél. 731-3501 J.N.O.

CHALET A LOUER

STE-MARGUERITE; luxueux chalet neuf, 3 chambres, foyer, 1 mille Auberge Yvan Coulu. Tél.: 722-0614 et 631-4180. 5-12-70

DOMAINE STE-AGATHE; luxueux "Bavarois", 5½ chauffés, flanc montagne, près pentes, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Semaines-libre après 10 janvier seulement. Tél.: 256-6825 (Semaine 254-6728) 24-12-70

Près de Jay Peak et de Mont Sutton, minimum 2 semaines ou saison. Tél.: 288-0945 après 5 p.m. 7-12-70

STE-MARGUERITE, près Alpine Inn, chalet 3 chambres, meublé, déneigement, \$1,200 saison. Tél.: 747-2192 ou 323-4065. 7-12-70

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE
Connaissances excellentes: Français et anglais écrits.
Expérience: plus de 10 ans.
Bureau très agréable: Ville St-Laurent.
Curriculum vitae manuscrit à: A.M.C.Q. 750 Boul. Laurentien, Bureau 127, Montréal 379. 5-12-70

HOMMES DEMANDÉS

TEXAS OIL LIMITED: cherche homme, 40 ans et plus, pour courts déplacements dans la région de Montréal. Pour contacter clients. Entraînement fourni. Doit être bilingue. Ecrire à M.S.C. Dickerson, Pres. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Texas. 5-12-70

HOMMES DEMANDÉS

NE RESTEZ PAS SEUL (E). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 5-12-70

PERSONNEL

VILLE ST-LAURENT, 9 pièces, 2 cheminées, 2 salles de bain, grande salle de jeux au sous-sol. Tél.: Après 14 heures 747-4152. 4-12-70

Échange de 6 joueurs entre K.C. et Pittsburgh — Hiatt à Houston

LOS ANGELES (PA) — La principale transaction avant marquée la réunion annuelle du baseball de calibre majeur, hier, a été celle impliquant six joueurs et exécutés par les clubs Kansas City et Pittsburgh. Les Pirates, champions de la division Est de la ligue Nationale, ont envoyé l'arrêt-court Fred Patek, le lanceur de relève Bruce Dal Canton et le receveur Jerry May aux Royals de la ligue Américaine en échange du lanceur Bob Johnson, du receveur Jim Campanis et du joueur de champ intérieur Jackie Hernandez. La vedette de cette transaction est Johnson, un lanceur droitier qui avait été échangé au Kansas City par les Mets il y a un an. L'été dernier, Johnson a eu un dossier de 8-13 et une moyenne de points mérités accordés de 3.07. Il retira 206 frappeurs au bâton, troisième meilleur total dans l'Américaine et le meilleur réussi par une recrue depuis que le gaucher Herb Score en eut 245 en 1955.

"Nous étions à la recherche d'un lanceur droitier pouvant débiter et, même, devenir un as et je crois que nous l'avons maintenant", a déclaré le directeur général Joe L. Brown, du Pittsburgh.

Les Braves d'Atlanta, pour leur part, ont échangé le receveur vétérinaire Bob Tillman aux Brasseurs de Milwaukee pour le voltigeur Hank Allen, frère de Richie Allen, et le joueur de champ intérieur John Ryan, qui vient des ligues de calibre mineur. Tillman, autrefois avec Boston, a frappé pour une moyenne de .238 l'été dernier tout en réussissant 11 circuits et en faisant compter 30 points. Allen, qui joua pour Washington aussi bien que Milwaukee en 1970, eut une moyenne de .226 en 50 joutes.

Les Astros de Houston ont aussi annoncé qu'ils avaient acheté le contrat du receveur Jack Hiatt, des Cubs de Chicago. Hiatt, 28 ans, avait été obtenu par les Cubs des Expos de Montréal en cours de saison dernière et conservé une moyenne au bâton de .258 avec les deux équipes. Il joue dans les majeures depuis déjà sept saisons.

La ligne de baseball de l'Est a par ailleurs accordé des franchises aux villes de Québec et Trois-Rivières, portant ainsi le nombre d'équipes de cette ligue de 6 à 8. L'équipe québécoise, qui n'a pas encore choisi son surnom, a une entente avec les Expos de Montréal tandis que les Trois-Rivières en a une avec les Reds de Cincinnati. Les autres clubs de la ligue Eastern sont Elmira, Manchester, Pawtucket, Pittsfield, Reading et Waterbury.

Les Expos ont encore annoncé qu'ils avaient conclu une entente avec le club Jamestown, de la ligue New-York-Pennsylvanie de calibre "A" pour la prochaine saison et que le poste CKFH, de Toronto, ferait partie du réseau radiophonique anglais de l'équipe l'été prochain. Le poste torontois diffusera la description d'au moins 130 des 162 parties des Expos.

REYNALD CANTIN, en remportant une victoire spectaculaire aux dépens de Collins Fraser, avant-hier soir au Centre Sportif Paul-Sauvè et devant environ 2.000 specta-

tateurs, s'est acquis le titre de champion mi-moyen junior du Canada, que Fraser devait abandonner de toute façon. Cantin, un Québécois, n'a que 19 ans. En demi-finale, Gérald Ratté a vaincu le Noir Arthur Jones, également par décision. Autres résultats: Paride Baldassare bat difficilement Jean-Marie Huard; Danny Tucker bat Serge Proulx par décision; Joe Maniglio bat Michel Madore, décision.

LE CANADIEN Jr, bien que ne réussissant que 28 lancers contre 57 pour London, a vaincu ce dernier au compte de 5-4, avant-hier soir, pour monter sur un pied d'égalité avec St-Catharines en 2ème place du classement de la ligue de hockey Junior A de l'Ontario, à 9 points des meneurs, Peterborough. Ce dernier a joué une partie de plus que l'équipe montrealaise.

MARC HODLER, président de la Fédération internationale de ski, a annoncé qu'il avait répondu à la lettre que lui avait adressée Avery Brundage, président du Comité olym-

pique international, dans laquelle ce dernier indiquait que certains skieurs seraient bannis des Jeux olympiques d'hiver, à Sapporo, Japon, en 1972. Hodler a refusé de révéler le contenu de sa missive mais a indiqué qu'une enquête était en cours sur les allégations de M. Brundage mais qu'aucun des skieurs incriminés, dont les Canadiens Rod Heron et Peter Duncan, n'avait été suspendu.

LE CANADA, en perdant 2-1 contre Porto-Rico à cause d'un mauvais lancer de Murray Gage-Coie, de Victoria, à la 8ème manche, a terminé le tournoi de Barranquilla, Colombie, pour le championnat amateur de baseball du monde en dernière place, sur un pied d'égalité avec les Pays-Bas et l'Italie. Les trois équipes n'ont remporté qu'une seule victoire (le Canada contre les Pays-Bas, lundi, par 4-0) et subi 9 défaites. Yves Blanchard, de Montréal, a toutefois été fort en vedette pour l'équipe canadienne en conservant une moyenne au bâton de .407 durant les 10 joutes du tournoi.



JACK HIATT... dans le temps (l'été dernier) où il jouait pour nos Expos.

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT	Est
Boston	14 5 4 98 60 32
New York	14 5 4 72 50 32
Montréal	11 8 4 77 60 26
Vancouver	10 13 3 77 91 23
Détroit	8 11 3 68 77 19
Toronto	7 15 1 73 83 15
Buffalo	4 13 5 39 75 12

Ouest	
Chicago	14 4 5 87 50 35
St-Louis	11 4 7 54 42 29
Minnesota	11 8 3 54 54 25
Philadelph.	10 10 2 55 57 27
Phoenix	5 10 9 64 69 18
Los Ang.	8 12 1 57 73 17
Californie	6 16 2 51 85 14

Mardi soir

Philadelphie 4, Vancouver 5
Hier soir
 Montréal 4, Pittsburgh 3
 Los Angeles à Toronto
 St-Louis à New York
 Boston à Chicago
 Californie à Minnesota

Ce soir

St-Louis à Montréal
 Boston à Buffalo
 Los Angeles à Détroit

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT	Est
Providence	10 5 4 72 63 24
Springfield	9 12 1 73 85 19
Québec	8 11 3 68 82 19
Montréal	6 14 4 70 87 16

Ouest	
Baltimore	13 6 2 79 54 28
Cleveland	12 7 2 82 62 26
Hershey	8 10 3 60 61 19
Rochester	8 3 4 49 59 17

Hier soir

Baltimore 8, Montréal 2
 Cleveland 4, Québec 2
Ce soir
 Dorchester à Montréal
 Cleveland à Providence
 Hershey à Québec
 Baltimore à Springfield

AVANT-HIER SOIR

Philadelphie 4, Vancouver 5
Sommaire
 Première période
 1 - Vancouver, Kurtenbach 9
 Hall, Maki 15:30
 Punitons - Philadelphie, au banc, purgée par Dornhoefer 2:09, Taylor V 10:07.

Deuxième période
 2 - Philadelphie, Johnson 5
 Bernier, Lesuk 1:56
 3 - Philadelphie, Johnson 6
 Lesuk, Hale 3:54
 4 - Vancouver, Maki 10
 Reaume, Kurtenbach 18:20
 Punitons - Webster, Phil, Corrigan V 2:55, Corrigan V, Lacroix Phi., 6:44, Ashbee Phi. 10:11; Clarke Phi. inconduite 18:20

Troisième période
 5 - Vancouver, Doak 1
 Boudrias 4:17
 6 - Philadelphie, Morrison 1
 Peters, Ashbee 5:11
 7 - Philadelphie, Bernier 9
 L. Hillman, Johnson 5:57
 8 - Vancouver, Maki 11
 Kurtenbach, Hall 14:43
 9 - Vancouver, Cullen 6
 Doak, Corrigan 15:57
 Punitons - Auceue.

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

Demain à 8 heures p.m.
ROCHESTER
 VS
LES VOYAGEURS

Billets maintenant en vente
 ou
FORUM

Des Scampis!
PENSEZ A
 Desjardins
 1175 rue Mackay, Montréal
 Tél.: 866-9741

HOCKEY

Demain à 8 heures p.m.
ROCHESTER
 VS
LES VOYAGEURS

Billets maintenant en vente
 ou
FORUM

Des Scampis!
PENSEZ A
 Desjardins
 1175 rue Mackay, Montréal
 Tél.: 866-9741

HOCKEY

Demain à 8 heures p.m.
ROCHESTER
 VS
LES VOYAGEURS

Billets maintenant en vente
 ou
FORUM

Des Scampis!
PENSEZ A
 Desjardins
 1175 rue Mackay, Montréal
 Tél.: 866-9741

HOCKEY

Demain à 8 heures p.m.
ROCHESTER
 VS
LES VOYAGEURS

Billets maintenant en vente
 ou
FORUM

Des Scampis!
PENSEZ A
 Desjardins
 1175 rue Mackay, Montréal
 Tél.: 866-9741

Le jeu de puissance fonctionne et le Canadien fait match nul

PITTSBURGH, (Le Devoir) — Depuis plusieurs parties, rien ne semble fonctionner pour les hommes de Claude Ruel, si ce n'est le jeu de puissance du Canadien qui continue de produire à un rythme assez intéressant.

Avant le match d'hier soir, le Tricolore détenait le haut du pavé en ce qui a trait au nombre de buts comptés alors que l'adversaire avait un homme au cachot. Et pour continuer le beau travail déjà accompli, le Canadien a marqué deux filets alors que les Pinguins étaient à court d'un joueur pour ainsi effectuer une remontée de 2 buts et finalement faire match nul 3-3 devant 8.601 spectateurs quelque peu déçus.

Comme l'avait déclaré l'inspecteur Red Kelly à la suite de la défaite de son équipe, samedi dernier au forum, son club a débuté la joute comme s'il voulait tout défoncer.

La partie n'était vieille que de 0:33 seconde lorsque le bouillant Bryan Rextall bouscula Claude Larose, celui qui aurait été l'instigateur de la bagarre de samedi. Ce début de joute devait plaire au partisan des Pinguins puisque ces derniers effectuèrent plusieurs belles montées pour cependant être arrêtés par un Rogation Vachon qui excella en 1ère période repoussant 11 rondelles. Son vis-à-vis Les Binkley eut par ailleurs la tâche beaucoup plus facile puisqu'il n'a eu à faire face qu'à 4 lancers de l'anémique offensif montrealaise.

L'arbitre Bryan Lewis distribua neuf pénalisations durant le 1er vingt, dont 5 au Canadien, mais aucune équipe ne put cependant en profiter. Les Pinguins envoyèrent même 5 joueurs d'avant sans pour cela obtenir du succès. Vachon fut brillant contre Jean Pronovost et Hextall.

Tardif se fâche

Marc Tardif, qui n'a pas été tellement utilisé au cours des deux premiers vingts, s'en est pris à Glen Sather après que ce dernier lui appliqua une solide droite au menton.

Jim Morrison alla alors rejoindre les deux pugilistes au cachot pour avoir délibérément retenu le disque. Cette maladresse coûta cher à Pittsburgh. Yvan Cournoyer en profita pour enfler son 14ème but de la campagne et le 24e filet du Canadien alors qu'il détenait l'avantage d'un homme.

But refusé

A 13:38 du 2ème engagement, les spectateurs croyaient que leurs favoris avaient pris les devants, mais le but de Dean Prentice fut refusé puisqu'il avait touché le disque plus haut que la hauteur normale des épaules.

Guy Lapointe, dont les prouesses à l'attaque sont maintenant connues de tous, a ouvert le pointage à 0:59 du 2ème engagement alors

que Bob Blackburn, qui venait de servir une très dure mise en échec à Mickey Redmond, était au banc des pénalisations.

Blackburn, dont l'ardeur au jeu ne pouvait être mise en doute, distribua une autre solide mise en échec, cette fois à Larose. Ce coup sembla secouer les Pinguins qui enregistrèrent trois buts sans réplique.

Le vétéran Ken Schinkel, âgé de 38 ans, égala le compte à 9:28 avec son 11ème filet de l'année. Nick Harbaruk donna ensuite aux Pinguins une avance d'un but avant que Schinkel ne vienne marquer son 2ème but de la période.

Première période

Aucun but.
 Pun: Larose, Martell 0:33, Woytowich 0:58, Houle 4:44, Harbaruk 7:19, Harper 10:19, 13:38, Watson, Tardif 19:38.

Deuxième période

1 - Montréal: Lapointe (8)
 Cournoyer, Mahovlich 0:59
 2 - Pittsburgh: Schinkel (11)
 Morrison, Polis 9:28
 3 - Pittsburgh: Harbaruk (5)
 Schock 15:32
 4 - Pittsburgh: Schinkel (12)
 Polis, McCallum 18:13
 5 - Montréal: Cournoyer (14)
 Redmond 18:58
 Pun: Blackburn 0:26, Lapointe 11:48, Sather, Tardif, majeures 1:28, Morrison, Mahovlich 18:28.

Troisième période

6 - Montréal: Mahovlich (11)
 Cournoyer, Tardif 11:15
 Pun: Rupp, Redmond 7:59, Lapointe 12:49, Harbaruk 18:56.
 Lancers
 Montréal 4 10 11-25
 Pittsburgh 11 18 7-36
 Gardiens: Vachon (M), Binkley (P).
 Assistance: 8.601.

Le Québec absent

SHERBROOKE (PC) — Henri Crochetière, directeur de la QAHA, a déclaré que selon la situation actuelle, le Québec ne sera pas représenté cette année dans les séries de la coupe Allan, emblème du championnat canadien de hockey senior.

La QAHA a pris cette décision lors de son assemblée annuelle à Montréal le 21 novembre et en a averti la CAHA.

Une ligue de classe intermédiaire dans la région de Sept-Îles a demandé la permission de participer aux séries de la coupe Allan, mais la QAHA a rejeté la demande.

L'an dernier la QAHA et la CAHA avaient donné la permission au Victoriaville de représenter le Québec même si le club n'avait disputé que des matches hors concours contre des équipes intermédiaires.

Lors de l'assemblée annuelle de la CAHA à St-Jean-T-N, en mai dernier, on avait adopté un changement de règlement limitant la participation aux séries Allan aux clubs seniors.

HOCKEY

Kings O, Leafs 7

1 - Toronto: Sittler
 (3) Ellis, Harrison 6:36
 Pun: Marotte 3:02, Pulford 8:23, Glennie 8:23, Ullman 10:18.
Deuxième période
 2 - Toronto: Ellis 7:47
 (6)
 3 - Toronto: Keon
 (11) Armstrong 9:36
 Pun: Harrison 8:14, Pelyk 16:05.
Troisième période
 4 - Toronto: Keon
 (12) MacMillan 5:44
 5 - Toronto: Keon
 (13) Pelyk, Monahan 11:20
 6 - Toronto: Ellis
 (7) Harrison, Dorey 11:44
 7 - Toronto: Ullman
 (11) Armstrong 19:37
 Pun: Henderson 5:11, Sittler 12:34.
 Lancers
 Los Angeles 8 14 3-25
 Toronto 8 12 12-32
 Gardiens: Norris (LA), Plante (T).
 Assistance: 16.329.

Blues 2, Rangers 4
 Aucun but
 Pun: Sabourin 7:02.

2e période
 1 - New York: Irwins (7)
 Horton 5:02
 Pun: Hall 16:30.
3e période
 2 - New York: Stewart (2)
 Stankowski 5:26
 3 - St-Louis: Lorentz (2)
 Hodges 7:02
 4 - New York: Ratelle (13)
 Stewart, Park 13:06
 5 - St-Louis: Roberts (6)
 Sutherland, Sabourin 17:50
 6 - New York: Balon (12)
 Tkaczuk 19:37
 Pun: Brown 4:24.
 Lancers:
 St-Louis 7 11 17-35
 New York 10 11 15-36
 Gardiens: Wakely (St-L), Villemure (NY)
 Assistance: 17.250.

Bruins 3, Chicago 4
Première période
 1 - Boston: Esposito (16)
 Cashman, Orr 13:28
 2 - Chicago: Maloney (6)
 Martin, Mohns 14:40
 3 - Chicago: Angotti (3)
 Stapellon 16:34
 4 - Boston: Esposito (17)
 Kurtenbach, Hall 17:17
 Pun: Cashman 0:54, Mohns 7:43, Green 13:38, Shmyr 16:21, Awrey, McKenzie, Green, Magnuson, Pappin, Maloney 17:47.

Deuxième période
 5 - Chicago: D. Hull (11)
 Mikita, Koroll 3:48
 6 - Boston: Esposito (18)
 Hodge, Smith 19:10
 Pun: Hodge 0:51, Koroll 0:51, 4:45, Smith 14:09.
Troisième période
 7 - Chicago: D. Hull (12)
 Koroll 4:45
 Pun: Magnuson 6:40, McKenzie, D. Hull 8:26, Hodge mineure, mauvaise conduite 9:15, Orr majeure, Magnuson majeure 19:50.
 Lancers:
 Boston 10 19 13-42
 Chicago 8 10 9-27
 Gardiens: Cheevers (B), Esposito (C).
 Assistance: - 16.666.

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

Seals 2, Minnesota 3
Première période
 1 - Californie: Hextall (9)
 Hampson 7:26
 2 - Minnesota: Rousseau (2)
 Drouin 10:19
 3 - Minnesota: Grant (11)
 Drouin, Goldsworthy 19:56
 Pun: Gibbs 2:54, Hextall 5:08, Muloin 19:16

Deuxième période
 4 - Californie: Jarrett (7)
 W. Hicks, Vadnais 2:36
 5 - Minnesota: Goldsworthy (2)
 Grant, Drouin 4:31
 Pun: Harris 1:24, Vadnais 3:39, Harvey 11:58

Troisième période
 Aucun but.
 Pun: Hextall 7:23, Grant 15:25, Goldsworthy, majeure, punition de match, Reid, majeure, punition de match, Grant, Hextall majeure, punitions de match, Featherstone majeure, punition de match 16:47, Barrett 17:20.

Lancers
 Californie 9 8 10-27
 Minnesota 11 12 9-32

Seals

jours d'activité **EATON** pour Noël



**Complets
2-pantalons
à prix très réduit!**

Spécial
89⁹⁸
7.00 par mois

Rabais opportun qui vous permettra d'afficher l'élégance-mode durant la prochaine période de festivités. Des complets séduisants coupés dans une soyeuse laine peignée et présentant la nouvelle silhouette allongée, les revers plus larges et la ligne plus cintrée.

Boutonnage simple ou croisé double, fente médiane ou fentes latérales. Faites votre choix dans un éventail de rayures, quadrillés ou tissages unis où les gris moyens, les bleus moyens ou de riches tons de brun sont en vedette. Tailles 36 à 46. Profitez de cette offre en vous offrant un cadeau de Noël! Pourquoi pas?

Commandes passées au magasin même seulement.

Eaton en ville 'MONSIEUR chez EATON' (deuxième étage),
Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 229

Un compte Eaton facilite vos emplettes!



La Boutique Pour Hommes Seulement

Messieurs, pendant que vous sirotez tranquillement une tasse de café, une hôtesse de la Boutique P.H.S. s'occupe de votre liste d'emplètes. Vos cadeaux sont ensuite élégamment emballés et livrés à leurs destinataires, sans frais supplémentaires.

En ville (deuxième étage)

Amenez les enfants au petit déjeuner du temps des Fêtes samedi, 5 décembre à la salle à manger Eaton, 9e étage en ville .99

Venez vous détendre en écoutant des airs de Noël, avant de commencer votre journée d'emplètes. Le Père Noël, y sera, amenez donc les enfants. Tous les samedis jusqu'au 19 décembre de 8 h 30 à 10 h 30, venez déguster un déjeuner de choix pour aussi peu que .99

AU MENU: • saucisses • crêpes • café • thé • lait

Si vous arrivez tôt, soit avant l'ouverture du magasin à 9 h, veuillez vous présenter à la porte centrale, rue Université. Acceptez-vous notre invitation de vous joindre à nous, lors de nos déjeuners du temps des Fêtes?

En ville, Salle à manger au neuvième étage, seulement. Rayon 1100

EATON